



Ville de Fribourg

# Plan financier 2022-2026

**Finances**

—

Novembre 2021



# Table des matières

---

<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
1.1 Synthèse des résultats de la planification financière	1
1.2 Processus de planification et structure du document	3
1.2.1 Principes de gestion financière	3
1.2.2 Planification des investissements	4
1.2.3 Structure des tableaux de planification	4
1.2.4 Scénarios et épurements	4
<b>2. Paramètres externes de planification</b>	<b>5</b>
2.1 Contexte économique	5
2.1.1 Evolution conjoncturelle globale	5
2.1.2 Evolution en Suisse	7
2.1.3 Evolution fribourgeoise	8
2.1.4 Perspectives locales liées à la crise sanitaire	8
2.1.5 Conclusions relatives au contexte économique	9
2.2 Synthèse des modifications législatives et/ou financières	10
2.2.1 Réforme fiscale des entreprises	10
2.2.2 Loi sur les finances communales (LFCo)	11
2.2.3 Croissance démographique	11
2.2.4 Plans d'aménagement de détail (PAD) sur le territoire communal	14
2.2.5 Péréquation des ressources	14
2.2.6 Planification des établissements scolaires	15
2.2.7 Réseau Santé Sarine (RSS) et agglomération de Fribourg (Agglo)	15
2.2.8 Fusion du Grand Fribourg	16
2.2.9 Association Régionale de la Sarine (ARS)	17
<b>3. Compte de fonctionnement - analyse</b>	<b>18</b>
3.1 Plan 2022-2026 avec le scénario moyen	18
3.2 Epurement des comptes de 2016 à 2020	19
3.3 Evolution des charges	20
3.3.1 Charges de personnel	20
3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation	20
3.3.3 Amortissements du patrimoine administratif	21
3.3.4 Charges financières	21
3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux	22

3.3.6	Charges de transfert	22
<b>3.4</b>	<b>Evolution des produits</b>	<b>22</b>
3.4.1	Revenus fiscaux	23
3.4.2	Taxes et redevances	24
3.4.3	Prélèvements sur fonds et financements spéciaux	24
3.4.4	Revenus de transferts	24
<b>4.</b>	<b>Evolution du bilan</b>	<b>25</b>
<b>5.</b>	<b>Evolution du compte de flux de trésorerie</b>	<b>27</b>
<b>6.</b>	<b>Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie</b>	<b>28</b>
6.1	Indicateurs estampillés « Ville de Fribourg »	28
6.2	Indicateur MCH2	29
<b>7.</b>	<b>Evolution 2022-2025 selon les trois scénarios</b>	<b>30</b>
7.1	Scénario moyen : résultats avec 2.1% d'augmentation des revenus fiscaux	31
7.2	Scénario optimiste : résultats avec 2.5% d'augmentation des revenus fiscaux	33
7.3	Scénario pessimiste : résultats avec 1.8% d'augmentation des revenus fiscaux	34
<b>8.</b>	<b>Risques et opportunités</b>	<b>35</b>
8.1	Risques identifiés	35
8.2	Opportunités	36
<b>9.</b>	<b>Conclusion et message au Conseil général</b>	<b>37</b>

# Plan financier 2022 - 2026

## 1. Introduction

### 1.1 Synthèse des résultats de la planification financière

Parallèlement à la réalisation du budget 2022 de la Ville de Fribourg qui présente, après attributions aux réserves et provisions, un déficit de CHF 3.1 mio sur un total de charges de CHF 252.6 mio (sans les imputations internes), le Plan financier a été réactualisé. Comme pour l'élaboration du budget 2022, il faut considérer ce Plan financier de manière très prudente en raison de la pandémie dont les impacts globaux ne sont pas encore connus. Il a été réalisé sans considération d'une baisse des prestations de la Commune.

Cette réactualisation a été effectuée en tenant compte des changements principaux qui concernent la présentation des comptes sous MCH2. En effet, le budget 2022 ayant été réalisé conformément à la nouvelle loi sur les finances communales (LFCo) et son ordonnance (OFCo), il était également nécessaire de réaliser le Plan financier selon les nouvelles règles de comptabilisation identifiées à ce jour. La réévaluation du patrimoine financier a été finalisée début 2021. Le plan comptable a été redéfini (compte de résultats et bilan) et les chiffres réels 2016-2020 ont été reclassés selon ces nouveaux principes (retraitement/*restatement*), la réévaluation du patrimoine administratif a été faite l'an dernier mais précisée parallèlement au retraitement du patrimoine financier.

Pour les années 2023 à 2026, selon les scénarios optimiste (+2.5%), moyen (+2.1%) et pessimiste (+1.8%) de l'évolution annuelle des recettes fiscales, les résultats projetés sont les suivants :

Résultats planifiés en milliers CHF	2022	2023	2024	2025	2026
Scénario optimiste (2.5%)	-3'086.8	4'110.0	5'198.1	1'769.9	1'031.3
<b>Scénario moyen (2.1%)</b> (en% des charges épurées)	<b>-3'086.8</b> (-1.2%)	<b>3'457.7</b> (1.4%)	<b>3'780.9</b> (1.5%)	<b>-468.5</b> (-0.2%)	<b>-2'070.2</b> (-0.8%)
Scénario pessimiste (1.8%)	-3'086.8	2'968.5	2'724.8	-2'128.8	-4'361.0

Le scénario moyen montre des chiffres positifs en 2023 et 2024, représentant en 2024 au mieux 1.5% des charges totales. Ces résultats positifs sont cependant à considérer avec prudence, sachant qu'ils résultent principalement de la possibilité offerte par la LFCo de dissoudre la réserve de réévaluation du patrimoine administratif qui sera créée lors du bouclage des Comptes 2021 jusqu'en 2030 (durant 10 ans, pour un montant de CHF 4.0 mio par an) afin de couvrir l'écart d'amortissement généré par la réévaluation opérée. Cette situation « comptable », non génératrice de flux financiers positifs (*cash*), doit être surveillée attentivement. La situation se dégrade en 2025 et 2026, pour des raisons qui sont explicitées dans ce rapport.

Ces projections intègrent une évolution favorable des recettes fiscales depuis 2023, nécessaire à l'accomplissement des ambitions d'investissement de la Ville de Fribourg. L'alimentation de réserves et de provisions faite entre 2015 et 2020 (PF 17, CPPEF, Pila, falaises et PFA principalement) et la prévision de leur utilisation de manière échelonnée ces prochaines années permet également de stabiliser les résultats comptables annuels. Ces derniers sont en effet touchés directement par l'impact de l'entrée en vigueur de la réforme fiscale des entreprises dès 2020, par l'augmentation des charges de péréquation financière des

ressources, par des contributions aux associations de communes en hausse ainsi qu'un taux d'imposition diminué et, finalement, par les effets de la crise sanitaire actuelle.

Les engagements totaux de la Ville (CHF 220.6 mio fin 2020, y compris la dette CPPVF) atteint un sommet à CHF 559.7 mio en 2026, miroir de l'ambition qui vise à réaliser de nombreux investissements importants pour le développement de la cité. A noter que seule environ la moitié des investissements annoncés lors des précédents budgets ont été réalisés. Le résultat de l'évolution de l'indicateur « taux d'endettement net » selon la nouvelle méthode de calcul sous MCH2, comprenant la part de la Ville à l'endettement net des associations de communes et un rapport aux revenus fiscaux, est à surveiller. Ce calcul montre que l'année 2026 sera à examiner de très près car la limite légale maximum de 200.0% est presque atteinte, comme le montre le tableau ci-dessous.

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
en %					
Capitaux de tiers <i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>	418.6	493.5	541.7	576.0	624.6
+ Endettement net des associations de communes <i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>	20.0	25.0	25.0	30.0	30.0
- Patrimoine financier <i>Comptes 10*</i>	284.3	286.4	289.3	297.9	301.9
<b>= Dette nette I</b>	<b>154.4</b>	<b>232.2</b>	<b>277.4</b>	<b>308.1</b>	<b>352.6</b>
Revenus fiscaux <i>Comptes 40*</i>	162.2	177.1	182.1	183.2	184.6
<b>Taux d'endettement net</b> <i>Dette nette I / Revenus fiscaux</i>	<b>95.2%</b>	<b>131.1%</b>	<b>152.3%</b>	<b>168.2%</b>	<b>191.0%</b>

Face à ce défi, la Ville a néanmoins suffisamment de temps pour réagir ; ce Plan financier, qui peut être réactualisé en tout temps par le Conseil communal, étant l'outil idéal pour anticiper une action correctrice.

Les projections faites découlent des connaissances actuelles et de l'évolution des comptes des cinq dernières années, du contexte socio-économique (dont la crise sanitaire) et d'autres paramètres de planification spécifiques qui influencent plus ou moins fortement l'évolution des charges et des revenus.

D'autres éléments pourraient notamment impacter les résultats :

- un changement important quant à la situation économique et ses perspectives au niveau international, national et cantonal (dont l'évolution de la crise COVID-19 et sa durée) ;
- les modifications légales au plan fédéral qui peuvent avoir des influences sur la répartition des charges entre cantons et communes ainsi que les modifications légales au niveau cantonal ;
- d'éventuelles nouvelles décisions du Grand Conseil sur la fiscalité ayant pour conséquence une diminution de la croissance des recettes fiscales communales ;
- d'éventuelles nouvelles décisions du Conseil Général augmentant les charges ou diminuant les recettes de manière pérenne ;
- d'éventuelles nouvelles décisions de l'agglomération ou d'associations de communes ;
- l'arrivée ou le départ de contribuables, la construction des PAD et l'occupation des logements (détente du marché locatif) ;
- des besoins d'assainissement de sites pollués (dont la Pila) et des falaises qui vont au-delà des prévisions.

Les chapitres suivants rapportent des paramètres retenus pour l'évolution des charges et des produits et qui concluent au tableau récapitulatif ci-dessus.

## 1.2 Processus de planification et structure du document

Le processus de planification financière suit une logique d'organisation et de budget. Le Plan financier (document) est un outil de gestion mis à jour au moins une fois par an qui permet aux autorités de présenter une analyse prévisionnelle sur cinq ans (budget de l'année suivante ainsi que planification sur quatre ans). L'évolution financière se construisant sur la base des résultats des années antérieures, il est nécessaire, à l'aube des opérations de planification et parallèlement aux opérations de budgétisation de la première année du Plan, de réactualiser l'objectif de résultat de **l'année en cours**, sur lequel se basera toute la planification et notamment l'évolution des chiffres du bilan. En effet, le budget s'y référant est déjà âgé de plus d'un an et des nouveaux éléments seront à considérer. Les comptes prévisionnels de l'année en cours remplacent ainsi les chiffres du budget dans le Plan financier.

Le Plan financier a pour but de donner l'orientation générale sur le développement prévisible de l'ensemble des charges et des revenus de fonctionnement ainsi que l'impact sur les indicateurs principaux du bilan et du compte de flux de trésorerie en fonction des investissements planifiés. Un des objectifs les plus importants consiste à déterminer le flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO) sur les prochaines années, car c'est lui qui permettra de financer :

- les **projets décidés** par le Conseil général pas encore réalisés ou en cours de réalisation ;
- les **équipements de remplacement**, c'est-à-dire la partie des investissements communaux existants qui arrivent en fin de vie et qui doivent être remplacés pour maintenir une même qualité des prestations ;
- les **nouveaux équipements**, appelés aussi investissements de développement, car ils renforcent l'attractivité de la Commune et servent ses habitants, ainsi que toutes les personnes qui utilisent les infrastructures de la capitale cantonale pour des raisons professionnelles ou privées.

La planification financière ne mesure pas l'efficacité ou l'efficacé des prestations communales. Le critère de choix ne se réfère pas à la rentabilité des opérations, mais à l'équilibre financier pluriannuel.

### 1.2.1 Principes de gestion financière

Le Conseil communal, dans le cadre de la réalisation du Plan financier 2022-2026, a confirmé les 10 principes de gestion financière suivants :

1. viser **l'équilibre financier** à long terme après amortissements et risques ;
2. prendre en compte les **risques et les opportunités** ;
3. en terme d'investissement, **finir ce qui a été commencé** (vision pluriannuelle) ;
4. gérer le **niveau d'endettement** par l'indicateur de taux d'endettement net principalement ;
5. ne pas léguer toutes les **dettes aux générations futures** ;
6. comptabiliser l'**amortissement** (activation) **dès l'utilisation** de l'investissement (mise en service) ;
7. **activer les coûts salariaux** des chefs de projets d'investissement ;
8. **planifier les liquidités et les emprunts** de manière pluriannuelle ;
9. faire le suivi de la gestion financière par **indicateurs-clé** et au moyen d'un **Système de contrôle interne** performant (SCI) ;
10. prévoir des investissements en **autofinancement** et rechercher des solutions alternatives de financement.

Ces principes sont compatibles avec la LFCo, dont l'introduction en 2021 a pour objectif l'application des nouvelles normes comptables suisses MCH2 (nouveau modèle comptable harmonisé, publié par la Conférence des directeurs cantonaux des finances, qui vise à harmoniser la comptabilité des cantons et des communes). Le 5<sup>e</sup> principe est aujourd'hui le plus sévèrement touché dans le Plan financier.

## 1.2.2 Planification des investissements

Dans un souci de réalisation d'infrastructures attendues de longue date, le travail de réactualisation de la planification des investissements est intense et son impact sur l'état des finances communales futures est capital. Le Conseil communal a procédé à ces travaux en suivant les étapes suivantes :

1. confirmation des **objectifs d'investissement prioritaires** de la dernière période de planification ;
2. revue des mesures du **Plan d'agglomération** (PA2, PA3, PA4) et confirmation de leur réalisation en fonction des échéances connues de subventionnement (Confédération et Agglo) ;
3. revue individuelle et circonstanciée de tous les **investissements nouveaux**, c'est-à-dire ceux qui ne figuraient pas dans le Plan financier 2021-2025 ;
4. revue individuelle de tous les **investissements par Service** ;
5. redimensionnement, redéfinition des calendriers et **choix, puis validation des investissements** sur le long terme.

La validation des investissements et leur inscription au bilan prévisionnel permet de calculer l'impact en terme d'endettement, d'amortissements et d'intérêts de la dette sur le compte de résultats, qui est à son tour adapté dans les diverses rubriques en fonction de l'évolution historique, de paramètres spécifiques et en fonction du contexte socio-économique. C'est suite à l'actualisation de tous ces éléments que les divers indicateurs financiers sont produits.

Le Plan des investissements 2022-2026 annexé montre un total de dépenses à charge de la Ville de Fribourg de CHF 344.0 mio (CHF 376.0 mio l'an dernier) pour toute la période quinquennale.

## 1.2.3 Structure des tableaux de planification

Partant des données historiques des cinq dernières années, l'évolution des données se base sur le budget de l'année en cours, adapté aux modifications importantes annoncées lors de l'opération d'estimation au 30 septembre des comptes prévisionnels, complété par le budget de l'année suivante (en cours d'approbation auprès des organes compétents) et des quatre ans de planification, selon le schéma suivant :

Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Prévision 2021	Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026

## 1.2.4 Scénarios et épurements

Le document présent montre l'évolution des chiffres selon **trois scénarios**, le scénario moyen ayant été retenu pour tous les commentaires, sachant que seule l'évolution des recettes fiscales diffère dans les deux autres scénarios (*ceteris paribus*), adaptée de leur impact sur les charges de la dette uniquement. Les indicateurs de tous les scénarios figurent sous forme de tableaux et de graphiques au chapitre 7.

Lors de l'examen des comptes des cinq dernières années, il y a lieu de procéder aux **épurement**s avant l'établissement des tendances de l'évolution des comptes par nature ; les charges et recettes à caractère unique ainsi que les écritures purement comptables de charges et de recettes, telles que les opérations sur les comptes de réserves, les imputations internes et les amortissements supplémentaires, sont à éliminer. Dans un deuxième temps, les nouveaux éléments à caractère récurrent – ou non – sont à identifier et à prendre en compte ; ils influenceront les résultats futurs.

Ces travaux sont expliqués dans le chapitre 3 de ce document. Le chapitre 2 décrit les paramètres externes à considérer pour la réalisation des hypothèses de planification financière.

## 2. Paramètres externes de planification

### 2.1 Contexte économique

Le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) a publié les tendances conjoncturelles de l'automne 2021, les données et informations ci-dessous ont été actualisées jusqu'à mi-septembre. En ce qui concerne les données du canton de Fribourg, ce sont les informations du rapport du 3<sup>e</sup> trimestre 2021 sur la conjoncture fribourgeoise du Service de la statistique de l'Etat de Fribourg qui ont été considérées.

La définition de certains paramètres de la planification financière 2022-2026 s'appuient sur ces conclusions.

#### 2.1.1 Evolution conjoncturelle globale

La reprise de **l'économie mondiale** s'est accélérée au 2<sup>e</sup> trimestre. Dans de nombreux pays industrialisés, dont la zone euro et les États-Unis, la progression des programmes de vaccination a permis d'améliorer la situation épidémique et d'assouplir les mesures de confinement. En conséquence, les industries de services à forte intensité de contacts, qui étaient auparavant sévèrement limitées, se sont redressées à pas de géant. Par contre, le secteur industriel, ralenti par des goulets d'étranglement dans l'approvisionnement en composants de production importants, a perdu de son élan au niveau mondial.

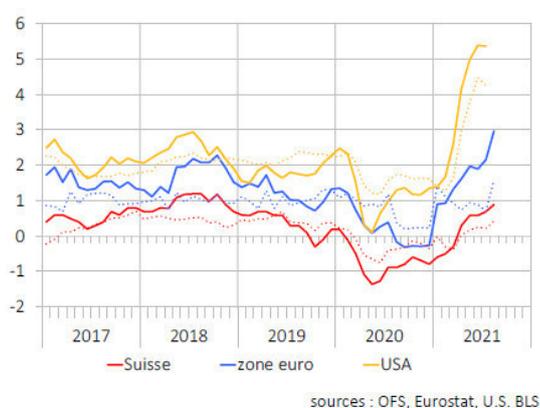
Dans l'ensemble, les indicateurs du climat de confiance donnent à penser que la reprise se poursuivra, bien qu'initialement avec un peu moins de vigueur que prévu. Ainsi, les indices des directeurs d'achat (PMI) des pays industrialisés continuent de se situer bien au-dessus du seuil de croissance. Toutefois, les indices PMI dénotent globalement un ralentissement de la dynamique tant dans le secteur industriel que dans celui des services. En revanche, des effets de rattrapage un peu plus importants sont attendus en 2022.

Suite à l'assouplissement progressif, à partir de mars, des mesures de lutte contre le coronavirus, **l'économie helvétique** s'est remise des déboires du semestre d'hiver. Ainsi, pour la première fois depuis le 3<sup>e</sup> trimestre 2020, une croissance substantielle de l'activité économique a été enregistrée : le PIB corrigé des effets des manifestations sportives a augmenté de 1.6% au 2<sup>e</sup> trimestre, après deux trimestres légèrement négatifs. La performance économique de la Suisse n'est ainsi inférieure que de 1% au niveau d'avant la crise, au 4<sup>e</sup> trimestre 2019. De ce point de vue, la Suisse a traversé la crise sans trop de dommages, du moins en comparaison avec d'autres pays européens. Le niveau du PIB de l'Allemagne, par exemple, est toujours inférieur de 3% à celui d'avant la crise. Aux États-Unis, par contre, le niveau d'avant la crise a déjà été dépassé au 2<sup>e</sup> trimestre.

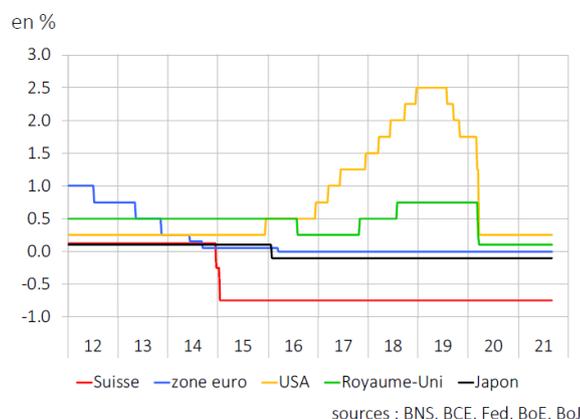
Les fortes impulsions de croissance du 2<sup>e</sup> trimestre provenaient en particulier des secteurs dont l'activité économique avait été directement limitée au trimestre précédent par les mesures de lutte contre le coronavirus. Les établissements, notamment de l'hôtellerie et de la restauration, qui ont rouvert leurs portes ont dû répondre à une forte demande. Les dépenses de consommation ont fortement augmenté. Dans bien des cas, elles sont cependant restées en deçà des niveaux d'avant la crise. Néanmoins, la reprise des paiements par carte laisse présager, dans les secteurs liés à la consommation au cours des mois d'été, une nouvelle croissance des ventes soutenue par l'évolution positive de l'emploi et de la rémunération des salariés. Certains secteurs de l'industrie suisse ont accusé un recul au 2<sup>e</sup> trimestre, en accord avec l'évolution internationale. Globalement, la production industrielle et les échanges de marchandises se sont stabilisés à un niveau très élevé, les goulets d'étranglement dans certains produits primaires et les transports exerçant en particulier un effet ralentisseur. Dans ce contexte, l'industrie chimique et pharmaceutique suisse a une nouvelle fois joué le rôle de solide pilier de la croissance.

L'inflation a de nouveau augmenté sensiblement dans de nombreux endroits au cours des mois d'été, **atteignant même dans certains pays des niveaux observés pour la dernière fois avant la crise financière**. Les taux d'inflation élevés par rapport au passé récent sont dus pour une bonne part à des effets de base très positifs, les prix, **notamment celui du pétrole**, ayant été très bas pendant la même période de l'année précédente en raison de la crise. Ainsi, même en août 2021, il fallait payer près de 60%

de plus pour un baril de pétrole brut qu'une année auparavant. De plus, l'inflation sous-jacente a également augmenté dans de nombreux endroits, voire de manière très sensible dans certains pays. Dans la zone euro, au Royaume-Uni, en Chine et **en Suisse, l'inflation** a continué d'augmenter au cours des trois derniers mois pour atteindre **un niveau de l'ordre de 1% à 3%**. L'inflation sous-jacente a également augmenté dans ces zones économiques. Exception faite de la Chine, d'importants effets de base dans le secteur des transports ont été les principaux facteurs responsables de cette augmentation. En Allemagne, un effet particulier a contribué à la forte hausse de l'inflation : une réduction temporaire du taux de TVA a été appliquée au second semestre de 2020, ce qui tire les taux d'inflation actuels vers le haut de plus d'un point de pourcentage en comparaison annuelle. En Allemagne, l'inflation a ainsi atteint en août 3.4%, soit le taux le plus élevé depuis le début de la crise financière. Mais en Espagne, en Italie et en France également, l'inflation a nettement dépassé en août la barre des 2%. **Dans l'ensemble, la montée de l'inflation a été plus forte que prévu dans de nombreux pays.** Toutefois, avec l'expiration des effets de base, **les taux d'inflation devraient sensiblement diminuer à nouveau à partir du début 2022 au plus tard.** Dans le graphique suivant est décrite **la comparaison internationale de l'inflation** (variation sur un an, en %) :



Au cours du dernier trimestre, **les taux d'intérêt directeurs** des principaux pays industrialisés sont restés inchangés, proches de zéro ou en terrain négatif. En juillet 2021, la Réserve fédérale américaine (Fed) a confirmé la politique monétaire qu'elle a pratiquée jusqu'à présent, soit une politique monétaire expansionniste jusqu'à ce que le plein emploi prévale sur le marché du travail et que l'objectif d'une inflation de 2% en moyenne soit atteint à long terme. La fourchette cible du taux d'intérêt directeur reste inchangée, à savoir de 0.0% à 0.25%. En juillet 2021 également, la Banque centrale européenne (BCE) a présenté sa nouvelle stratégie de politique monétaire, qui prévoit notamment un objectif symétrique d'inflation à moyen terme de 2%, ce qui signifie que les écarts négatifs par rapport à l'objectif sont tout aussi indésirables que les écarts positifs. Conformément à celle-ci, la BCE a décidé, lors de sa réunion de septembre, de maintenir le taux d'intérêt directeur à 0%.



**La Banque nationale suisse (BNS)** s'en tient, elle aussi, à sa politique monétaire expansionniste ; **le taux d'intérêt directeur reste inchangé à -0,75%**. L'appréciation du franc suisse restant très élevée, la BNS est toujours prête à intervenir, au besoin, sur le marché des changes.

## 2.1.2 Evolution en Suisse

Comme mentionné plus haut, le PIB corrigé des effets des manifestations sportives a augmenté de 1.6% au 2<sup>e</sup> trimestre pour la première fois depuis l'automne 2020, après deux trimestres légèrement négatifs.

Après des baisses marquées au semestre d'hiver, **la consommation privée** s'est rapidement redressée à partir de mars, suite à l'assouplissement des mesures sanitaires (+4.1%). Dans les secteurs du commerce de détail stationnaire, de l'hôtellerie et des loisirs, notamment, les dépenses ont augmenté de manière subite dès la réouverture des commerces. Les repas préparés à la maison étant à nouveau partiellement remplacés par des visites au restaurant, les dépenses consacrées à l'alimentation ont légèrement diminué. En matière de mobilité, les dépenses ont évolué de manière hétérogène : dans les transports publics intérieurs, une certaine reprise s'est manifestée avec la mobilité accrue de la population, tandis que les immatriculations de voitures et le nombre des passagers aériens ont connu une évolution modeste. Dans l'ensemble, le niveau de la consommation privée était encore de bien 2% inférieur à celui d'avant la crise à la fin 2019. Bien qu'ils mettent en évidence une certaine circonspection des consommateurs, **les derniers résultats des enquêtes sur le climat de consommation sont globalement très positifs**. La propension à faire des achats importants reste inférieure à la moyenne à long terme. En revanche, l'indice de l'évolution économique attendue a atteint son plus haut niveau historique et les personnes interrogées étaient également beaucoup plus confiantes quant à l'évolution du marché du travail qu'au cours des trimestres précédents. Dans l'ensemble, **le climat de consommation** s'est nettement amélioré par rapport aux niveaux d'avant la crise. Partant d'un niveau déjà élevé en raison de la pandémie, **les dépenses de consommation publique** ont enregistré au 2<sup>e</sup> trimestre **une nouvelle hausse sans précédent** (+5.5% après +3.0% au 1<sup>er</sup> trimestre). La Confédération, en particulier, a dû engager d'importantes dépenses extraordinaires supplémentaires pour faire face à la pandémie. Il s'agissait d'une part des dépenses concernant les tests, en forte augmentation, notamment dans le cadre de l'extension de la stratégie de test (par exemple tests collectifs dans les écoles et les entreprises). D'autre part, la vaccination généralisée d'une grande partie de la population à partir du mois de mai a entraîné une augmentation importante, mais probablement temporaire, des dépenses.

Les **investissements dans la construction** se sont stabilisés au 2<sup>e</sup> trimestre à +0.1%, légèrement au-dessus du niveau d'avant la crise. Cependant, les différents secteurs de l'industrie de la construction présentent une certaine hétérogénéité. Dans le génie civil, la valeur ajoutée était encore inférieure de près de 10% au niveau d'avant la crise, tandis que la construction résidentielle n'a guère été touchée par la crise. Les conditions de financement toujours très favorables y ont contribué. En outre, la demande d'accession à la propriété a augmenté pendant la crise, ce qui se reflète également dans l'augmentation des prix des biens résidentiels. La situation est différente sur le marché du logement locatif : dans certaines régions, le nombre des logements vacants est considérable, ce qui indique une offre excédentaire d'appartements locatifs après la forte activité de construction de ces dernières années. En conséquence, pour le 17<sup>e</sup> trimestre consécutif, les loyers demandés pour les appartements ont diminué au 2<sup>e</sup> trimestre, atteignant leur niveau le plus bas depuis le début 2011.

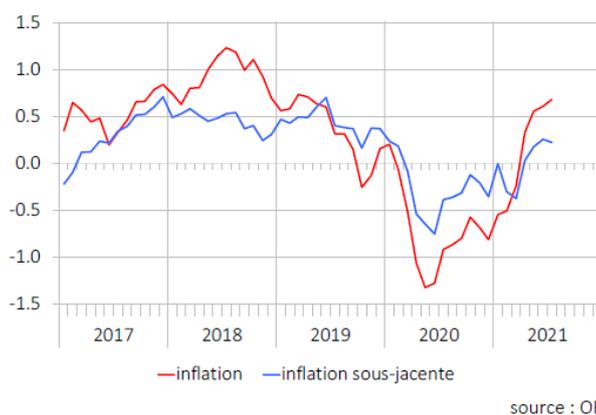
Les **investissements en biens d'équipement** ont augmenté de 1.6% au 2<sup>e</sup> trimestre. Une forte croissance a été enregistrée dans trois des quatre catégories les plus importantes : recherche-développement, services informatiques et machines. En revanche, les investissements ont diminué dans deux autres rubriques : informatique et autres véhicules. Certains effets de rattrapage ont pu contribuer à la croissance des investissements en biens d'équipement au 2<sup>e</sup> trimestre après la légère baisse du trimestre précédent. Toutefois, vu l'amélioration des perspectives économiques mondiales, les entreprises sont probablement devenues beaucoup plus confiantes. Selon les indicateurs disponibles, la situation actuelle est très favorable, ce qui laisse présager une poursuite de la reprise. Au 2<sup>e</sup> trimestre, tant les prévisions des entrées de commandes chez les producteurs de biens d'équipement que l'utilisation des capacités de production dans l'industrie ont atteint des niveaux record.

De la fin avril à la fin juillet 2021, **le taux des demandeurs d'emploi et le taux de chômage** ont tous deux **baissé de 0.3 point de pourcentage** sur une base désaisonnalisée, soit **nettement plus que ce qui avait été prévu il y a trois mois**. À la fin du mois de juillet, ils atteignaient respectivement 5.0% et 3.0%. Par rapport au mois précédent, le nombre des chômeurs, corrigé des variations saisonnières, a diminué de

quelque 3'250 pour s'établir à environ 138'960 à la fin du mois de juillet 2021, tandis que le nombre des demandeurs d'emploi a baissé de quelque 5'830 pour s'établir à environ 229'780.

L'inflation des prix à la consommation en Suisse a continué d'augmenter au cours des trois derniers mois (juillet : +0.7%). D'une part, les produits pétroliers ont contribué davantage à l'inflation en raison de la nouvelle hausse des cotations sur les marchés mondiaux. D'autre part, et pour la première fois, les biens indigènes ont également apporté une contribution positive. Cela se reflète également dans l'inflation sous-jacente, qui a de nouveau enregistré des valeurs positives pour la première fois depuis le début de la pandémie (juillet : 0.2%). **En comparaison internationale, l'évolution de l'inflation en Suisse reste toutefois modérée.**

L'évolution de **l'indice des prix à la consommation (IPC)**, sans les produits frais et saisonniers, l'énergie et les carburants est appréciable dans le graphique suivant :



### 2.1.3 Evolution fribourgeoise

Les derniers résultats de l'enquête conjoncturelle du KOF témoignent d'un net regain de confiance pour l'économie fribourgeoise, comparable à celui national. Pour l'ensemble de l'industrie, à la fois les principaux indicateurs de situation ainsi que ceux de perspective se situent dans le positif et sont très proches de ceux nationaux. L'embellie est palpable dans l'ensemble des branches sous examen sauf pour les branches de l'industrie alimentaire dont la situation des affaires a été notée à un niveau plus bas que le mois précédent et les produits métalliques dont les perspectives des affaires ont aussi été revues à la baisse. Les principaux obstacles signalés par cette dernière branche sont une pénurie de main d'œuvre et une demande insuffisante. Les indicateurs de situation du commerce de détail se situent à un niveau plus élevé que lors de l'enquête précédente. Les perspectives des affaires ont quant à elles été notées à la baisse même si elles restent dans le positif et au-dessus de la moyenne nationale.

Le taux de chômage se maintient à 2.8% (en juillet) alors que le taux de chômage désaisonnalisé continue de baisser tout en restant légèrement supérieur à la moyenne suisse. Il y a de moins en moins d'entreprises (et de personnes) qui ont recours au RHT. Les nuitées dans l'hôtellerie font état d'une belle éclaircie (selon les chiffres du mois de juin). Les constructions autorisées connaissent un léger ralentissement. Tout comme au niveau suisse, les chiffres concernant la vente des voitures de tourisme restent bas.

### 2.1.4 Perspectives locales liées à la crise sanitaire

La situation économique extraordinaire persistante oblige à continuer l'analyse des perspectives locales nécessaire pour accompagner l'établissement du Plan financier. La Ville de Fribourg fait plusieurs constats, à la lumière des analyses citées précédemment et de ses propres ressources.

La reprise rapide de la consommation et des secteurs d'activités, notamment le secteur tertiaire, ont prouvé l'essence totalement différente de cette crise par rapport à celle de 2008-2009. Le climat de consommation positif et la reprise du marché du travail suite au relâchement des mesures démontrent également le dynamisme de l'économie actuelle. Néanmoins, l'augmentation rapide de la demande suivant

une période de production mise à mal par des restrictions sanitaires provoquent des goulets d'étranglement qu'il convient de ne pas sous-estimer ; en effet, une pénurie de matières premières, causant actuellement un retard important de livraison de certains biens, pourrait provoquer une inflation sous-jacente conséquente. Il convient toutefois de mentionner les éléments particuliers pouvant avoir des conséquences financières sur la Ville de Fribourg :

- les secteurs du tourisme et affiliés (notamment le luxe, les divertissements, le commerce de détail, l'hôtellerie et la restauration) sont fortement touchés par la crise. En effet, le secteur de la restauration est en moyenne plus présent à Fribourg qu'en Suisse et subit encore de plein fouet les conséquences imposées par les mesures sanitaires. Des faillites ne sont désormais plus à exclure. De plus, dans une situation déjà tendue avant la crise, les fermetures effectives et annoncées d'un nombre conséquent de chambres d'hôtel dans la capitale auront un effet non négligeable, notamment sur le tourisme d'affaires et les secteurs affiliés. Cette crise pourrait donc avoir de fortes conséquences sur l'image globale et l'attractivité de la ville à moyen et long terme. L'impact sur les comptes de la Ville reste difficile à quantifier ;
- les entreprises constituant le cœur des ressources fiscales des personnes morales de la Ville de Fribourg sont actives dans des secteurs qui semblent proportionnellement moins touchés par la crise sanitaire que les entreprises d'autres communes du Canton. Ces attentes seront confirmées après finalisation des taxations des personnes morales pour l'année 2020 (dès fin 2022) ;
- la consommation des ménages a certes baissé, mais ce phénomène n'est pas dû à une baisse de la capacité de consommation à court terme. Par conséquent, le taux d'épargne augmente. Avec les taux d'intérêts négatifs connus actuellement, il s'en suivra soit une reprise de la consommation (éventuellement locale) ou une augmentation à moyen terme du niveau d'investissement privé. Ces divers phénomènes pourraient influencer la fiscalité locale. La part de revenus variables des contribuables pourrait cependant diminuer et entraîner des baisses de ressources fiscales, en fonction du secteur d'activité dans lequel l'habitant de Fribourg est actif ; il faut noter que les effets de la pandémie sur l'imposition des personnes physiques de 2020 commenceront à être analysés début 2022 avec la finalisation de la majeure partie de ces taxations ;
- la fin des mesures sanitaires prévue au premier semestre 2022 pourrait donner lieu à une reprise accélérée des activités (cf. la fin de la première vague). A très court terme, la stabilisation constatée du taux de chômage est par ailleurs un élément important qui peut également rassurer en ce qui concerne l'impact de la crise sanitaire sur la fiscalité locale.

Ces effets locaux influenceront l'évolution des recettes fiscales dans l'horizon couvert par le Plan financier.

### 2.1.5 Conclusions relatives au contexte économique

Comme relevé dans les revues économiques citées ci-dessus et suite à l'analyse de la Ville, les prévisions économiques helvétiques à l'horizon 2022 sont les suivantes :

- les effets de la pandémie s'estompent gentiment, permettant **une accélération rapide** dans de nombreux domaines, notamment les services. Certains souffrent cependant encore des conséquences de la crise sanitaire, comme l'industrie faisant face à des goulets d'étranglement et des problèmes d'approvisionnement. Les conséquences financières locales pour la Ville de Fribourg seront mieux cernées après la finalisation de la taxation des revenus 2020 des personnes physiques au printemps 2022, sachant que les grandes entreprises contributrices sont diversement touchées en fonction de leur domaine d'activité selon les sondages effectués dans le courant de cette année 2021 ;
- le Groupe d'experts de la Confédération (GEC) prévoit une amélioration plus mesurée en cette fin d'année (PIB corrigé : 3.2%, soit -0.4% par rapport aux prévisions de juin) ; cependant, les prévisions pour l'année prochaine ont été revues légèrement à la hausse (3.4%, +0.1%) ;
- les prévisions de **l'indice des prix à la consommation (IPC)** du GEC s'inscrivent à +0.1% pour 2021 et à +0.3% pour 2022 ;

- les **taux d'intérêts** devraient rester stables, les banques centrales visant des politiques de relance plus expansionnistes avec un taux d'inflation d'environ 2% ;
- pour le canton de Fribourg, le taux de chômage s'affiche à 2.8%, soit très légèrement au-dessus de la moyenne suisse. A noter que le taux est plus élevé dans les villes en fonction de leur structure sociétale (en Sarine, le taux est à 3.2% ; en ville de Fribourg, il monte même à 4.3% au mois de septembre 2021).

Ces éléments ont notamment influencé les analyses des scénarios de progression des recettes fiscales et les paramètres d'évolution des salaires et des prix des biens et services en ce qui concerne l'inflation.

## 2.2 Synthèse des modifications législatives et/ou financières

Ci-dessous sont listés les éléments identifiables de façon individuelle qui ont conduit à une adaptation des paramètres de planification ou dont les effets ne sont pas encore quantifiables mais qui sont susceptibles de modifier la situation financière de la Ville de Fribourg de manière notable.

### 2.2.1 Réforme fiscale des entreprises

A l'origine, le projet de réforme de l'imposition des entreprises (RIE III puis Réforme fiscale et financement de l'AVS - RFFA) a été lancé car les sociétés holdings, de domicile, mixtes ainsi que des sociétés principales bénéficient d'une imposition très basse sur les recettes réalisées à l'étranger. Sur le plan international, cette **pratique du système fiscal suisse était très critiquée** et la volonté du parlement était de trouver une alternative compatible avec les intérêts des différentes parties, dans un contexte d'introduction du projet BEPS (Base Erosion and Profit Shifting) par l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économique), dont l'objectif est de permettre d'imposer la substance des bénéficiaires dans les pays où le profit est généré grâce à des ressources substantielles (bureaux, personnel, équipements).

En Suisse, les sociétés à statut fiscal spécial rapportent plus de cinq milliards de francs de recettes fiscales à la Confédération, aux cantons et aux communes, auxquelles il faut ajouter les impôts sur les revenus générés par leurs employés, conseils d'administration, sociétés de révision, conseillers, etc. Suite aux mesures prévues dans ce genre de réforme, il est extrêmement difficile de dire si les sociétés concernées resteront en Suisse ou quitteront le pays.

La RIE III, refusée en votation populaire, a fait place au projet RFFA qui a passé la rampe des urnes au niveau fédéral, tout comme le projet **PF 17** au niveau cantonal, qui dès lors **est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020**. Les grands axes de ce projet ont été décrits dans toute la documentation PF 17 de la Confédération et de l'Etat de Fribourg, ainsi que dans les prises de position de l'Union des Villes Suisses (UVS).

L'orientation stratégique de la RFFA et de PF 17 vise trois objectifs principaux, à savoir **l'acceptabilité internationale, l'attractivité fiscale** et le **rendement**, qui sont pondérés de manière plus équilibrée. Le taux unique (13.72% dans le canton de Fribourg) d'imposition des entreprises et la suppression des entreprises à statut fiscal spécial (pression internationale) sont entrés en vigueur au début de l'année.

Des renseignements plus détaillés quant à cette réforme se trouvent dans le Plan financier 2021-2025 de l'an dernier.

Lors des discussions de préparation au PF 17, l'Etat a annoncé aux communes la possibilité de créer une provision, destinée à mettre dès à présent des revenus de côté pour compenser les réductions de recettes fiscales qui seront subies dès l'entrée en vigueur de la loi. La possibilité offerte aux Communes de créer une **provision PF 17** a été saisie par la Ville de Fribourg lors du bouclage de ses comptes 2017 (création d'une provision non attribuée de CHF 12.0 mio). Le Plan financier 2022-2026 considère cet élément par le prélèvement d'un montant dès 2021 pour assurer l'équilibre de ses comptes.

## 2.2.2 Loi sur les finances communales (LFCo)

La LFCo a pour objectif l'application des normes comptables nationales selon le nouveau modèle comptable harmonisé (MCH2) dans les communes du canton de Fribourg. La Loi sur les communes (LCo) du 25.09.1980 sera adaptée et la LFCo nouvellement créée est appelée à compléter la LCo pour tous les éléments comptables et financiers de la gestion communale. L'introduction de la LFCo pour toutes les communes, a été repoussée d'une année au 1<sup>er</sup> janvier 2022 mais la Ville de Fribourg a décidé de tenir le calendrier initial en réalisant ce changement pour son budget 2021, dès le mois de juin 2020.

Suite à la votation de la loi le 22 mars 2018, l'Ordonnance (OFCo) a également été acceptée le 14 octobre 2019. Des Directives ont été publiées et certaines sont toujours en cours de rédaction.

Les changements vont dans le sens d'une présentation et d'un traitement uniformisé et comparable des éléments financiers et comptables (bilan, compte de fonctionnement, flux de trésorerie, investissements, etc.) entre les communes et le respect de certains principes financiers communs aux organisations publiques et privées, les normes de gestion comptable tendant à s'uniformiser, sur le plan suisse et international (terme de "best practices", traduit par "bonnes pratiques"). Les mots-clés de ce projet sont : transparence, harmonisation, comparabilité et efficacité des nouveaux outils de gestion.

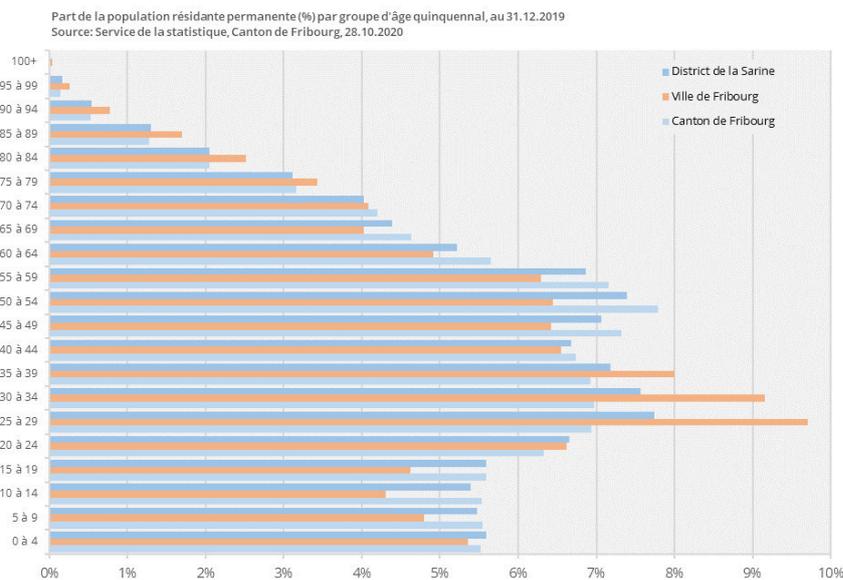
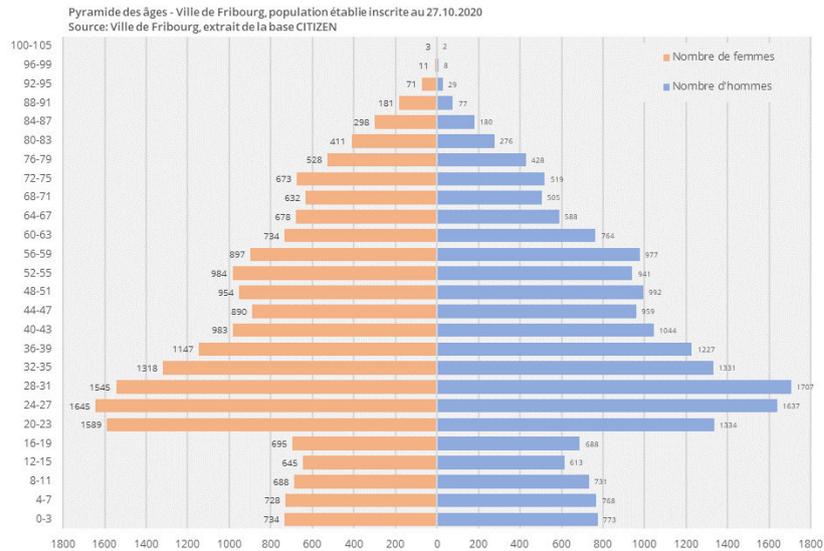
Les modifications entraînent un besoin d'information important au niveau politique et technique car elles sont susceptibles d'influencer fortement les schémas actuels de gestion publique. Une opération de gestion du changement ("change management") **est en cours à tous les niveaux, par le Service des communes**. Les modifications les plus importantes, qui impliquent pour les administrations mais également les autorités dirigeantes (changement de paradigme) une réorganisation ou la réalisation de travaux initiaux importants, sont récapitulées dans le Plan financier 2018-2022. Dans ce document sont rappelés uniquement les éléments qui ont occasionné des travaux importants pour l'administration de la Ville de Fribourg :

- la réévaluation du **patrimoine administratif** selon les normes décidées par le Service des communes de l'Etat de Fribourg (SCom) : **réalisée ;**
- la réévaluation du **patrimoine financier**, qui date de 2013 pour sa dernière revue complète : **réalisée ;**
- les modifications techniques, ainsi que les compétences financières du Conseil communal et du Conseil général sont définies dans un **règlement communal des finances (RFin)** qui sera à adopter par les autorités cantonales : **réalisé ;**
- la modification du **plan comptable** et celui des logiciels informatiques : **réalisée, certaines extractions automatiques sont encore en cours de conception par le fournisseur informatique ;**
- la finalisation du **SCI** : **réalisée, Contrôle des finances (CFI) en cours de finalisation.**

Le projet d'introduction de la LFCo a mobilisé des ressources importantes, la première réalisation du bouclage des comptes 2021 et de la documentation y relative selon MCH2 sera aussi un nouveau défi au niveau des ressources et des systèmes d'information.

## 2.2.3 Croissance démographique

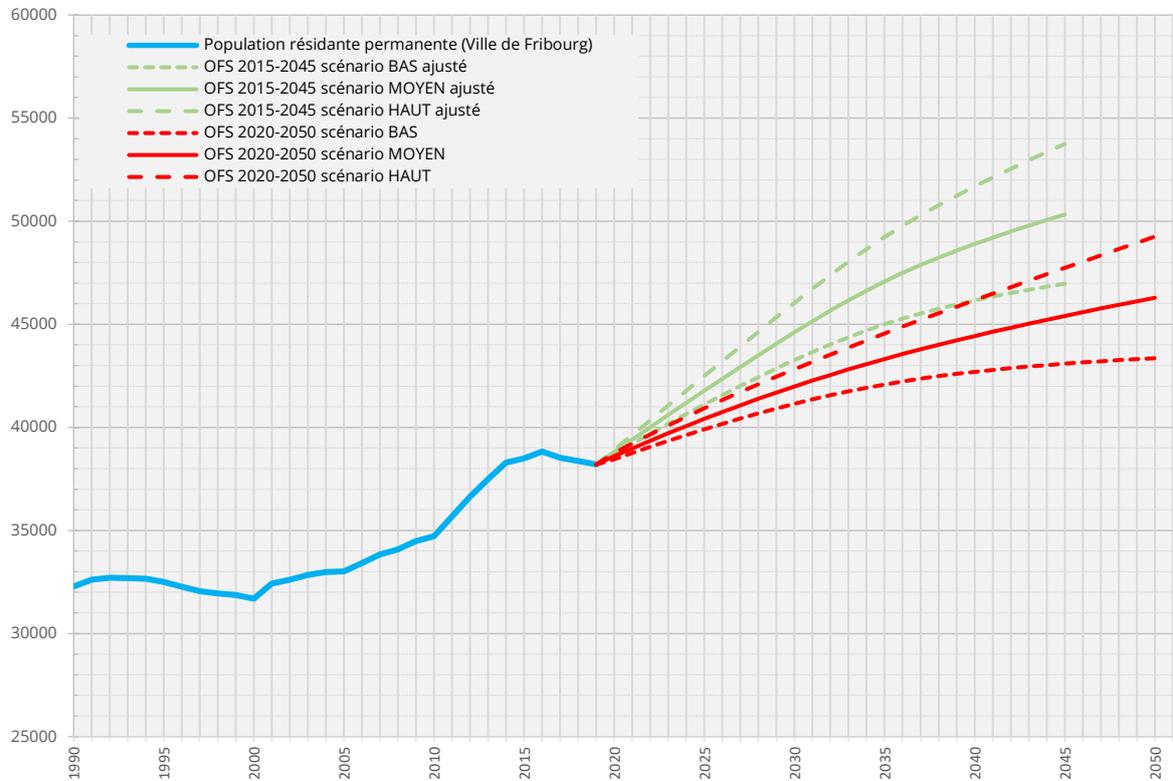
Voici la pyramide des âges de la population de la ville de Fribourg ainsi que, dans un second graphique, la comparaison de ces données avec la structure par âge du district de la Sarine et du Canton de Fribourg. La pyramide s'élargit à sa base (0-3 ans), ce qui laisse prévoir une possible augmentation du nombre d'élèves à l'école primaire, puis au CO au cours de la prochaine décennie, même si le solde migratoire montre une tendance des jeunes familles à quitter la ville pour s'installer en périphérie. Le groupe d'âge 25-39 ans est surreprésenté en ville par rapport au reste du district et du canton, à l'inverse du groupe 45-59 ans.



L'évolution démographique historique partant de l'an 2000 montre que la tendance positive constatée depuis 2001 a été stoppée en 2017 :

Année	Population résidente permanente	Variation annuelle
2000	31'691	-0.53%
2001	32'418	2.29%
2002	32'614	0.60%
2003	32'849	0.72%
2004	32'988	0.42%
2005	33'008	0.06%
2006	33'418	1.24%
2007	33'836	1.25%
2008	34'084	0.73%
2009	34'490	1.19%
2010	34'897	1.18%
2011	35'680	2.24%
2012	36'633	2.67%
2013	37'485	2.33%
2014	38'288	2.14%
2015	38'489	0.52%
2016	38'829	0.88%
2017	38'521	-0.79%
2018	38'365	-0.40%
2019	38'197	-0.44%

Voici une projection démographique pour la ville de Fribourg, en utilisant les taux de croissance des scénarios de l'OFS pour 2015-2045 et pour 2020-2050, appliqué à la population résidente permanente de la ville à partir de 2019 (Source : OFS 2020, Ville de Fribourg). Tous les scénarios nationaux prévoient une croissance et même si les trois dernières années ont vu une stagnation ou une légère décroissance en ville de Fribourg, il paraît raisonnable de tabler sur une prochaine inversion de tendance.



Ainsi, l'évolution démographique du Plan financier a été revue conformément au scénario moyen d'évolution de la population cantonale (2020-2050), faite par l'Office fédéral de la statistique (OFS), selon le tableau suivant :

Année	OFS 2020-2050 scénario MOYEN
2019	38'197
2020	38'606
2021	38'982
2022	39'350
2023	39'711
2024	40'065
2025	40'411

Cette évolution influence les charges (liées ou spécifiques pour les écoles, voir chapitre suivant) mais aussi les recettes (fiscales) pour les nouveaux habitants du territoire de la ville de Fribourg.

## 2.2.4 Plans d'aménagement de détail (PAD) sur le territoire communal

Les plans d'aménagement de détail (PAD) prévus sur tout le territoire communal font l'objet d'un inventaire et la planification du nombre de nouveaux logements a été actualisée en fonction des calendriers connus ou probables. De cette analyse découlent trois paramètres de planification importants :

- le calcul du nombre **d'enfants en âge de scolarité par quartier** pour la planification des établissements scolaires ;
- le calcul du **nombre de contribuables supplémentaires** avec l'intégration d'un impôt moyen par habitant ;
- le calcul de l'impact de ces habitants supplémentaires sur le territoire communal en regard des **charges liées** à l'Etat. Est prise en considération une augmentation globale de la population cantonale.

Dans la planification financière, il est important de considérer les avantages et les inconvénients de la construction de nouveaux logements et ceux consécutifs à l'arrivée de nouveaux habitants. En effet, il s'agit pour la Ville de planifier des infrastructures scolaires suffisantes dans les bons quartiers et de considérer l'avantage fiscal apporté par de nouveaux contribuables tout en relativisant son effet en termes de charges financières liées.

Dans un contexte d'évolution démographique moins soutenue que prévue et de relâchement du marché locatif (taux de vacance en forte hausse), il faut également considérer le risque de voir les nouveaux appartements occupés par des locataires qui quittent des appartements plus anciens de la ville, moins attractifs, qui restent ensuite vides et inoccupés.

## 2.2.5 Péréquation des ressources

En 2020, la facturation de la péréquation des ressources (basée sur les recettes) a pris l'ascenseur, elle est passée de CHF 3.7 mio à CHF 5.2 mio (CHF +1.5 mio). L'inertie du calcul, qui prend en compte en 2020 la moyenne des recettes fiscales des années 2015 à 2017 (trois années, à un coefficient fiscal de 100% pour chaque commune), signifie que pour la première fois l'augmentation importante des recettes fiscales des entreprises qui sont sorties de leur régime fiscal de manière volontaire en 2017 influence la péréquation de la Ville de Fribourg, à raison d'un tiers. Dès 2021, c'est de deux tiers que l'augmentation des recettes influence le calcul et dès 2022, le niveau 2017-2018-2019 viendra peser en plein dans la facture, selon le graphique ci-dessous.



Dès 2023, il faudra établir si 2020, dont l'impact est d'un tiers sur le calcul péréquatif, aura généré pour la Ville une meilleure résilience avec le cumul de la réforme des entreprises et de la crise sanitaire.

La simulation<sup>1</sup> effectuée en 2019 par le SCom montre que le montant de CHF 5.2 mio des comptes 2020 (rappel : CHF +1.5 mio par rapport aux comptes 2019) va continuer de progresser fortement les années

<sup>1</sup> Source : SCom 2019, simulation avec données actualisées de Fribourg et Villars-sur-Glâne, qui ont vu les plus grands changements touchant leur structure de revenus des personnes morales ces dernières années. Selon le principe *ceteris paribus* (toutes choses égales par ailleurs) pour l'évolution des autres communes fribourgeoises.

suyvantes (CHF 8.2 mio au budget 2021). Il montre d'ailleurs un nouveau sursaut de CHF 3.1 mio au budget 2022 et va encore augmenter en 2023 avant de se stabiliser un an plus tard à un niveau avoisinant les CHF 12.0 mio (CHF 11.3 mio en 2022). Ce sont ces données qui sont répercutées dans le Plan financier. Etant donné qu'elle repose sur des chiffres du passé, cette augmentation peut être qualifiée de certaine, même si son ampleur reste à confirmer car elle dépend de l'évolution des recettes de toutes les autres communes du canton.

### **2.2.6 Planification des établissements scolaires**

L'outil de planification des établissements scolaires utilisé depuis 2016 permet de définir le besoin en locaux scolaires en fonction de l'évolution attendue des élèves de la commune dans les différents sous-cercles scolaires par site et par année ainsi que de prévoir les dépenses nécessaires en parallèle (construction, rénovation, transformation).

Les objets concernés par cette planification sont les écoles enfantines, les écoles primaires, les Cycles d'orientation (CO) et les accueils extrascolaires (AES). Il s'agit de définir les besoins en salles de classe et salles spéciales (y compris les locaux sportifs et de natation) par site scolaire communal dans un horizon de dix ans. Cet exercice prend en compte les normes légales cantonales et les possibilités financières de la Ville de Fribourg. A noter que la Ville de Fribourg va au-delà de normes cantonales en offrant à sa population par exemple des classes hors pot commun.

Pour les besoins du Plan financier 2022-2026, les besoins en infrastructures scolaires (bâtiments et sites) pour les écoles enfantines et primaires (1H-8H) ainsi que les AES ont été repris de la dernière planification. La planification des CO est faite en collaboration avec l'Association des CO de la Sarine.

### **2.2.7 Réseau Santé Sarine (RSS) et agglomération de Fribourg (Agglo)**

Les frais de fonctionnement, c'est-à-dire les charges administratives du Réseau Santé Sarine (RSS) sont répartis selon la population légale pour 75% et selon la population légale pondérée par l'indice de potentiel fiscal (IPF) pour les 25% restants; ils font partie intégrante de la planification financière de la Ville de Fribourg.

Dès 2019, l'augmentation des coûts du RSS porte sur le financement de l'agrandissement des EMS des Martinets à Villars-sur-Glâne et du Gibloux à Farvagny. En 2020, le financement de l'agrandissement de l'EMS du Manoir à Givisiez est compris dans la participation communale. La participation de la Ville de Fribourg est de 36.5% du montant annuel total du RSS. L'impact de cette augmentation a été considéré et il influence fortement les charges liées dès 2021 (augmentation de CHF 0.2 mio en 2021, CHF 0.8 mio en 2022, et CHF 1.1 mio en 2023).

L'Agglo a livré sa planification financière, en cours de validation par son Conseil. Une augmentation très importante est constatée, naturellement aussi liée à l'augmentation des mesures de PA2 et PA3, projets annoncées par les représentants de la Ville mais cofinancées par l'ensemble des communes. On note un impact cumulatif de CHF 1.1 mio en 2022, CHF 0.7 mio en 2023, CHF 1.5 mio en 2024, CHF 1.0 en 2025 et CHF 0.8 mio en 2026, ce qui représente une facture totale pour l'année 2026 de CHF 5.2 mio supérieure à celle de 2021. Ces chiffres ont été repris tels qu'annoncés dans le Plan financier de la Ville.

Le Conseil d'Etat a fixé au 1<sup>er</sup> janvier 2021 la date d'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les agglomérations (LAgg) adoptée par le Grand Conseil en août dernier. Cette nouvelle loi prévoit un soutien technique et financier du canton aux agglomérations. Elle fait en outre disparaître la forme institutionnelle propre aux agglomérations, dont seule l'Agglomération de Fribourg s'était dotée. Le Conseil d'Etat a donc adopté également des dispositions assurant le fonctionnement de cette dernière durant la phase transitoire et garantissant une transition sans lacune entre l'Agglomération de Fribourg et la future association de communes à créer.

En concomitance avec les travaux à venir, nécessaires à la création d'une agglomération répondant aux nouvelles dispositions légales, la Ville de Fribourg est tenue à la planification financière de l'Agglo actuelle, notamment en lien avec les mesures PA2, PA3 et PA4. Concernant ces dernières, l'Agglo, par le biais de l'Etat de Fribourg, a obtenu de la Confédération les délais de réalisations en lien avec les projets d'agglomération pour garantir les subventions promises. Ceux-ci sont :

- a) PA2
  - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès arrêté fédéral adopté (déjà fait)
  - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2027**
  - fin des travaux de réalisation : a priori pas de date annoncée par la Confédération pour fournir le décompte final
- b) PA3
  - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès 01.10.2019 (adoption arrêté fédéral)
  - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2025** (soit 6 ans et 3 mois après adoption)
  - fin des travaux de réalisation : a priori pas de date annoncée par la Confédération pour fournir le décompte final
- c) PA4
  - début des travaux de réalisation au plus tôt : dès l'adoption de l'arrêté fédéral (prévu le 01.10.2023)
  - début des travaux de réalisation au plus tard : **avant le 31.12.2028** (soit 5 ans et 3 mois après adoption, à confirmer)
  - fin des travaux de réalisation : a priori pas de date annoncée par la Confédération pour fournir le décompte final

## 2.2.8 Fusion du Grand Fribourg<sup>2</sup>

Le projet de fusion des communes du Grand Fribourg a été lancé à la demande de quatre Communes et le périmètre, en comportant neuf, Avry, Belfaux, Corminboeuf, Fribourg, Givisiez, Granges-Paccot, Marly, Matran et Villars-sur-Glâne, a été fixé par le Conseil d'Etat. L'Assemblée constitutive a été mise sur pied pour concrétiser ce projet. Elle a validé le concept de fusion le 29 janvier 2020, il décrit les prestations, l'organisation et le cadre financier proposés pour la commune fusionnée.

Après deux ans de réflexions, l'Assemblée constitutive du Grand Fribourg livre, avec le concept de fusion des communes du Grand Fribourg, un projet de société aux personnes habitant le périmètre. Les avantages importants que recèle la fusion du Grand Fribourg dans tous les domaines de la vie d'une commune sont contrebalancés par des inconvénients, principalement liés aux changements induits par une fusion. L'Assemblée constitutive du Grand Fribourg a cherché des réponses à ces inquiétudes légitimes.

Le vote consultatif a eu lieu en septembre 2021 ; seules les communes de Fribourg, Marly et Belfaux ont répondu favorablement au projet de fusion.

A l'heure du bouclage de la rédaction de ce document, aucune décision quant à la poursuite du processus n'a été publiée par l'Assemblée constitutive ou l'Etat après le vote consultatif populaire.

Dès lors, dans le cadre de ce Plan financier (tout comme dans le précédent), aucune ligne de dépenses supplémentaires n'a été prise en compte.

---

<sup>2</sup> Source : [www.grandfribourg.ch](http://www.grandfribourg.ch) et informations des groupes de projets

### 2.2.9 Association Régionale de la Sarine (ARS)

La création d'une entité régionale sous la forme d'une association est rendue indispensable par les bases légales en vigueur, l'agglomération de Fribourg ne pouvant reprendre la couverture « régionale » (soit l'entier du district de la Sarine) dans sa composition actuelle. Les statuts à ce propos ont été approuvés en septembre dernier par le Conseil général de Fribourg ainsi que par les autres communes liées au projet. Il convient cependant de relever les effets financiers suivants qui pourraient, à terme, péjorer les finances communales :

#### a) Fonds d'investissement (fonds propres) et fonds étrangers

Selon l'art. 21 des statuts de l'ARS, le fonds d'investissement commun est abandonné en faveur d'une autorisation d'endettement (fonds étrangers) pour les besoins de trésorerie courante de CHF 150'000.-.

Si on peut comprendre qu'un premier échec (soumission de février 2012) ait conduit à un abandon du fonds d'investissement, on peut constater qu'en son absence il ne sera pas envisageable pour la structure de faire des investissements qui appartiendraient à l'entité « région ». Les cotisations annuelles des communes membres serviront ainsi uniquement à faire fonctionner l'entité et confirme que le rôle de l'ARS sera celui d'un coordinateur-planificateur et pas d'un constructeur-propriétaire.

#### b) Clé de répartition entre communes-membres

La clé est basée uniquement sur le principe de la population légale (art. 24), faisant de la Ville de Fribourg la principale contributrice.

Néanmoins, l'article 24 a été complété et prévoit désormais que, lorsqu'un projet présente un intérêt particulier pour une ou plusieurs communes spécifiques, l'assemblée des délégués peut, en dérogation à l'alinéa 1, prévoir une autre clé de répartition (article 24 alinéa 2), à la condition que toutes les communes concernées aient accepté cette clé. A cet effet, elle tient compte des critères définis à l'alinéa 3 et prend sa décision à la majorité qualifiée des trois quarts des voix, représentant les trois quarts de la population légale de toutes les communes membres de l'association (article 24 alinéa 2). La part du projet à la charge exclusive de la ou des communes pour laquelle/lesquelles il présente un intérêt particulier au sens de l'alinéa 2 se monte à 50% au maximum du montant à charge de l'association, le solde étant réparti entre toutes les communes membres, conformément à l'alinéa 1 (article 24 alinéa 4).

#### c) Charges liées

La création d'une nouvelle entité intercommunale impliquera de nouvelles charges liées dont le montant est malheureusement encore inconnu aujourd'hui. A moyen-long terme, il pourrait être élevé en fonction de l'ampleur de la planification, des études nécessaires et du nombre de collaborateurs engagés. Ceci implique pour la Ville de Fribourg des contributions liées à deux instances de planification régionale, ce qui peut être onéreux et qui comporte le danger de commander des études à double ou, pire encore, des études qui s'opposent entre elles.

L'impact financier étant pour l'heure inconnu, une ligne « ARS » alimente désormais la matrice des risques.

### 3. Compte de fonctionnement - analyse

#### 3.1 Plan 2022-2026 avec le scénario moyen

Voici le Plan financier tel qu'il se présente par natures comptables pour la période 2022-2026, dans le scénario moyen qui prévoit une augmentation annuelle des recettes fiscales de 2.1%.

COMPTÉ DE RESULTATS		En cours		Budget et plan financier			
Scénario moyen	Compte	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
30 Charges de personnel	66.1	66.8	70.2	70.9	71.6	72.3	73.0
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	27.7	32.6	33.7	35.4	31.7	31.7	31.7
33 Amortissement du patrimoine administratif	13.3	18.8	17.0	18.1	21.4	23.4	23.6
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	16.3	3.7	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
36 Charges de transfert	105.6	113.1	120.7	119.3	122.1	123.4	125.4
39 Imputations internes	28.5	31.9	32.6	32.6	32.6	32.6	32.6
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>257.4</b>	<b>266.9</b>	<b>279.7</b>	<b>281.9</b>	<b>284.9</b>	<b>289.0</b>	<b>291.9</b>
40 Revenus fiscaux	164.7	164.1	162.2	177.1	182.1	183.2	184.6
41 Patentes et concessions	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8
42 Taxes et redevances	31.9	34.0	34.2	35.8	37.3	38.4	39.0
43 Revenus divers	2.2	2.2	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	3.1	2.4	10.6	5.0	2.3	0.3	0.3
46 Revenus de transferts	22.8	28.9	27.3	24.1	24.1	24.1	24.1
49 Imputations internes	28.4	31.9	32.6	32.6	32.6	32.6	32.6
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>253.8</b>	<b>264.3</b>	<b>270.2</b>	<b>277.7</b>	<b>281.7</b>	<b>281.8</b>	<b>283.9</b>
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>	<b>-3.6</b>	<b>-2.6</b>	<b>-9.5</b>	<b>-4.2</b>	<b>-3.3</b>	<b>-7.2</b>	<b>-8.1</b>
34 Charges financières	6.9	5.7	5.5	4.4	5.0	5.5	6.2
44 Revenus financiers	6.9	7.3	7.9	8.0	8.0	8.2	8.2
<b>Résultats provenant des financements</b>	<b>-0.1</b>	<b>1.6</b>	<b>2.4</b>	<b>3.6</b>	<b>3.0</b>	<b>2.7</b>	<b>2.0</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3.7</b>	<b>-1.0</b>	<b>-7.1</b>	<b>-0.6</b>	<b>-0.3</b>	<b>-4.5</b>	<b>-6.1</b>
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	5.2	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>5.2</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>1.5</b>	<b>3.0</b>	<b>-3.1</b>	<b>3.5</b>	<b>3.8</b>	<b>-0.5</b>	<b>-2.1</b>

Le scénario moyen montre une moyenne positive de CHF 0.3 mio sur la période 2022-2026. Ce résultat est cependant à considérer avec prudence, sachant qu'il résulte principalement de la possibilité offerte par la LFCo de dissoudre la réserve de réévaluation du patrimoine administratif créée en 2021 jusqu'en 2030 (durant 10 ans, à hauteur de CHF 4.0 mio par an) afin de couvrir l'écart d'amortissement généré par la réévaluation opérée. Cette situation « comptable », non génératrice de flux financier positif (cash), a pour conséquence une augmentation de l'endettement de la Ville, qu'il faut surveiller attentivement, et un **déficit structurel programmé au plus tard dès 2030 sans un travail nécessaire sur la diminution des charges.**

Les sections suivantes expliquent comment ce résultat a été obtenu en commençant par l'épure des comptes sur la période 2016 à 2020.

### 3.2 Epurement des comptes de 2016 à 2020

Les comptes de 2016 à 2020 épurés des charges et des produits extraordinaires, montants uniques ou irréguliers, se présentent comme suit :

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2016 2020	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée
	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020			Prévision 2021	Budget 2022	
En millions de francs										
30 Charges de personnel	58.0	58.7	60.4	61.4	64.2	10.54%	2.54%	66.8	70.2	1.00%
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	28.0	25.3	25.5	25.3	26.5	-5.33%	-1.36%	32.6	33.7	0.00%
33 Amortissement du patrimoine administratif	14.2	12.8	11.0	10.5	13.3	-6.82%	-1.75%	18.8	17.0	effectif
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1.4	1.6	5.3	3.7	4.0	177.51%	29.07%	3.7	5.5	effectif
36 Charges de transfert	96.1	97.2	100.0	103.9	105.6	9.90%	2.39%	113.1	120.7	effectif
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>197.8</b>	<b>195.7</b>	<b>202.3</b>	<b>204.9</b>	<b>213.6</b>	<b>7.95%</b>	<b>1.93%</b>	<b>235.0</b>	<b>247.1</b>	<b>1.61%</b>
40 Revenus fiscaux	142.0	160.1	169.4	170.6	170.5	20.08%	4.68%	164.1	162.2	2.10%
41 Patentes et concessions	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	34.30%	7.65%	0.7	0.7	1.50%
42 Taxes et redevances	34.7	35.1	34.7	33.4	34.1	-1.67%	-0.42%	34.0	34.2	1.50%
43 Revenus divers	0.6	0.8	1.8	2.2	2.2	256.61%	37.42%	2.2	2.5	1.50%
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	1.7	1.7	0.1	3.6	3.1	87.83%	17.07%	2.4	10.6	effectif
46 Revenus de transferts	23.6	23.9	23.4	23.1	23.8	0.61%	0.15%	28.9	27.3	effectif
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>203.1</b>	<b>222.0</b>	<b>229.9</b>	<b>233.5</b>	<b>234.4</b>	<b>15.42%</b>	<b>3.65%</b>	<b>232.4</b>	<b>237.5</b>	<b>1.82%</b>
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>	<b>5.3</b>	<b>26.3</b>	<b>27.6</b>	<b>28.6</b>	<b>20.8</b>	<b>296.55%</b>	<b>41.12%</b>	<b>-2.6</b>	<b>-9.5</b>	
34 Charges financières	5.5	6.5	6.6	6.8	6.9	26.22%	5.99%	5.7	5.5	effectif
44 Revenus financiers	7.8	7.8	8.0	7.9	6.9	-11.31%	-2.96%	7.3	7.9	0.00%
<b>Résultats provenant des financements</b>	<b>2.3</b>	<b>1.3</b>	<b>1.4</b>	<b>1.1</b>	<b>-0.1</b>	<b>-102.50%</b>	<b>-</b>	<b>1.6</b>	<b>2.4</b>	
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7.5</b>	<b>27.6</b>	<b>29.0</b>	<b>29.7</b>	<b>20.8</b>	<b>176.29%</b>	<b>28.93%</b>	<b>-1.0</b>	<b>-7.1</b>	
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			4.0	4.0	effectif
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>			<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>7.5</b>	<b>27.6</b>	<b>29.0</b>	<b>29.7</b>	<b>20.8</b>	<b>176.29%</b>	<b>28.93%</b>	<b>3.0</b>	<b>-3.1</b>	

L'épurement des données historiques a principalement porté sur des provisions (heures et vacances du personnel, activations des salaires sur investissements, risques juridiques, CPPVF, CPPEF, Pila, sites pollués, etc.), des amortissements extraordinaires ou pour la STEP, des attributions à des réserves non obligatoires ou des attributions liées à des prélèvements équivalents, des modifications dans le traitement des débiteurs irrécouvrables (2016 et 2019), des recettes fiscales ou de vente de terrain uniques (recettes de dissolution du CIG en 2020 pour CHF 5.2 mio), la prise en charge de deux années de déficit pour les Bains de la Motta afin de faire correspondre l'année de subvention et celle du déficit (2016), ainsi que l'élimination des imputations internes. En 2020, les effets principaux liés à la crise COVID-19 ont également été neutralisés, en fonction d'une identification faite sur demande du Service des communes (SCom).

Les colonnes du tableau ci-dessus sont à comprendre ainsi :

- la colonne "Evolution 2016-2020" montre la progression totale de 2016 à 2020 en pourcent ;
- l'évolution moyenne annuelle est calculée sur la progression des chiffres d'année en année ;
- l'évolution planifiée annonce le taux de croissance appliqué dès le budget 2022.

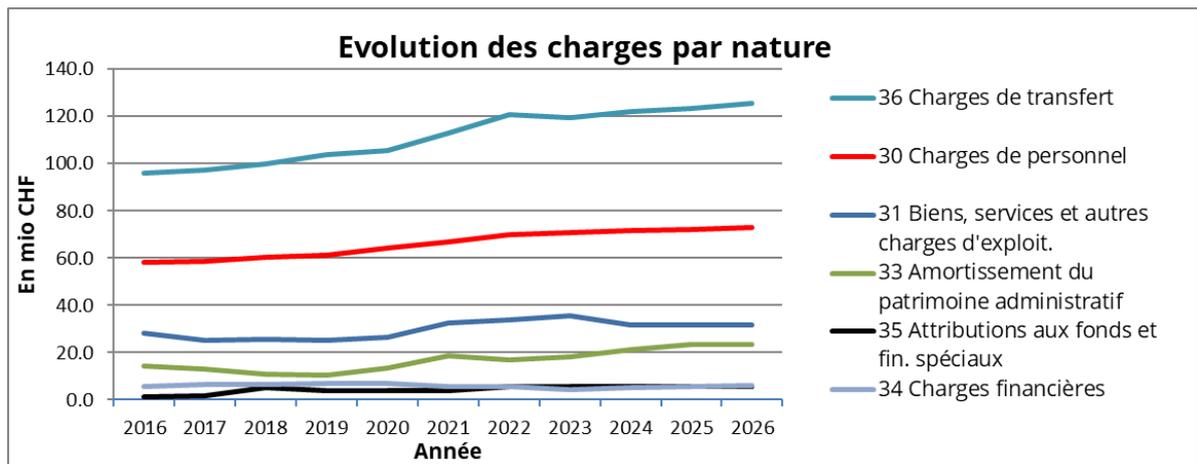
Les explications des taux retenus font l'objet de la prochaine section.

### 3.3 Evolution des charges

La tendance globale et l'évolution moyenne annuelle sont calculées pour les rubriques 30 "Charges de personnel", 31 "Biens, services et autres charges d'exploitation", 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" 36 "Charges de transfert". Pour les autres rubriques 34 "Charges financières" et 33 "Amortissements du patrimoine administratif", les valeurs découlent du plan d'investissement annexé.

Quant à la rubrique 39 "Imputations internes", elle est stable et n'est pas retenue dans cette analyse, elle évolue parallèlement entre les charges et les revenus et n'a de ce fait pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des charges épurées de 2016 à 2020, celles de la prévision 2021 et celle du budget 2022 ainsi que leurs tendances selon les taux appliqués dès le budget 2022.



#### 3.3.1 Charges de personnel

La rubrique 30 "Charges de personnel" reste en augmentation linéaire. Les charges entre 2016 et 2020 sont passées de CHF 58.0 mio à CHF 64.2 mio, soit une augmentation moyenne annuelle de 2.5% en quatre ans. Les équivalents plein temps (EPT) sont passés de 491.4 fin 2016 à 530.8 au 31 décembre 2020 (+8.0%), alors que la population résidente légale a augmenté de 0.6% sur la même période.

En 2020, une augmentation des cotisations de l'employeur à la CPPVF et des charges liées à la révision du système salarial influence la progression. En l'absence d'inflation depuis la dernière adaptation au renchérissement datant de 2011, les salaires n'ont pas subi d'indexation ces dernières années.

Depuis plusieurs années, hors élément particulier, le Conseil communal s'est donné comme règle une croissance ordinaire des charges du personnel limitée à 1.5% par année. Cependant, les dernières évolutions ont mené le Conseil communal à réduire la progression planifiée. **Hors effets particuliers, l'évolution de 1.0% est retenue pour le Plan financier 2022-2026** (1.5% dans le plan 2021-2025).

#### 3.3.2 Biens, services et autres charges d'exploitation

La rubrique 31 "Biens services et autres charges d'exploitation" a diminué de 5.3% de 2016 à 2020, ce qui représente une évolution annuelle de -1.4%. Il est à préciser que les taux sont calculés sur les comptes épurés afin de lisser la tendance. En effet, sous cette rubrique a été épurée la provision sur débiteurs douteux en 2016 et 2019 ainsi que certaines dépenses liées exclusivement à la crise COVID-19. C'est sous cette position que l'évolution de l'indice des prix à la consommation se fait le plus ressentir, même si elle est relativement stable ces dernières années.

Des effets particuliers (objectifs d'économies) ont été introduits séparément dès 2024.

Compte tenu d'un taux d'inflation bas, de l'évolution des précédentes années et de la progression importante au budget 2020 et 2021 (due en partie au retraitement du plan comptable), **l'objectif de 0.0% d'augmentation (stabilité) est fixé dès 2023** (0.0% dès 2022 dans le plan précédent).

### 3.3.3 Amortissements du patrimoine administratif

La rubrique 33 "Amortissements du patrimoine administratif" évolue en fonction des investissements votés et de la durée d'amortissement prévue. Ces charges, épurées des amortissements extraordinaires, sont passées de 2016 à 2020 de CHF 14.2 mio à CHF 13.3 mio (-6.8%).

L'application des normes de la LFCo a plusieurs conséquences sur ce poste d'amortissements. Tout d'abord, les investissements du patrimoine financier ne sont pas amortis mais sont réévalués de manière régulière. Ensuite, de la réévaluation du patrimoine administratif au 31 décembre 2020, portant sur les 20 dernières années selon les nouveaux taux d'amortissement stipulés dans l'OFCo, découlent trois scénarios :

- la réévaluation montre un montant au bilan plus élevé ; la différence est mise en réserve de réévaluation et l'amortissement supplémentaire peut être compensé par cette réserve durant 10 ans pour éviter que le contribuable ne paie à double les amortissements déjà effectués ;
- la réévaluation est inférieure au solde au bilan : une écriture compensatoire unique est comptabilisée en 2021, remettant l'objet au bon niveau d'amortissement ;
- la réévaluation n'entraîne pas de différence ; aucune écriture n'est à comptabiliser.

Après redéfinition des règles de répartition entre patrimoine financier et patrimoine administratif, approuvées par le SCom courant 2021, la réévaluation finale du patrimoine administratif génère un écart total de CHF 40.4 mio (valeur MCH2 supérieure à MCH1), qui est à mettre dans la réserve de réévaluation prévue à cet effet. Ce montant sera dissout linéairement sur 10 ans pour compenser l'augmentation des amortissements. A noter que les amortissements effectifs suivront eux l'amortissement légal au-delà des 10 ans. Entre 2021 et 2030, le compte de résultat sera donc « artificiellement » plus positif, grâce à la dissolution de la réserve, et ce plus que proportionnellement aux amortissements engendrés par la réévaluation.

Le plan d'investissement actualisé (voir annexe) représente les axes de priorité fixés par le Conseil communal pour le développement de la Ville. Les amortissements liés à ces investissements sont en constante augmentation mais jugés nécessaires afin de maintenir l'attractivité de la capitale cantonale, de répondre aux besoins en infrastructures et de maintenir le niveau des prestations.

### 3.3.4 Charges financières

La rubrique 34 "Charges financières" est intimement liée à l'évolution de la dette et aux marchés financiers avec des taux historiquement bas. Le poids des intérêts est passé de CHF 5.5 mio en 2016 à CHF 6.9 mio en 2020, soit une augmentation de 6.0% en moyenne annuellement. Les intérêts au taux de 4.25% liés au prêt à la Caisse de prévoyance (CPPVF) sont inclus dans cette rubrique. Le taux moyen des emprunts de la Ville de Fribourg s'élevait à 1.9% (y.c. CPPVF) au 31 décembre 2020.

Les intérêts du Plan financier sont calculés en tenant compte des échéances des emprunts actuels et des besoins futurs selon le plan des dépenses d'investissements. Une augmentation progressive des taux d'intérêts est prise en compte pour les emprunts qu'il sera nécessaire de contracter à futur.

Malgré les besoins d'investissement en hausse, l'augmentation de la dette ne devrait pas entraîner une augmentation des intérêts massive en raison des prochains remboursements de prêts qui ont été réalisés à des taux bien plus élevés que ceux inscrits dans le Plan financier pour l'horizon 2022-2026.

### 3.3.5 Attributions aux fonds et financements spéciaux

Les charges de la rubrique 35 "Attributions aux fonds et financements spéciaux" ont subi des variations importantes ces dernières années, au gré des résultats d'exploitation, mais après épurement des effets spéciaux, les montants restent assez bas et stables. L'attribution aux réserves et provisions aux comptes 2020 représente l'assainissement des falaises CHF 3.3 mio et la décharge de la Pila CHF 9.0 mio, montants qui ont été neutralisés. Dès 2022, seules les attributions obligatoires sont prévues.

### 3.3.6 Charges de transfert

Cette rubrique contient toutes les charges venant du Canton ou des associations de communes, les assurances sociales, les subventions à des tiers, ainsi que les charges de péréquation financière.

Les futures charges liées relatives au Réseau Santé Sarine (RSS) qui réunit les homes, la Fondation de l'aide et des soins à domicile de la Sarine (FASDS), la commission des indemnités forfaitaires (IF), le RSS et le SAS, ainsi que les effets financiers de l'introduction de Senior +, augmentent régulièrement dès 2018. Le RSS a annoncé une augmentation de CHF 1.1 mio à charge de la Ville de Fribourg en 2023, CHF 0.6 mio en 2024, CHF 0.2 mio en 2025 et CHF 1.0 mio en 2026. Il faut ajouter à ces montants les charges intercommunales liées à l'Agglo qui vont augmenter de manière substantielle en raison des projets d'Agglomération de 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> génération (PA2 et PA3). Environ 50% des amortissements et des frais financiers induits de ces nouvelles charges seront supportés par la Ville de Fribourg mais répartis sur la durée de vie des investissements, selon le taux d'amortissement appliqué. Le Plan financier se voit touché de CHF 0.7 mio en 2023, CHF 1.5 mio supplémentaires en 2024, CHF 1.0 mio en 2025 et CHF 0.8 mio en 2026.

Dernier élément, sachant que pour les constructions de nouveaux logements dans les PAD du territoire communal, des revenus d'impôts supplémentaires ont été considérés, il faut également prendre en compte une part contributive supplémentaire aux charges liées cantonales. L'augmentation par habitant a cependant été pondérée par une augmentation de la population attendue dans l'ensemble du canton.

La rubrique évolue par paliers et en fonction de la situation économique pour l'aide sociale également.

Comme il l'a été indiqué dans le dernier Plan financier, la péréquation intercommunale des ressources, se voit péjorée dès 2020 au vu des recettes fiscales supplémentaires encaissées dès 2017 (bénéfice des personnes morales). En effet, la péréquation des ressources est calculée avec une moyenne mobile sur trois ans (impact d'un tiers des recettes 2017 en 2020, deux tiers en 2021 et plein en 2022). L'impact a été porté à CHF 3.1 mio au budget 2022 et à CHF 0.7 mio supplémentaires dès 2023. Le montant devrait ensuite se stabiliser à environ CHF 12.0 mio (2019 : CHF 3.7 mio).

Globalement, cette rubrique est passée de CHF 96.1 mio en 2016 à CHF 105.6 mio en 2020, soit une augmentation annuelle de CHF 2.4%.

Pour cette rubrique, **les effets uniques sont calculés séparément. L'évolution planifiée de 2022 à 2026 montre une augmentation annuelle de 1.0% en moyenne.**

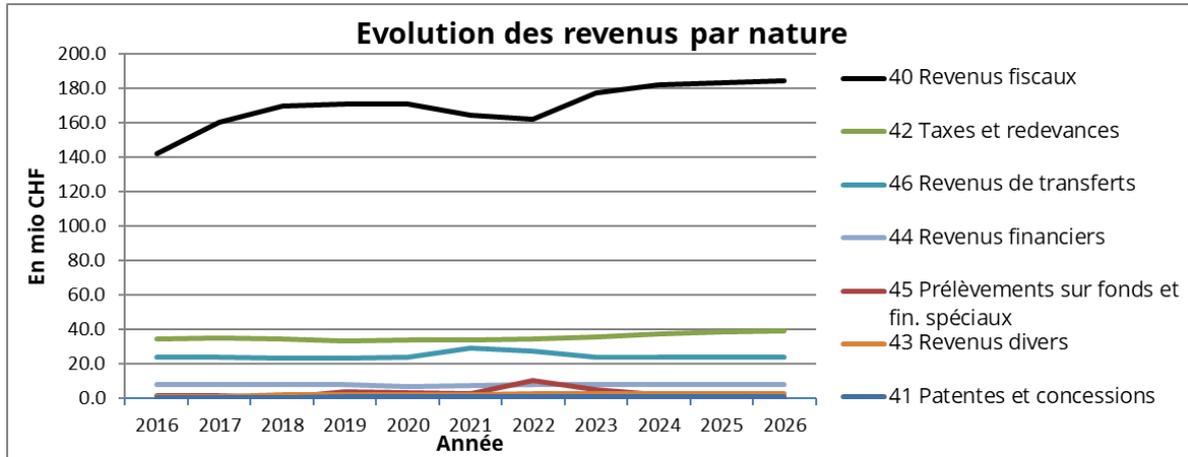
## 3.4 Evolution des produits

Les rubriques 41 "Patentes et concessions" et 43 "Revenus divers" ne font pas l'objet d'une analyse particulière. En effet, les montants de ces rubriques sont inférieurs à CHF 5.0 mio et n'évoluent pas de manière significative dans le temps.

De la même manière que pour les charges et comme expliqué sous la section 3.2, les comptes ont été épurés. Comme pour les charges, la rubrique 49 "Imputations internes" a été neutralisée car elle n'a pas d'influence sur le résultat.

Le graphique ci-dessous reprend l'évolution des produits épurés de 2016 à 2020, celles de la prévision 2021 et du budget 2022 ainsi que leurs tendances selon les taux appliqués dès le budget 2022 dans le scénario moyen.

Les explications des taux retenus pour les différentes natures comptables font l'objet des prochaines sous-sections.



### 3.4.1 Revenus fiscaux

Etant donné les particularités à caractère unique de l'évolution des recettes fiscales de 2016 à 2020 et les conséquences qu'a la crise sanitaire sur les recettes 2020 et 2021 (voir chapitre « Contexte économique »), la planification future ne se base pas seulement sur l'historique mais sur les critères suivants : la projection de nouveaux contribuables suite à la construction de logements dans les PAD en cours, les spécificités de certaines personnes physiques et morales dans la période 2019-2025 (changements de situation fiscale) ainsi qu'une perspective de reprise économique dès 2023. Lors de l'élaboration du budget 2022, comme les années précédentes, de nombreux contacts ont été pris avec les entreprises sises sur le territoire communal afin d'évaluer leurs prévisions futures (2021 et 2022 particulièrement) en termes de résultats et donc de fiscalité.

Ici, il faut rappeler l'évolution très positive qui touche les années 2017 à 2019, à savoir des recettes fiscales supplémentaires pour un montant supérieur à CHF 10.0 mio venant de plusieurs entreprises distinctes.

Dans les Plans financiers précédents, il a été mentionné que (1) cet élément positif serait à l'origine d'une baisse proportionnelle dès 2020 lors de l'entrée en vigueur de PF 17, en raison du niveau des recettes fiscales sur le bénéfice en 2020, à taux unique pour toutes les entreprises, qui fera baisser ces recettes supplémentaires de l'ordre de 50%, mais (2) que cette baisse pourra être compensée par d'autres éléments liés à la structure des entreprises de la Ville. La pandémie apporte également son lot d'incertitudes jusqu'à la finalisation des taxations de l'année 2020 (un montant estimatif a été neutralisé lors de l'épure). Cependant, ce Plan financier table sur une amélioration de la situation dès 2023 et la progression annuelle prévue dans les anciens Plans est reprise pour la période quinquennale.

La perte de recettes pourra être compensée dès 2021 grâce à la dissolution de la provision PF 17 faite lors du bouclage des comptes 2017 (voir chapitres suivants).

Les autres critères d'augmentation pour les personnes physiques et morales (évolution de la population hors PAD, développement économique, annonces du Service des contributions (SCC), taux d'imposition, etc.) sont considérés dans la progression retenue en fonction des trois scénarios (optimiste, moyen et pessimiste).

Pour le plan 2022-2026, le taux de croissance des recettes fiscales du scénario optimiste est de 2.5%, **le taux du scénario moyen est de 2.1%** et celui du scénario pessimiste se monte à 1.8%. **Le taux du scénario moyen a été retenu pour cette planification fiscale, tout comme les particularités liées à la fiscalité des personnes morales décrites ci-dessus, saisies séparément.**

### 3.4.2 Taxes et redevances

La rubrique 42 "Taxes et redevances" est passée de CHF 34.7 mio en 2016 à CHF 34.1 mio en 2020 après épurement, soit une diminution annuelle moyenne de 0.4%.

Cette rubrique comptable regroupant des revenus provenant de différentes sources financières internes (produits des parcomètres, amendes d'ordre, taxes non pompier, taxes déchets, taxes de décharge, émoluments, etc.), est assez stable. Les effets de la crise sanitaire touchant l'année 2020 ont été neutralisés.

Tenant compte de l'augmentation de la population, **une augmentation de 1.5% (inchangé) pour cette rubrique a été retenue** pour les années 2023 à 2026.

### 3.4.3 Prélèvements sur fonds et financements spéciaux

Les revenus de la rubrique 45 "Prélèvements sur fonds et financements spéciaux" sont gérés de manière ciblée en fonction des besoins identifiés. Les éléments suivants ont été planifiés :

- la provision PF 17 totalisant CHF 12.0 mio est ainsi dissoute de manière échelonnée entre 2021 et 2024 ;
- une dissolution de la réserve de réévaluation du patrimoine financier est comptabilisée en fonction des besoins effectifs identifiés annuellement (CHF 4.0 mio par an linéairement sur 10 ans) ;
- dissolution de diverses provisions effectuées jusqu'au bouclage 2020 (CPPEF, projets BlueFactory).

Ces opérations ont pour effet de neutraliser les charges comptabilisées au compte de résultats (et non les dépenses).

### 3.4.4 Revenus de transferts

Dans la rubrique 46 « Revenus de transferts » sont comptabilisées les diverses subventions fédérales et cantonales (péréquation des besoins, aide sociale, autres), ainsi que l'amortissement des subventions d'investissement et les participations d'autres communes.

L'évolution de ces revenus entre 2016 et 2020 est de +0.6%, soit 0.2% en moyenne annuelle. Après un épurement des amortissements de subventions en 2023 pour un montant de CHF 3.3 mio (en effet, les amortissements sont saisis « au net » sur la période de planification 2023-2026), le Plan financier 2023-2026 table sur **une stabilité de l'évolution (0.0%)**.

## 4. Evolution du bilan

L'évolution du bilan jusqu'en 2026 donne des informations importantes quant à la projection des liquidités, de l'endettement et de la situation des fonds propres.

Ce Plan financier contient l'évolution bilancielle selon les nouvelles normes comptables MCH2, conformément aux exigences de la LFCo. Les modifications effectuées sont substantielles et peuvent être résumées ainsi :

- une réévaluation du patrimoine administratif selon les nouvelles règles d'amortissements (nouveaux taux) et pour tous les investissements faits lors des 20 dernières années, avec création d'une réserve liée à ce retraitement (utilisable linéairement durant 10 ans) afin d'éviter que le contribuable ne passe deux fois à la caisse durant cette période limitée ; cette opération avait déjà été faite l'an dernier mais a été revue parallèlement au retraitement du patrimoine financier (voir point suivant) ;
- une réévaluation du patrimoine financier cette année, entraînant la création d'une réserve dissoute le 31.12.2021 et alimentant les autres capitaux propres ;
- l'élimination de l'actif lié à la recapitalisation dans le cadre du retraitement de la valeur du patrimoine sous rubrique « subventions d'investissement ».

Hormis ces modifications d'importance, les principes de base régissant l'établissement du bilan quinquennal sont inchangés :

- pas de politique expansive dans le domaine des placements du patrimoine financier faute de moyens disponibles ;
- prise en compte des effets des dépenses d'investissements et de l'évolution des amortissements selon le plan validé par le Conseil communal ;
- gestion de la dette à court, moyen ou long terme en respectant le niveau moyen de liquidités de CHF 10.0 mio ;
- gestion de l'évolution du prêt de l'employeur à la CPPVF selon le plan de recapitalisation ;
- gestion des provisions et réserves selon les hypothèses de planification retenues.

Les opérations particulières touchant la planification financière 2022-2026 sont :

- la gestion de toutes les provisions faites jusqu'au bouclage 2020 en fonction de leur utilisation durant la période partant de 2021 (compte prévisionnel) et aboutissant à 2026, à savoir : PF 17, réserve liée au retraitement du patrimoine financier, CPPEF et projets BlueFactory ;
- prise en compte des paramètres de versements et remboursements des prêts et augmentations de capital-actions octroyés par la Ville.

Certaines positions restent identiques car elles sont conditionnées par des changements de processus ou d'habitudes ; peuvent être citées en exemple la moralité de paiement pour les débiteurs, les processus internes pour le paiement des créanciers, la politique de placement, les sollicitations de prêts, les actifs et passifs transitoires, etc.

Après saisie des paramètres énumérés, la situation bilancielle pour la période de planification 2016-2026 est la suivante (scénario moyen) :

BILAN	Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
	Scénario moyen						Prévision 2021	Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025
En millions de francs	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Budget 2022					
100 Disponibilités	20.2	36.0	40.4	44.3	27.2	10.8	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
101 Créances	-97.7	-126.9	-152.6	-153.1	-127.1	-130.0	-130.0	-130.0	-130.0	-130.0	-130.0
102 Placements financiers à court terme	0.0	0.0	0.0	1.0	1.0	1.0	1.0	1.0	0.0	0.0	0.0
104 Actifs transitoires	134.0	158.5	184.0	187.1	155.2	160.0	160.0	160.0	160.0	160.0	160.0
106 Marchandises et approvisionnements	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2
107 Placements financiers à long terme	40.0	41.8	42.7	43.1	46.0	56.6	56.6	56.6	56.6	56.6	56.6
108 Immobilisations corporelles PF	20.0	17.4	16.6	15.9	17.3	170.0	186.4	188.5	192.5	201.1	205.1
140 Immobilisations corporelles PA	111.1	129.8	141.3	163.1	169.7	252.5	316.2	388.4	428.4	449.5	483.0
142 Immobilisations incorporelles PA	4.7	5.4	6.7	7.8	19.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1	12.1
145 Participations et capital social PA	33.9	32.9	32.0	31.1	30.3	32.9	32.9	32.9	37.9	37.9	42.9
146 Subventions d'investissement	50.1	49.3	48.5	47.6	46.7	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0	3.0
<b>Actifs</b>	<b>316.5</b>	<b>344.5</b>	<b>359.8</b>	<b>388.2</b>	<b>385.6</b>	<b>569.1</b>	<b>648.4</b>	<b>722.7</b>	<b>770.6</b>	<b>800.4</b>	<b>842.9</b>
200 Engagements courants	8.7	5.5	0.9	11.5	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0	10.0
201 Engagements financiers à court terme	0.0	11.0	11.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
204 Passifs transitoires	3.3	4.7	3.4	3.4	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9	5.9
206 Engagements financiers à long terme	250.9	238.3	226.6	228.9	220.6	250.6	347.0	426.6	476.8	511.1	559.7
208 Provisions à long terme	6.2	25.9	49.1	67.1	68.0	65.8	55.7	51.0	49.0	49.0	49.0
209 Engagements envers des tiers	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1
<b>Capitaux de tiers</b>	<b>269.2</b>	<b>285.4</b>	<b>291.0</b>	<b>311.0</b>	<b>304.5</b>	<b>332.3</b>	<b>418.6</b>	<b>493.5</b>	<b>541.7</b>	<b>576.0</b>	<b>624.6</b>
293 Réserves	13.3	17.6	22.7	27.6	30.0	26.0	26.0	26.0	26.0	26.0	26.0
295 Réserve liée au retraitement du PA (2021-2030)	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	36.4	32.3	28.3	24.2	20.2	16.2
298 Autres capitaux propres	29.7	29.7	29.7	29.7	29.7	150.2	150.2	150.2	150.2	150.2	150.2
2990 Résultat annuel	7.1	7.5	4.7	3.3	1.5	3.0	-3.1	3.5	3.8	-0.5	-2.1
2999 Résultats cumulés des années précédentes	-2.8	4.3	11.8	16.5	19.8	21.3	24.3	21.2	24.7	28.4	28.0
<b>Capital propre</b>	<b>47.3</b>	<b>59.1</b>	<b>68.9</b>	<b>77.1</b>	<b>81.1</b>	<b>236.9</b>	<b>229.8</b>	<b>229.2</b>	<b>228.9</b>	<b>224.4</b>	<b>218.3</b>
<b>Passifs</b>	<b>316.5</b>	<b>344.5</b>	<b>359.8</b>	<b>388.2</b>	<b>385.6</b>	<b>569.1</b>	<b>648.4</b>	<b>722.7</b>	<b>770.6</b>	<b>800.4</b>	<b>842.9</b>

L'analyse des indicateurs importants du bilan est faite dans un chapitre consacré.

## 5. Evolution du compte de flux de trésorerie

Le compte de flux de trésorerie, correspondant aux nouvelles normes comptables MCH2 avec effet rétroactif jusqu'en 2016, permet quant à lui de gérer les variations monétaires et non monétaires et de montrer plusieurs indicateurs importants :

- **flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)** : le FTO doit être positif, s'il est négatif il peut cacher un déficit structurel à corriger immédiatement, faute de quoi l'organisation doit s'endetter pour financer ses charges d'exploitation courantes. Appelé sous MCH1 « marge d'autofinancement », le FTO indique quelle part d'investissement (du patrimoine administratif et/ou financier) peut être financée sans avoir recours à l'emprunt ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le patrimoine administratif (FTI)** : le FTI indique la proportion des dépenses effectuées pour de ressources devant engendrer une utilité ou des revenus futurs ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le patrimoine financier (FTP)** : le FTP indique les mouvements de liquidités dans les activités qui touchent le patrimoine financier ;
- **flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)** : le FTF indique quels montants ont été empruntés ou remboursés aux entités tierces (notamment les banques) et différencie les opérations à court et long terme.

Le compte de flux de trésorerie, selon le scénario moyen, se présente comme suit pour la période 2017 à 2026 :

FLUX DE TRESORERIE	Données historiques				En cours	Budget et plan financier				
	Scénario moyen					Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	Prévision 2021	Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
<b>Résultat du compte de résultats (+) Bénéfice / (-) Perte</b>	<b>7,5</b>	<b>4,7</b>	<b>3,3</b>	<b>1,5</b>	<b>3,0</b>	<b>-3,1</b>	<b>3,5</b>	<b>3,8</b>	<b>-0,5</b>	<b>-2,1</b>
+ Amortissements du PA et des contributions d'investissement	12,8	11,0	10,5	13,3	18,8	17,0	18,1	21,4	23,4	23,6
+ Réévaluations des prêts et participations PA	-1,0	-1,0	-0,9	-0,8	2,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Augmentation / + diminution des créances ou des engagements courants	29,2	25,6	0,5	-26,0	2,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Augmentation / + diminution des marchandises, achats et travaux en cours	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Augmentation / + diminution des actifs de régularisation	-24,5	-25,5	-3,1	31,9	-4,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Pertes / - bénéfices sur la vente du PF ou pertes / bénéfices de change	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Augmentation / - diminution des engagements courants (CC, créanciers)	-3,2	-4,7	10,6	-1,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Augmentation / - diminution des provisions	19,7	23,2	18,1	0,9	-2,2	-10,1	-4,7	-2,0	0,0	0,0
+ Augmentation / - diminution des passifs de régularisation	1,4	-1,3	0,0	2,5	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre	4,3	5,1	5,0	2,4	93,7	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0	-4,0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)</b>	<b>46,3</b>	<b>37,2</b>	<b>44,0</b>	<b>24,2</b>	<b>113,9</b>	<b>-0,3</b>	<b>12,8</b>	<b>19,1</b>	<b>18,9</b>	<b>17,5</b>
+ Remboursement de prêts et de participations	1,3	0,4	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Contributions acquises	2,2	2,2	2,7	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
+ Contributions à redistribuer	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Recettes du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>3,5</b>	<b>2,6</b>	<b>2,9</b>	<b>5,2</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>
- Immobilisations corporelles	-27,0	-24,5	-34,8	-38,4	-40,7	-80,6	-90,4	-66,4	-44,6	-62,1
- Prêts et participations	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Propres contributions d'investissement	0,8	0,8	0,9	0,9	43,7	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
- Contributions d'investissement redistribuées	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Dépenses du compte des investissements ayant une influence sur les liquidités</b>	<b>-26,2</b>	<b>-23,7</b>	<b>-33,9</b>	<b>-37,5</b>	<b>3,0</b>	<b>-80,6</b>	<b>-90,4</b>	<b>-66,4</b>	<b>-44,6</b>	<b>-62,1</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement dans le PA (FTI)</b>	<b>-22,7</b>	<b>-21,0</b>	<b>-31,0</b>	<b>-32,3</b>	<b>3,0</b>	<b>-80,6</b>	<b>-90,4</b>	<b>-66,4</b>	<b>-44,6</b>	<b>-62,1</b>
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à court terme)	0,0	0,0	-1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	1,0	0,0	0,0
- Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme)	-6,2	-0,1	0,3	-0,5	-163,4	-16,4	-2,1	-4,0	-8,6	-4,0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de placement dans le PF (FTP)</b>	<b>-6,2</b>	<b>-0,1</b>	<b>-0,7</b>	<b>-0,5</b>	<b>-163,4</b>	<b>-16,4</b>	<b>-2,1</b>	<b>-3,0</b>	<b>-8,6</b>	<b>-4,0</b>
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement et de placement (FTI+P)</b>	<b>-28,9</b>	<b>-21,2</b>	<b>-31,7</b>	<b>-32,9</b>	<b>-160,4</b>	<b>-97,0</b>	<b>-92,4</b>	<b>-69,4</b>	<b>-53,2</b>	<b>-66,1</b>
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à long terme	-12,6	-11,7	2,3	-8,4	30,0	96,5	79,6	50,2	34,3	48,6
+ Augmentation / - diminution des engagements financiers à court terme	11,0	0,0	-11,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement (FTF)</b>	<b>-1,6</b>	<b>-11,7</b>	<b>-8,7</b>	<b>-8,4</b>	<b>30,0</b>	<b>96,5</b>	<b>79,6</b>	<b>50,2</b>	<b>34,3</b>	<b>48,6</b>
<b>Variation des liquidités et placement à court terme (FTO) + (FTI+P) + (FTF)</b>	<b>15,7</b>	<b>4,3</b>	<b>3,6</b>	<b>-17,1</b>	<b>-16,4</b>	<b>-0,8</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>	<b>0,0</b>

A noter que dans l'année 2021, les lignes

- « + Attributions / - prélèvements d'engagements pour les financements spéciaux, fonds, préfinancements et divers comptes de réserve du capital propre » ;
- « - propres contributions d'investissement » ;
- « - Augmentation / + diminution des placements financiers et des immobilisations corporelles du PF (à long terme) » ;

contiennent des valeurs non négligeables uniques et exceptionnelles liées au retraitement de l'actif du bilan, qui se neutralisent car elles ne génèrent aucune modification des liquidités. L'analyse de l'indicateur principal se trouve dans le chapitre suivant.

## 6. Indicateurs - bilan et compte de flux de trésorerie

### 6.1 Indicateurs estampillés « Ville de Fribourg »

Les indicateurs des derniers Plans financiers de la Ville sont reconduits ici sans grande modification (le FTO remplace tout de même la MNA), ils permettent de réaliser un suivi et continuent d'être pertinents, même s'ils ne seront pas forcément repris tels quels par le modèle MCH2.

L'évolution du compte de fonctionnement ayant été commentée rubrique par rubrique dans ce document, il reste à analyser les indicateurs et ratios les plus importants du bilan et du compte de flux de trésorerie :

INDICATEURS	Données historiques					En cours Prévision 2021	Budget et plan financier				
	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020		Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
% , mio CHF											
Endettement	250.9	249.3	237.6	228.9	220.6	250.6	347.0	426.6	476.8	511.1	559.7
Dette par habitant en CHF	6'519	6'419	6'168	5'967	5'699	6'420	8'821	10'765	11'947	12'721	13'843
Ratio de fonds propres	15.0%	17.1%	19.1%	19.9%	21.0%	41.6%	35.4%	31.7%	29.7%	28.0%	25.9%
Flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)		46.3	37.2	44.0	24.2	16.2	-0.3	12.8	19.1	18.9	17.5

Pour l'**endettement**, l'effet sera le suivant : la phase d'investissements intensive dure jusqu'en 2026 et même au-delà. Le retour de subventions permettra de limiter le niveau d'endettement nécessaire à l'atteinte des objectifs MCH2.

Le niveau de la **dette par habitant** prend l'ascenseur, parallèlement au volume des investissements. Cet indicateur, disponible pour toutes les communes de Suisse, est facilement comparable.

Ici, il faut préciser que la pente ascendante des dépenses d'investissements (entraînant directement une croissance de la dette) pourrait être moins abrupte en raison des difficultés liées à toute planification d'investissements (retards liés à différents facteurs tels qu'oppositions ou recours juridique, planification des chantiers, main d'œuvre, retards de type archéologique ou statique, de désamiantage, etc.) qui freinent les projets et finalement les dépenses d'investissement prévues.

Ceci dit, les projets d'Agglomération (PA2 et PA3) devraient suivre le calendrier prévu, faute de quoi les subventions promises (Confédération, canton, Agglo) pourraient tomber, ce qui aurait une répercussion délétère sur les finances de la Commune.

Le niveau de précision du chiffrage des investissements, dépendant de la phase du projet (identification du projet, concours, étude ou réalisation) a également un grand impact sur le montant des dépenses planifiées. Cet élément peut avoir un effet positif ou négatif, selon le cas.

Le **ratio des fonds propres** (fonds propres par rapport au total du bilan), qui est en augmentation depuis 2016, prend l'ascenseur suite à la réévaluation du patrimoine en 2021, puis diminuera régulièrement, relativement aux paramètres de résultats saisis.

Le **flux de trésorerie provenant de l'activité opérationnelle (FTO)** moyen, qui remplace la marge nette d'autofinancement (MNA) sous MCH1, représente CHF 13.6 mio en moyenne sur la période 2022-2026, il

ne suffit largement pas à couvrir le FTI moyen de CHF 68.8 mio additionné du FTP moyen de CHF 7.0 mio, raison pour laquelle la Ville devra recourir à l'emprunt pour un montant annuel moyen de CHF 61.8 mio (FTF) selon les options d'investissements prises dans ce Plan financier. **Le montant négatif en 2022** est un corollaire aux importants prélèvements sur les réserves et provisions, et aux décaissements parallèles mais non récurrents touchant uniquement l'année 2022. Une telle situation est acceptable si elle est unique et si elle n'est pas liée à un déficit structurel. Cet élément nécessite cependant d'être surveillé de près.

## 6.2 Indicateur MCH2

Le taux d'endettement net est un premier indicateur introduit suite à la reconversion MCH2, d'autres seront introduits dès l'an prochain.

L'indicateur renseigne sur la part des revenus fiscaux, respectivement sur le nombre de tranches annuelles qui seraient nécessaires pour amortir la dette nette.

Cette dernière est composée de tous les capitaux de tiers (engagements courants tels que créanciers, engagements financiers à court et long terme auprès des établissements bancaires ou financiers, passifs transitoires, provisions à long terme et engagements divers envers des tiers) augmentés de la part de l'endettement net des associations de communes et diminués de l'entier du patrimoine financier (disponibilités, débiteurs, placements financiers à court et long terme, actifs transitoires, marchandises et approvisionnements) :

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
en %					
Capitaux de tiers <i>Comptes 20* moins subventions d'investissements (2068)</i>	418.6	493.5	541.7	576.0	624.6
+ Endettement net des associations de communes <i>Part supportée par la Ville de Fribourg</i>	20.0	25.0	25.0	30.0	30.0
- Patrimoine financier <i>Comptes 10*</i>	284.3	286.4	289.3	297.9	301.9
<b>= Dette nette I</b>	<b>154.4</b>	<b>232.2</b>	<b>277.4</b>	<b>308.1</b>	<b>352.6</b>
Revenus fiscaux <i>Comptes 40*</i>	162.2	177.1	182.1	183.2	184.6
<b>Taux d'endettement net</b> <i>Dette nette I / Revenus fiscaux</i>	<b>95.2%</b>	<b>131.1%</b>	<b>152.3%</b>	<b>168.2%</b>	<b>191.0%</b>

L'art. 19 OFCo statue ainsi sur la limitation de l'endettement des communes selon l'art. 22 al 2 et 3 LFCo :

<sup>1</sup> Lorsque le taux d'endettement net dépasse 200%, le degré d'autofinancement moyen des cinq dernières années doit atteindre au minimum 80%.

<sup>2</sup> A défaut, des mesures doivent être prises afin que ces valeurs soient respectées dans un délai maximal de cinq ans.

A la lecture de ces articles, on peut constater que l'indicateur est respecté sur l'horizon du Plan. Il convient encore de considérer les éléments suivants :

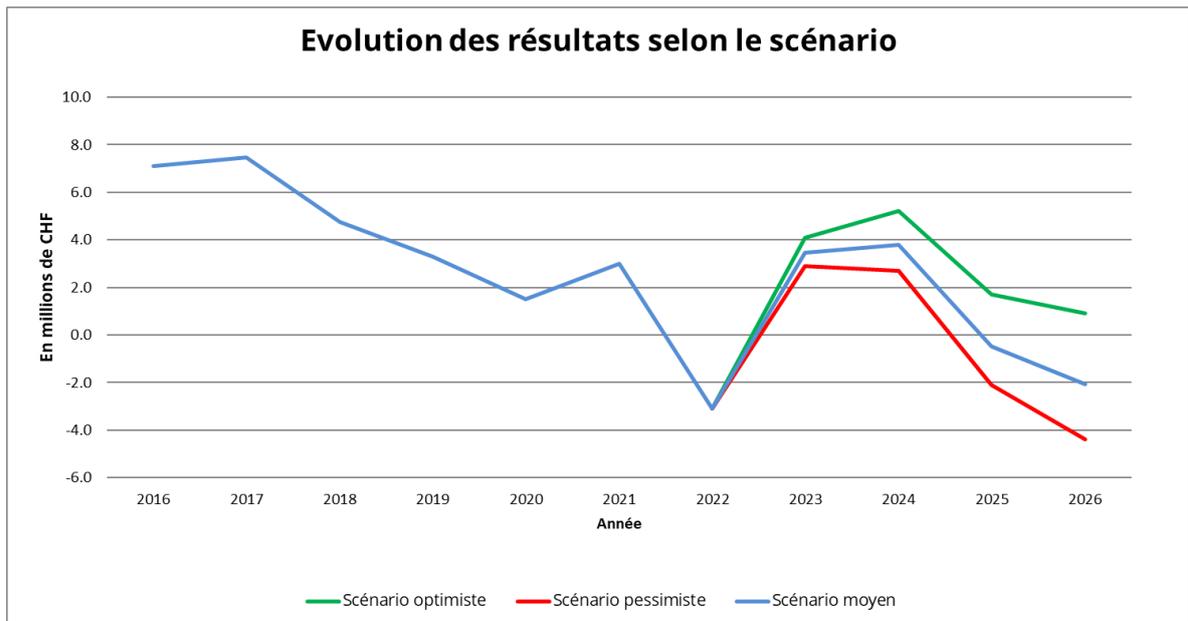
- Premièrement, l'évolution des revenus fiscaux est encore à confirmer ; pour rappel, les taxations de la première année de pandémie COVID-19 (2020) ne sont pas encore terminées ;
- Deuxièmement, la **part d'endettement net des associations de communes** est encore à considérer avec circonspection en l'absence de chiffrage précis dans les planifications des entités concernées.

Le Conseil communal reste très attentif à l'évolution de cet indicateur, qui indique s'il peut poursuivre son développement stratégique comme planifié ou s'il devra prendre des mesures lui permettant de tenir les nouveaux objectifs d'endettement fixés par la loi dans un horizon de plus de 5 ans.

## 7. Evolution 2022-2026 selon les trois scénarios

Sur la base de l'évolution des charges et produits épurés des cinq dernières années, du contexte socio-économique et des critères de charges et de produits retenus dans le Plan financier 2022-2026, les trois sections suivantes montrent l'évolution du compte de résultats selon les trois scénarios de planification (optimiste, moyen et pessimiste) à partir du plan 2023.

Le graphique ci-dessous représente l'évolution des résultats des cinq dernières années, ceux de la prévision 2021 et du budget 2022 ainsi que leur évolution selon les trois scénarios.

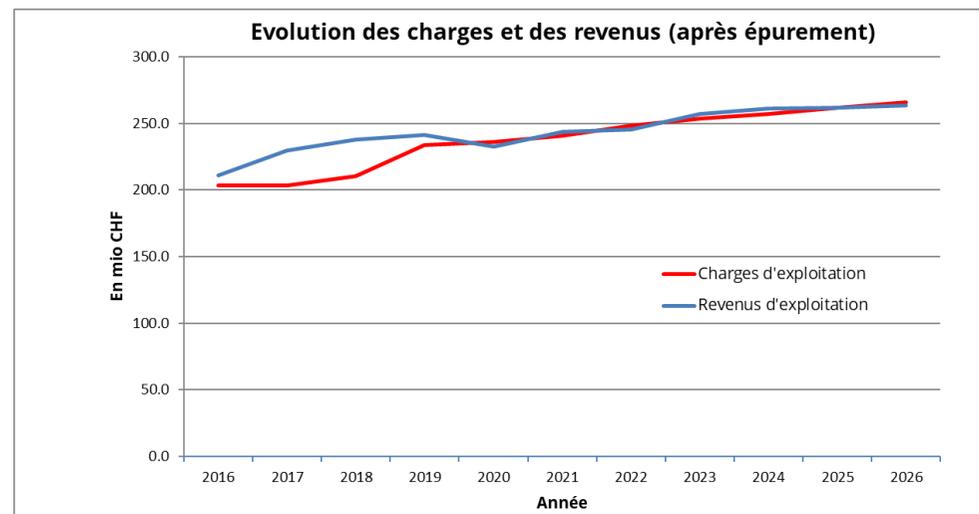
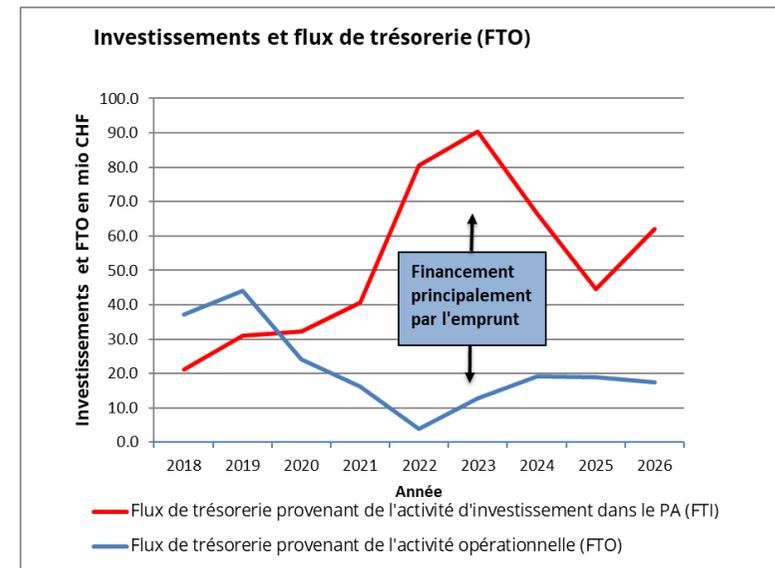
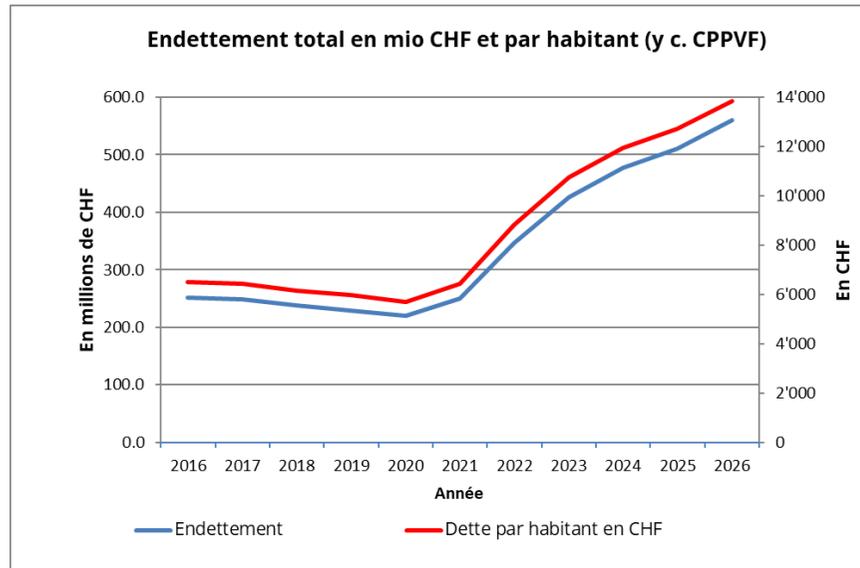


La Ville reste très dépendante de l'évolution des recettes fiscales de ses plus grands contribuables et la crise sanitaire apporte son lot d'incertitudes. L'évolution future sera à confirmer dans les prochaines étapes de planification.

## 7.1 Scénario moyen : résultats avec 2.1% d'augmentation des revenus fiscaux

COMPTE DE FONCTIONNEMENT	Données historiques APRES EPUREMENT					Evolution 2016 2020	Evolution moyenne annuelle	Budgets		Evolution planifiée	Plan financier							
	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020			Prévision 2021	Budget 2022		Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026				
En millions de francs																		
30 Charges de personnel	58.0	58.7	60.4	61.4	64.2	10.54%	2.54%	66.8	70.2	1.00%	70.9	71.6	72.3	73.0				
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	28.0	25.3	25.5	25.3	26.5	-5.33%	-1.36%	32.6	33.7	0.00%	35.4	31.7	31.7	31.7				
33 Amortissement du patrimoine administratif	14.2	12.8	11.0	10.5	13.3	-6.82%	-1.75%	18.8	17.0	effectif	18.1	21.4	23.4	23.6				
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	1.4	1.6	5.3	3.7	4.0	177.51%	29.07%	3.7	5.5	effectif	5.5	5.5	5.5	5.5				
36 Charges de transfert	96.1	97.2	100.0	103.9	105.6	9.90%	2.39%	113.1	120.7	effectif	119.3	122.1	123.4	125.4				
39 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré								
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>197.8</b>	<b>195.7</b>	<b>202.3</b>	<b>204.9</b>	<b>213.6</b>	<b>7.95%</b>	<b>1.93%</b>	<b>235.0</b>	<b>247.1</b>	<b>1.22%</b>	<b>249.3</b>	<b>252.3</b>	<b>256.4</b>	<b>259.3</b>				
40 Revenus fiscaux	142.0	160.1	169.4	170.6	170.5	20.08%	4.68%	164.1	162.2	2.10%	177.1	182.1	183.2	184.6				
41 Patentes et concessions	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	34.30%	7.65%	0.7	0.7	1.50%	0.7	0.8	0.8	0.8				
42 Taxes et redevances	34.7	35.1	34.7	33.4	34.1	-1.67%	-0.42%	34.0	34.2	1.50%	35.8	37.3	38.4	39.0				
43 Revenus divers	0.6	0.8	1.8	2.2	2.2	256.61%	37.42%	2.2	2.5	1.50%	2.5	2.5	2.6	2.6				
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	1.7	1.7	0.1	3.6	3.1	87.83%	17.07%	2.4	10.6	effectif	5.0	2.3	0.3	0.3				
46 Revenus de transferts	23.6	23.9	23.4	23.1	23.8	0.61%	0.15%	28.9	27.3	effectif	24.1	24.1	24.1	24.1				
49 Imputations internes	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0					épuré								
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>203.1</b>	<b>222.0</b>	<b>229.9</b>	<b>233.5</b>	<b>234.4</b>	<b>15.42%</b>	<b>3.65%</b>	<b>232.4</b>	<b>237.5</b>	<b>1.41%</b>	<b>245.1</b>	<b>249.0</b>	<b>249.2</b>	<b>251.2</b>				
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>	<b>5.3</b>	<b>26.3</b>	<b>27.6</b>	<b>28.6</b>	<b>20.8</b>	<b>296.55%</b>	<b>41.12%</b>	<b>-2.6</b>	<b>-9.5</b>		<b>-4.2</b>	<b>-3.3</b>	<b>-7.2</b>	<b>-8.1</b>				
34 Charges financières	5.5	6.5	6.6	6.8	6.9	26.22%	5.99%	5.7	5.5	effectif	4.4	5.0	5.5	6.2				
44 Revenus financiers	7.8	7.8	8.0	7.9	6.9	-11.31%	-2.96%	7.3	7.9	0.00%	8.0	8.0	8.2	8.2				
<b>Résultats provenant des financements</b>	<b>2.3</b>	<b>1.3</b>	<b>1.4</b>	<b>1.1</b>	<b>-0.1</b>	<b>-102.50%</b>	<b>-</b>	<b>1.6</b>	<b>2.4</b>		<b>3.6</b>	<b>3.0</b>	<b>2.7</b>	<b>2.0</b>				
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7.5</b>	<b>27.6</b>	<b>29.0</b>	<b>29.7</b>	<b>20.8</b>	<b>176.29%</b>	<b>28.93%</b>	<b>-1.0</b>	<b>-7.1</b>		<b>-0.6</b>	<b>-0.3</b>	<b>-4.5</b>	<b>-6.1</b>				
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			0.0	0.0	effectif	0.0	0.0	0.0	0.0				
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0			4.0	4.0	effectif	4.0	4.0	4.0	4.0				
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>			<b>4.0</b>	<b>4.0</b>		<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>				
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>7.5</b>	<b>27.6</b>	<b>29.0</b>	<b>29.7</b>	<b>20.8</b>	<b>176.29%</b>	<b>28.93%</b>	<b>3.0</b>	<b>-3.1</b>		<b>3.5</b>	<b>3.8</b>	<b>-0.5</b>	<b>-2.1</b>				

## Graphiques selon le scénario moyen



## 7.2 Scénario optimiste : résultats avec 2.5% d'augmentation des revenus fiscaux

COMPTE DE RESULTATS		Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
Etat au 27.10.2021		Compte	Compte	Compte	Compte	Compte	Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
En millions de francs		2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
30	Charges de personnel	58.4	60.8	61.8	62.9	66.1	66.8	70.2	70.9	71.6	72.3	73.0
31	Biens, services et autres charges d'exploit.	31.9	25.3	25.5	27.5	27.7	32.6	33.7	35.4	31.7	31.7	31.7
33	Amortissement du patrimoine administratif	14.5	12.8	11.0	10.5	13.3	18.8	17.0	18.1	21.4	23.4	23.6
35	Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5.4	19.6	28.6	23.9	16.3	3.7	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
36	Charges de transfert	96.3	97.2	100.0	103.9	105.6	113.1	116.7	119.3	122.1	123.4	125.4
39	Imputations internes	26.3	26.4	27.1	27.4	28.5	31.9	32.6	32.6	32.6	32.6	32.6
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>232.8</b>	<b>242.2</b>	<b>254.0</b>	<b>256.2</b>	<b>257.4</b>	<b>266.9</b>	<b>275.6</b>	<b>281.9</b>	<b>284.9</b>	<b>289.0</b>	<b>291.9</b>
40	Revenus fiscaux	150.4	160.1	169.4	170.6	164.7	164.1	162.2	177.7	183.6	185.4	187.6
41	Patentes et concessions	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8
42	Taxes et redevances	34.7	35.1	34.7	33.4	31.9	34.0	34.2	35.8	37.3	38.4	39.0
43	Revenus divers	0.6	0.8	1.8	2.5	2.2	2.2	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6
45	Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	1.7	1.7	0.6	3.6	3.1	2.4	6.5	5.0	2.3	0.3	0.3
46	Revenus de transferts	23.6	23.9	23.4	21.7	22.8	28.9	27.3	24.1	24.1	24.1	24.1
49	Imputations internes	26.2	26.3	27.0	27.4	28.4	31.9	32.6	32.6	32.6	32.6	32.6
<b>Revenus d'exploitation</b>		<b>237.7</b>	<b>248.3</b>	<b>257.4</b>	<b>259.8</b>	<b>253.8</b>	<b>264.3</b>	<b>266.1</b>	<b>278.4</b>	<b>283.1</b>	<b>284.0</b>	<b>286.9</b>
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>		<b>4.8</b>	<b>6.2</b>	<b>3.4</b>	<b>3.6</b>	<b>-3.6</b>	<b>-2.6</b>	<b>-9.5</b>	<b>-3.6</b>	<b>-1.9</b>	<b>-5.0</b>	<b>-5.0</b>
34	Charges financières	5.5	6.5	6.6	8.2	6.9	5.7	5.5	4.4	5.0	5.5	6.1
44	Revenus financiers	7.8	7.8	8.0	7.9	6.9	7.3	7.9	8.0	8.0	8.2	8.2
<b>Résultats provenant des financements</b>		<b>2.3</b>	<b>1.3</b>	<b>1.4</b>	<b>-0.3</b>	<b>-0.1</b>	<b>1.6</b>	<b>2.4</b>	<b>3.6</b>	<b>3.0</b>	<b>2.7</b>	<b>2.0</b>
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>7.1</b>	<b>7.5</b>	<b>4.7</b>	<b>3.3</b>	<b>-3.7</b>	<b>-1.0</b>	<b>-7.1</b>	<b>0.1</b>	<b>1.2</b>	<b>-2.3</b>	<b>-3.0</b>
38	Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48	Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
<b>Résultat extraordinaire</b>		<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>5.2</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>		<b>7.1</b>	<b>7.5</b>	<b>4.7</b>	<b>3.3</b>	<b>1.5</b>	<b>3.0</b>	<b>-3.1</b>	<b>4.1</b>	<b>5.2</b>	<b>1.8</b>	<b>1.0</b>

TAUX D'ENDETTEMENT NET		Budget et plan financier				
en %		Budget	Plan	Plan	Plan	Plan
		2022	2023	2024	2025	2026
<b>Taux d'endettement net</b>		<b>95.2%</b>	<b>130.3%</b>	<b>150.0%</b>	<b>163.8%</b>	<b>184.0%</b>
<i>Dettes nettes / Revenus fiscaux</i>						

### 7.3 Scénario pessimiste : résultats avec 1.8% d'augmentation des revenus fiscaux

COMPTE DE RESULTATS	Données historiques					En cours	Budget et plan financier				
	Etat au 27.10.2021						Prévision	Budget	Plan	Plan	Plan
En millions de francs	Compte 2016	Compte 2017	Compte 2018	Compte 2019	Compte 2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026
30 Charges de personnel	58.4	60.8	61.8	62.9	66.1	66.8	70.2	70.9	71.6	72.3	73.0
31 Biens, services et autres charges d'exploit.	31.9	25.3	25.5	27.5	27.7	32.6	33.7	35.4	31.7	31.7	31.7
33 Amortissement du patrimoine administratif	14.5	12.8	11.0	10.5	13.3	18.8	17.0	18.1	21.4	23.4	23.6
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	5.4	19.6	28.6	23.9	16.3	3.7	5.5	5.5	5.5	5.5	5.5
36 Charges de transfert	96.3	97.2	100.0	103.9	105.6	113.1	116.7	119.3	122.1	123.4	125.4
39 Imputations internes	26.3	26.4	27.1	27.4	28.5	31.9	32.6	32.6	32.6	32.6	32.6
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>232.8</b>	<b>242.2</b>	<b>254.0</b>	<b>256.2</b>	<b>257.4</b>	<b>266.9</b>	<b>275.6</b>	<b>281.9</b>	<b>284.9</b>	<b>289.0</b>	<b>291.9</b>
40 Revenus fiscaux	150.4	160.1	169.4	170.6	164.7	164.1	162.2	176.6	181.1	181.6	182.4
41 Patentes et concessions	0.5	0.5	0.5	0.6	0.6	0.7	0.7	0.7	0.8	0.8	0.8
42 Taxes et redevances	34.7	35.1	34.7	33.4	31.9	34.0	34.2	35.8	37.3	38.4	39.0
43 Revenus divers	0.6	0.8	1.8	2.5	2.2	2.2	2.5	2.5	2.5	2.6	2.6
45 Prélèvements sur fonds et fin. spéciaux	1.7	1.7	0.6	3.6	3.1	2.4	6.5	5.0	2.3	0.3	0.3
46 Revenus de transferts	23.6	23.9	23.4	21.7	22.8	28.9	27.3	24.1	24.1	24.1	24.1
49 Imputations internes	26.2	26.3	27.0	27.4	28.4	31.9	32.6	32.6	32.6	32.6	32.6
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>237.7</b>	<b>248.3</b>	<b>257.4</b>	<b>259.8</b>	<b>253.8</b>	<b>264.3</b>	<b>266.1</b>	<b>277.2</b>	<b>280.6</b>	<b>280.2</b>	<b>281.6</b>
<b>Résultats provenant des activités d'exploitation</b>	<b>4.8</b>	<b>6.2</b>	<b>3.4</b>	<b>3.6</b>	<b>-3.6</b>	<b>-2.6</b>	<b>-9.5</b>	<b>-4.7</b>	<b>-4.3</b>	<b>-8.8</b>	<b>-10.3</b>
34 Charges financières	5.5	6.5	6.6	8.2	6.9	5.7	5.5	4.4	5.0	5.5	6.3
44 Revenus financiers	7.8	7.8	8.0	7.9	6.9	7.3	7.9	8.0	8.0	8.2	8.2
<b>Résultats provenant des financements</b>	<b>2.3</b>	<b>1.3</b>	<b>1.4</b>	<b>-0.3</b>	<b>-0.1</b>	<b>1.6</b>	<b>2.4</b>	<b>3.6</b>	<b>3.0</b>	<b>2.6</b>	<b>1.9</b>
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7.1</b>	<b>7.5</b>	<b>4.7</b>	<b>3.3</b>	<b>-3.7</b>	<b>-1.0</b>	<b>-7.1</b>	<b>-1.1</b>	<b>-1.3</b>	<b>-6.2</b>	<b>-8.4</b>
38 Charges extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
48 Revenus extraordinaires	0.0	0.0	0.0	0.0	5.2	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0	4.0
<b>Résultat extraordinaire</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>0.0</b>	<b>5.2</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>	<b>4.0</b>
<b>Résultat total du compte de résultats</b>	<b>7.1</b>	<b>7.5</b>	<b>4.7</b>	<b>3.3</b>	<b>1.5</b>	<b>3.0</b>	<b>-3.1</b>	<b>3.0</b>	<b>2.7</b>	<b>-2.1</b>	<b>-4.4</b>

TAUX D'ENDETTEMENT NET	Budget et plan financier				
	Budget 2022	Plan 2023	Plan 2024	Plan 2025	Plan 2026
en %					
<b>Taux d'endettement net</b>	<b>95.2%</b>	<b>131.7%</b>	<b>154.0%</b>	<b>171.4%</b>	<b>196.4%</b>
<i>Dette nette // Revenus fiscaux</i>					

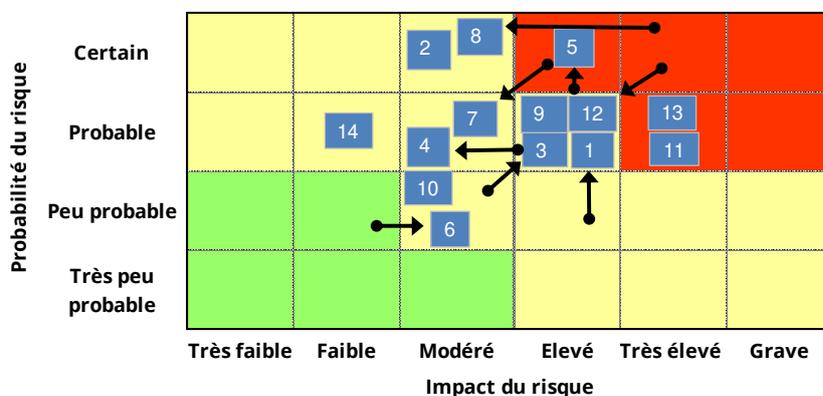
## 8. Risques et opportunités

### 8.1 Risques identifiés

L'analyse des risques a abouti à l'identification des éléments principaux suivants :

1	Amortissements des investissements
2	PF 17 et modifications de législation
3	Masse salariale
4	Départ ou non-arrivée de contribuables (PAD)
5	Charges liées (enseignement, RSS, ACPC, etc.)
6	Evolution de l'IPC et taux d'intérêts
7	Sites pollués (hors Pila)
8	Site pollué de la Pila
9	Investissements, subventions (Projets d'agglomération 2 et 3)
10	CPPVF et CPEF - rendements et changements
11	Falaises
12	Evolution économique liée à la pandémie (impôts)
13	AGGLO : mobilité - <b>nouveau</b>
14	Association régionale de la Sarine (ARS) - <b>nouveau</b>
	Taxe non pompier : problématique RSS - <b>risque supprimé</b>

Ces **14 risques** ont été évalués et placés dans une matrice en fonction de leur probabilité et leur impact sur les finances communales :



Les positionnements de ces risques et leur évolution appellent les commentaires ci-après :

- pour dépolluer le site de la Pila (**8**), des attributions à une provision pour un total de CHF 25.0 mio ont été prévues jusqu'au bouclage 2020, mais les estimations du coût total sont encore pendantes. Selon les hypothèses faites, les amortissements seront compensés par la provision après 2025. Les autres sites pollués de la ville font l'état d'un suivi particulier (**7**) ;
- les risques liés à la CPPVF et la CPPEF (**10**) semblent maîtrisés suite à la création d'une provision aux comptes 2018. Les risques inhérents aux rendements de capitaux, à l'augmentation de l'espérance de vie, à l'évolution des régimes de distribution des rentes restent d'actualité pour tout employeur ;
- l'impact négatif de PF 17 (**2**) sur les recettes fiscales est exacerbé par une diminution parallèle du taux d'imposition communal et par les diminutions de recettes dues à l'économie (pandémie) ; le niveau atteint en comparaison intercommunale aura un effet sur la péréquation financière ;

- la masse salariale **(3)** est à surveiller de près ; l'objectif d'évolution du Conseil communal a été revu à la baisse et les prestations en augmentation ainsi que les attentes en terme de qualité exercent une pression certaine sur le personnel communal. Ce nouvel objectif implique de facto une augmentation presque uniquement due aux paliers, sans nouveau recrutement. L'évolution de ces dernières années prouve qu'une mutation est en cours et les ambitions futures de développement de la ville requerront des ressources supplémentaires qu'il faudra maîtriser ;
- les amortissements **(1)** sont stables, la hausse due à MCH2 pourra être compensée durant 10 ans par la réserve de réévaluation. Cependant, c'est un élément à garder sous surveillance en raison des nombreux investissements planifiés. Les subventions des investissements sont conditionnées au respect d'un calendrier ambitieux et de décisions de l'Agglo que l'indicateur **(9)** montre ;
- l'élément « départ de contribuables » **(4)** peut sembler échapper au contrôle, mais il sera en réalité influencé par l'attractivité de la Commune en termes de fiscalité, intégration, culture, économie, mobilité, accessibilité, etc. Si les nouveaux logements des PAD sont occupés par des habitants déjà en ville (détente du marché immobilier), alors l'évolution des contribuables sera moins élevée (éventualité prévue dans ce Plan) ;
- la probabilité de hausse des taux d'intérêts et de l'IPC **(6)** se renforce selon les prévisions conjoncturelles ; une veille reste importante dans un contexte où la dette augmente ;
- le risque résiduel dans le cadre des charges liées **(5)** réside principalement dans le développement des infrastructures pour l'ACPC, le RSS, l'Agglo et la future ARS (Association régionale de la Sarine) qui annoncent des besoins croissants mais pas toujours exactement quantifiés ;
- dans le budget 2020 a été prévue une première attribution à une provision pour l'assainissement des falaises **(11)**. Cette écriture fait suite aux premières études qui ont porté sur la consolidation de murs de soutènement d'un établissement public du Bourg. Les études se poursuivent afin d'estimer le coût relatif à des mesures qui seraient à prendre ;
- en ce qui concerne le risque lié au maintien de la taxe non-pompier **(15)** celui-ci sera déplacé dans le portefeuille du RSS (et donc du risque **5**), des revenus en décroissance au RSS auraient un impact sur la facturation à la Ville ;
- l'évolution économique **(12)** en relation avec la crise sanitaire COVID-19 reste d'actualité, surtout en regard des revenus fiscaux avant la finalisation de toutes les taxations définitive de l'année 2020.
- l'Agglo **(13)** a annoncé à ses membres un risque de négociation dans le cadre de la mobilité et la Ville est toujours sans nouvelle d'une planification financière de la part de l'ARS **(14)**, même si le volume de ce risque devait être limité, ce qui reste à confirmer.

## 8.2 Opportunités

La Ville de Fribourg a pour objectif d'anticiper ces risques et de mettre en œuvre les mesures nécessaires lui permettant de réduire leur impact en cas d'occurrence.

En face de ces risques, les **opportunités** peuvent être résumées en :

- une augmentation non prévisible des recettes fiscales ;
- une Politique foncière active (PFA) rémunératrice ;
- des recettes issues de synergies avec d'autres communes ;
- la maîtrise des charges non liées (SCI, projets internes) ;
- une reprise économique « d'après-crise » plus rapide que planifiée ;
- une anticipation de tout changement ayant un impact financier.

## 9. Conclusion et message au Conseil général

Monsieur le Président,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

En considérant le Plan d'investissement et les charges financières attenantes, l'évolution de la population, celle des recettes fiscales des personnes morales (particulières), les tendances conjoncturelles prévisibles ainsi que les besoins en infrastructures, le scénario moyen de **ce Plan financier réactualisé dicte une situation en moyenne équilibrée sur cinq ans**, qui se détériore cependant dès 2025. De plus, le chiffre positif résulte en partie du bénéfice linéaire de la saisie d'une écriture comptable permettant aux différentiels d'amortissements liés au passage à MCH2 d'être compensés par une réserve de réévaluation créée en 2021 et utilisable uniquement jusqu'en 2030 alors que les amortissements se poursuivront. Outre cet effet comptable, l'augmentation des charges internes, mais surtout des charges liées, est un point d'inquiétude important alors que les recettes fiscales sont difficilement influençables, vu leur caractère volatile. Enfin, les charges liées aux amortissements des nombreux investissements prévus sont à surveiller particulièrement.

L'établissement du Plan financier 2021-2025, pour répondre à la présentation des comptes selon **la LFCo et ses normes MCH2**, avait nécessité d'anticiper un grand nombre de travaux, réalisés de A à Z dans leur majeure partie à l'exception de la réévaluation du patrimoine financier. La réalisation de cette étape en 2021 a montré que les hypothèses de travail pour réaliser le bilan ont été passablement modifiées pour aboutir au Plan financier 2022-2026. Ces travaux ont permis d'améliorer la situation quinquennale face au nouvel indicateur d'endettement sous MCH2. A l'avenir, des indicateurs de gestion supplémentaires seront ajoutés, conformément aux objectifs de la LFCo.

L'analyse d'une planification quinquennale selon les trois projections du chapitre précédent démontre l'importance de la croissance des **recettes fiscales** pour faire face aux charges futures de fonctionnement et aux dépenses d'investissement, qui plus est dans une période telle que nous la vivons encore actuellement dans le cadre de la **pandémie COVID-19**. La structure des revenus fiscaux des personnes morales a changé en 2017 et une nouvelle fois en 2020 (PF 17) ; elle est une opportunité car elle est porteuse de recettes fiscales supplémentaires et significatives pour la Commune, cependant elle augmente parallèlement le risque car une proportion importante de ces recettes repose sur la bonne santé financière d'un plus petit nombre d'entreprises et qu'elle engendre une augmentation délétère de la contribution de la Ville à la **péréquation intercommunale des ressources**. Un nouveau changement législatif concernant l'imposition sur la fortune, décidé en automne 2020 par le Grand conseil, a également une influence négative et pérenne (CHF -1.5 mio) sur les recettes dès 2021 (voir message du budget).

Les valeurs d'**endettement**, depuis que le nouvel indicateur « taux d'endettement net » considère la part de l'endettement issu des associations de communes et établit un rapport aux recettes fiscales, sont à surveiller consciencieusement. Les projets d'agglomération mettent une pression sur la réalisation des investissements, car ceux-ci représentent une part importante des investissements totaux. Si la Commune veut se voir octroyer les subventions de la Confédération, les conditions strictes de calendrier d'exécution définies devront être respectées.

L'utilisation de **réserves et provisions** faites jusqu'au bouclage des comptes 2020 permet d'assurer un niveau de résultat satisfaisant à l'horizon 2026 malgré la diminution attendue des recettes et l'augmentation des charges de péréquation financière ainsi que de celles liées au développement de l'agglomération et des structures associatives connexes. Il ne faut cependant pas oublier que ces corrections sont comptables et n'apportent pas un franc supplémentaire à la Ville pour assumer des dépenses supplémentaires.

Au niveau de l'administration, les limitations de personnel décidées par le Conseil communal mais non atteintes lors de la législature précédente l'ont conduit à revoir la progression des **charges de personnel** à la baisse. Un gain d'efficacité est visé grâce à l'analyse des processus dans l'organisation administrative interne (SCI) et au nouveau concept de surveillance.

Les **risques** qui ont été identifiés lors du processus de planification financière et dont la portée va au-delà des cinq ans de planification sont les suivants :

- les projets d'investissement conséquents et l'octroi de subventions de la Confédération et de l'Agglo soumises au respect de conditions calendaires strictes ;

- les projets nouveaux requerront un redimensionnement des investissements déjà inscrits lors de l'actualisation des futurs Plans. Au vu du volume important des investissements prévus, la marge de manœuvre est en effet réduite pour les nouveaux investissements. L'accent sera mis sur les mesures qui n'ont pas encore débuté, le principe de "ce qui est commencé sera terminé" prévalant ;
- l'impact sur le volume des investissements de la politique foncière active, en cours de définition, est encore indéterminé, tout en sachant qu'un des objectifs de cette politique est d'augmenter la rentabilité à terme (valorisation de terrains comme l'ancienne usine à gaz, le parking des Bourgeois, les autres terrains propriété de la Ville, voire des terrains que la Ville achètera pour son développement) ;
- les taux d'intérêts actuellement extrêmement bas pourraient à nouveau augmenter et faire supporter une charge supplémentaire de fonctionnement ;
- pour les sites pollués, les charges d'investigation ont été prises en compte mais pas celles des assainissements.

Ces risques sont à considérer et leurs effets sont à minimiser, ce qui peut se faire grâce à une politique d'anticipation que veut suivre le Conseil communal. Des **opportunités** peuvent émaner de différents projets, telles que la politique foncière, l'analyse des processus de la Ville, la révision annuelle du portefeuille d'investissements, qui permet de redéfinir des priorités, ou encore la promotion du développement économique.

Le Plan financier est un outil de gestion qui aide le Conseil communal à améliorer, à consolider et à maintenir des finances communales saines. Les pistes suivantes continuent d'être privilégiées, car contrairement à l'évolution économique liée à la pandémie COVID-19, elles sont susceptibles d'être influençables :

- baisser les charges internes (personnel, biens, services et marchandises) dans les limites des évolutions retenues ;
- poursuivre la recherche des synergies possibles avec d'autres communes et avec l'Etat ;
- maintenir l'attractivité économique de la ville ;
- gérer l'endettement à long terme tout en gardant les investissements sous contrôle ;
- anticiper les changements exogènes et endogènes qui ont un impact sur l'organisation, le fonctionnement ou les finances de la Ville de Fribourg.

Le Conseil communal vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil général, l'expression de ses sentiments distingués.

#### AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL DE LA VILLE DE FRIBOURG

Le Syndic



Thierry Steiert



Le Secrétaire de Ville



David Stulz

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Budget_2022	Entrées et sorties de trésorerie par année					
											Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026		
Ecoles - Mobilier	58	Renouvellement du mobilier scolaire et informatique	300.5060.179	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2020	10.12.2019	2023	25%	450'000	0	150'000						
			300.5060.180	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2021	15.12.2020	2023	25%	300'000	0	100'000						
			300.5060.181	Renouvellement matériel informatique 2022	(vide)	2023	25%	300'000	0	300'000						
			300.5060.201	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2023	(vide)	2024	25%	200'000	0		200'000					
			300.5060.202	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2024	(vide)	2025	25%	200'000	0			200'000				
			300.5060.203	Renouvellement du mobilier scolaire + informatique 2025	(vide)	2026	25%	200'000	0				200'000			
		<b>Total 58</b>				(vide)	2027	700'000	0					700'000		
								<b>4'355'000</b>	<b>0</b>	<b>550'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>700'000</b>		
		59	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	310.5060.182	Renouvellement du mobilier et de l'informatique CO Belluard	15.12.2020	2023	10%	400'000	0	398'000					
		<b>Total 59</b>						<b>400'000</b>	<b>0</b>	<b>398'000</b>						
		593	Mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires	300.5060.228	Mise à jour de l'infrastructure informatique des bâtiments scolaires	10.12.2019	2023	10%	180'000	0	100'000					
		<b>Total 593</b>						<b>180'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>						
		594	Mise à niveau du parc informatique (rentrée 2020/2021)	300.5060.229	Mise à niveau du parc informatique (rentrée 2020/2021)	10.12.2019	2023	10%	500'000	0	50'000					
		<b>Total 594</b>						<b>500'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>						
		595	Renouvellement appareils salle AC du Belluard	310.5060.230	Renouvellement appareils salle AC du Belluard	10.12.2019	2023	10%	150'000	0	113'966					
	<b>Total 595</b>						<b>150'000</b>	<b>0</b>	<b>113'966</b>							
							<b>6'085'000</b>	<b>0</b>	<b>1'211'966</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>700'000</b>			
Finances	330	Bluefactory Fribourg-Freiburg SA : actions	290.5550.003	BFF SA - Augmentation du capital action	11.01.2021	2027	0%	20'000'000	0							
	<b>Total 330</b>						<b>25'000'000</b>	<b>0</b>								
							<b>55'000'000</b>	<b>-5'000'000</b>								
Génie civil - AGGLO	28	Réalisation de voies bus Fribourg-Marly-Grand-Pré-Pérolles	430.5010.103	Voies de bus continues Marly-Fribourg AGGLO 11.10	(vide)	2025	5%	2'000'000	0		1'000'000	1'000'000				
			430.6300.018	Voies de bus continues Marly-Fribourg AGGLO 11.10	(vide)	2025	5%		-772'481							
			430.6320.021	Voies de bus continues Marly-Fribourg AGGLO 11.10	(vide)	2025	5%		-193'120				-772'481			
		<b>Total 28</b>						<b>2'000'000</b>	<b>-965'601</b>		<b>1'000'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>-193'120</b>			
		29	Fonderie: Aménagement couloir bus et bandes cyclables	430.5010.104	Bandes cyclables rte Fonderie section est AGGLO 22.3	08.04.2019	2023	5%	2'000'000	0	400'000					
	<b>Total 29</b>						<b>2'100'000</b>	<b>0</b>	<b>400'000</b>							
							<b>4'100'000</b>	<b>-965'601</b>	<b>400'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>-193'120</b>	<b>-772'481</b>			
Génie civil - Cadastre	121	Cadastre : matériel informatique	540.5060.193	Remplacement scanner	(vide)	2024	25%	70'000	0	70'000						
	<b>Total 121</b>						<b>70'000</b>	<b>0</b>	<b>70'000</b>							
Génie civil - Canalisations	98	Collecteur d'évacuation des eaux	532.5032.044	Collecteurs évacuation des eaux 2017, voté 13.12.2016	13.12.2016	2023	1%	2'000'000	0	100'000						
			532.5032.047	Collecteurs évacuation des eaux 2019	18.12.2018	2023	1%	2'000'000	0	550'000						
			532.5032.049	Collecteurs évacuation des eaux 2020	10.12.2019	2023	1%	1'000'000	0	830'000						
			532.5032.050	Collecteurs évacuation des eaux 2021	15.12.2020	2023	1%	1'500'000	0	1'200'000						
			532.5032.051	Collecteurs évacuation des eaux 2022	(vide)	2023	1%	1'500'000	0	1'500'000						
			532.5032.052	Collecteurs évacuation des eaux 2023	(vide)	2024	1%	1'500'000	0		1'500'000					
			532.5032.053	Collecteurs évacuation des eaux 2024	(vide)	2025	1%	1'500'000	0			1'500'000				
			532.5032.054	Collecteurs évacuation des eaux 2025	(vide)	2026	1%	1'500'000	0				1'500'000			
			532.5032.055	Collecteurs évacuation des eaux 2026	(vide)	2027	1%	1'500'000	0					1'500'000		
				<b>Total 98</b>						<b>24'500'000</b>	<b>0</b>	<b>4'180'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>
										<b>24'500'000</b>	<b>0</b>	<b>4'180'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>
	Génie civil - Dangers naturels	116	Dangers naturels : assainissement falaises	520.5030.066	Dangers naturels : assainissement falaises 2020	10.12.2019	2023	4%	1'000'000	0	600'000					
520.5030.067				Dangers naturels : assainissement falaises 2021	15.12.2020	2023	4%	300'000	0	200'000						
520.5030.101				Dangers naturels : assainissement falaises 2022	(vide)	2023	4%	300'000	0	300'000						
520.5030.102				Dangers naturels : assainissement falaises 2023	(vide)	2024	4%	300'000	0		300'000					
520.5030.107				Dangers naturels : assainissement falaises 2024	(vide)	2025	4%	300'000	0			300'000				
520.5030.108				Dangers naturels : assainissement falaises 2025	(vide)	2026	4%	300'000	0				300'000			
520.5030.109				Dangers naturels : assainissement falaises 2026	(vide)	2027	4%	300'000	0					300'000		
520.6310.XXX				Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2021	(vide)	2023	4%		-150'000	-150'000						
520.6310.XXX				Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2022	(vide)	2023	4%		-150'000		-150'000					
520.6310.XXX				Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2023	(vide)	2024	4%		-150'000			-150'000				
520.6310.XXX				Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2024	(vide)	2025	4%		-150'000				-150'000			
520.6310.XXX				Subv. dangers naturels : assainissement falaises 2025	(vide)	2026	4%		-150'000					-150'000		
				<b>Total 116</b>						<b>4'600'000</b>	<b>-1'800'000</b>	<b>950'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>
										<b>4'600'000</b>	<b>-1'800'000</b>	<b>950'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>	<b>150'000</b>
Génie civil - Energie		122	Développement énergétique	560.5290.040	Développement énergétique 2020	10.12.2019	2023	10%	300'000	0	300'000					
	560.5290.041			Développement énergétique 2021	15.12.2020	2023	10%	500'000	0	500'000						
	560.5290.042			Développement énergétique 2022	(vide)	2023	10%	500'000	0	500'000						
	560.5290.043			Développement énergétique 2023	(vide)	2024	10%	500'000	0		500'000					
	560.5290.051			Développement énergétique 2019 - étude énergétique et lum.	18.12.2018	2023	10%	200'000	0	60'000						
	560.5290.070			Développement énergétique 2024	(vide)	2025	10%	500'000	0			500'000				
	560.5290.XXX			Développement énergétique 2025	(vide)	2026	10%	500'000	0				500'000			
	560.5290.XXX			Développement énergétique 2026	(vide)	2027	10%	500'000	0					500'000		
	560.6300.055			Subvention développement énergétique 2019 (installation photovoltaïque Neigles et Villa Thérèse)	14.09.2020	2022	10%		-141'000	-141'000						
				<b>Total 122</b>						<b>7'341'000</b>	<b>-141'000</b>	<b>1'219'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>
				569	Assainissement éclairage halogène métal	560.5060.225	Assainissement éclairage halogène métal 2020	10.12.2019	2023	10%	100'000	0	40'000			
						560.5060.239	Assainissement éclairage halogène métal 2021	15.12.2020	2023	10%	100'000	0	100'000			
						560.5060.248	Assainissement éclairage halogène métal 2022	(vide)	2023	10%	300'000	0	300'000			
						560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2023	(vide)	2024	10%	300'000	0		300'000		
				560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2024	(vide)	2025	10%	300'000	0			300'000			
				560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2025	(vide)	2026	10%	300'000	0				300'000		
				560.5060.XXX	Assainissement éclairage halogène métal 2026	(vide)	2027	10%	300'000	0				300'000		
		<b>Total 569</b>						<b>3'500'000</b>	<b>0</b>	<b>440'000</b>	<b>300'000</b>	<b>300'000</b>	<b>300'000</b>	<b>300'000</b>		
		598	Etude production d'hydrogène sur site des Neigles	560.5290.071	Etude production d'hydrogène sur site des Neigles	10.12.2019	2023	10%	50'000	0	30'000					
		<b>Total 598</b>						<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>						
		599	STEP: installation production de chaleur CAD	560.5060.233	STEP: installation production de chaleur CAD 2023	(vide)	2024	5%	10'000'000	0		10'000'000				
		<b>Total 599</b>						<b>10'000'000</b>	<b>0</b>	<b>10'000'000</b>						
		654	Développement durable	560.5290.073	Projets climat et biodiversité	15.12.2020	2023	10%	150'000	0	150'000					
				560.5290.074	Etudes déchets	15.12.2020	2023	10%	100'000	0	75'000					
				560.5290.XXX	Développement durable 2023	(vide)	2024	10%	100'000	0		100'000				
			560.5290.XXX	Développement durable 2024	(vide)	2025	10%	100'000	0			100'000				
			560.5290.XXX	Développement durable 2025	(vide)	2026	10%	100'000	0				100'000			
			560.5290.XXX	Développement durable 2026	(vide)	2027	10%	100'000	0				100'000			
	<b>Total 654</b>						<b>1'250'000</b>	<b>0</b>	<b>225'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>	<b>100'000</b>			
							<b>22'291'000</b>	<b>-141'000</b>	<b>1'914'000</b>	<b>10'900'000</b>	<b>900'000</b>	<b>900'000</b>	<b>900'000</b>			
	103	Pont-Saint-Jean assainissement	520.5030.064	Pont St-Jean : assain. construction	02.07.2019	2023	3%	1'010'000	0	35'000						
	<b>Total 103</b>						<b>1'060'000</b>	<b>0</b>	<b>35'000</b>							
	104	Pose d'un dispositif anti-suicide Pont de Zähringen	520.5090.187	Dispositif anti-suicide sur pont de Zähringen (réalisation)	(vide)	2023	10%	700'000	0	700'000						
	<b>Total 104</b>						<b>700'000</b>	<b>0</b>	<b>700'000</b>							
	123	Ouvrage d'art : Pont de Zähringen	520.5030.127	Ouvrage d'art : Pont de Zähringen - Réalisation phase 1 -R-	(vide)	2023	3%	8'000'000	0	8'000'000						
			520.5030.149	Ouvrage d'art : Pont de Zähringen - Etude complémentaire -E-	10.12.2019	2023	3%	300'000	0	150'000</						

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Budget_2022	Entrées et sorties de trésorerie par année			
											Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
	<b>Total 125</b>							100'000	0	55'000				
	126	Passage supérieur à l'avenue du Général Guisan	520.5030.100	Passage supérieur à l'avenue du Général Guisan -E-	(vide)	2023	3%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 126</b>							100'000	0	100'000				
	127	Ouvrage d'art : pont de Berne	520.5030.105	Ouvrage d'art : pont de Berne (étude)	18.12.2018	2023	3%	150'000	0	20'000				
	<b>Total 127</b>							150'000	0	20'000				
	372	Ouvrage d'art : Mur place Palme, fontaine et voûte	520.5030.071	Ouvrage d'art: Mur de soutènement de la Rue de la palme	18.12.2018	2023	4%	900'000	0	889'845				
			520.5030.166	Rénovation complète du mur du Gottéron -R-	(vide)	2023	4%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 372</b>							1'460'000	0	989'845				
	700	Assainissement ouvrage d'art selon monitoring	520.5030.XXX	Assainissement ouvrage d'art selon monitoring en cours 2023	(vide)	2024	4%	250'000	0		250'000			
			520.5030.XXX	Assainissement ouvrage d'art selon monitoring en cours 2024	(vide)	2025	4%	250'000	0			250'000		
			520.5030.XXX	Assainissement ouvrage d'art selon monitoring en cours 2025	(vide)	2026	4%	250'000	0				250'000	
			520.5030.XXX	Assainissement ouvrage d'art selon monitoring en cours 2026	(vide)	2027	4%	250'000	0					250'000
	<b>Total 700</b>							2'500'000	0		250'000	250'000	250'000	250'000
	701	Remise en état selon monitoring et études	520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2023	(vide)	2024	3%	1'000'000	0	1'000'000				
			520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2024	(vide)	2025	3%	800'000	0			800'000		
			520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2025	(vide)	2026	3%	1'000'000	0				1'000'000	
			520.5030.XXX	Remise en état selon monitoring et études 2026	(vide)	2027	3%	800'000	0					800'000
	<b>Total 701</b>							8'400'000	0	1'000'000	800'000	1'000'000	800'000	800'000
								26'761'000	-97'800	10'149'845	1'750'000	3'850'000	1'250'000	1'050'000
Génie civil - Routes	109	Loi sur handicap. (Lhand) : mise en conformité	520.5010.091	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2018	20.12.2017	2023	5%	150'000	0	81'133				
			520.5010.112	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2019	18.12.2018	2023	5%	150'000	0	150'000				
			520.5010.113	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2020	10.12.2019	2023	5%	150'000	0	150'000				
			520.5010.114	Loi s/handicapés (Lhand) : adaptation 2021	15.12.2020	2023	5%	150'000	0	150'000				
			520.5010.115	Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2022	(vide)	2023	5%	1'750'000	0	1'750'000				
			520.5010.116	Mise en conformité Lhand des arrêts de bus 2023	(vide)	2024	5%	1'750'000	0		1'750'000			
	<b>Total 109</b>							4'100'000	0	2'281'133				
	110	Mesures d'assainissement contre bruit	520.5010.092	Mesures d'assainissement contre le bruit 2018	20.12.2017	2023	5%	700'000	0	100'000				
			520.5010.117	Mesures d'assainissement contre le bruit 2019	18.12.2018	2023	5%	1'000'000	0	100'000				
			520.6310.053	Subv. mesures d'assainissement contre le bruit 2019	18.12.2018	2022	5%		-180'000	-35'492				
			520.6310.054	Subv. mesures d'assainissement contre le bruit 2020	(vide)	2022	5%		-150'000	-150'000				
	<b>Total 110</b>							2'016'000	-510'000	14'509				
	114	Assainissement, réfection routes	520.5010.090	Assainissement, réfection routes 2018	20.12.2017	2023	3%	620'000	0	100'000				
			520.5010.107	Entretien des chaussées et trottoirs 2019	18.12.2018	2023	3%	1'000'000	0	140'001				
			520.5010.108	Entretien des chaussées et trottoirs 2020	10.12.2019	2023	3%	1'000'000	0	400'000				
			520.5010.109	Entretien des chaussées et trottoirs 2021	15.12.2020	2023	3%	1'000'000	0	300'000				
			520.5010.110	Entretien des chaussées et trottoirs 2022	(vide)	2023	3%	1'100'000	0	1'100'000				
			520.5010.111	Entretien des chaussées et trottoirs 2023	(vide)	2024	3%	1'500'000	0		1'500'000			
			520.5010.128	Entretien des chaussées et trottoirs 2024	(vide)	2025	3%	1'500'000	0			1'500'000		
			520.5010.129	Entretien des chaussées et trottoirs 2025	(vide)	2026	3%	1'500'000	0				1'500'000	
			520.5010.130	Entretien des chaussées et trottoirs 2026	(vide)	2027	3%	1'500'000	0					1'500'000
	<b>Total 114</b>							18'220'000	0	2'040'001	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
								24'336'000	-510'000	4'335'642	3'250'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Génie civil - STEP	106	STEP : traitement des micro-polluants	532.5032.048	STEP : traitements des micro-polluants réalisation	18.12.2018	2023	3%	150'000	0	100'000				
			532.5032.059	Station d'épuration traitements des micro-polluants (1ère tranche)	15.12.2020	2023	3%	420'000	0	420'000				
			532.5032.060	Station d'épuration traitements des micro-polluants (2e tranche)	(vide)	2024	3%	10'000'000	0		10'000'000			
			532.5032.061	Station d'épuration traitements des micro-polluants (3e tranche)	(vide)	2025	3%	10'000'000	0			10'000'000		
			532.6300.051	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 2e tranche)	(vide)	2025	3%		-7'000'000				-7'000'000	
			532.6300.052	Station d'épuration traitements des micro-polluants (subv. 3e tranche)	(vide)	2025	3%		-7'000'000					-7'000'000
	<b>Total 106</b>							21'220'000	-14'000'000	520'000	10'000'000	10'000'000	-7'000'000	-7'000'000
	140	STEP renouvellement installations	532.5032.063	STEP: Remplacement d'installations 2022	(vide)	2023	3%	776'000	0	776'000				
			532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2023	(vide)	2024	3%	250'000	0		250'000			
			532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2024	(vide)	2025	3%	50'000	0			50'000		
			532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2025	(vide)	2026	3%	125'000	0				125'000	
			532.5032.XXX	STEP: Remplacement d'installations 2026	(vide)	2027	3%	550'000	0					550'000
	<b>Total 140</b>							4'151'000	0	776'000	250'000	50'000	125'000	550'000
	667	STEP : remplacement soufflantes BX	532.5060.238	STEP : remplacement soufflantes BX	15.12.2020	2023	5%	320'000	0	120'000				
	<b>Total 667</b>							320'000	0	120'000				
	702	STEP: remplacement soufflantes NX	532.5060.XXX	STEP: remplacement soufflantes NX	(vide)	2024	5%	615'000	0		615'000			
	<b>Total 702</b>							615'000	0	615'000				
	703	STEP: Dégrillage fin	532.5032.XXX	STEP: Dégrillage fin	(vide)	2024	5%	330'000	0		330'000			
	<b>Total 703</b>							330'000	0	330'000				
	704	STEP: Etude renforcement des normes de rejet NH4 (Lac de Schiffenen)	532.5032.062	STEP: Etude renforcement des normes de rejet NH4 (Lac de Schiffenen)	(vide)	2023	5%	120'000	0	120'000				
	<b>Total 704</b>							120'000	0	120'000				
	705	STEP: Nitrification	532.5032.XXX	STEP: Nitrification (1ère étape)	(vide)	2024	5%	1'500'000	0		1'500'000			
			532.5032.XXX	STEP: Nitrification (2e étape)	(vide)	2025	5%	1'050'000	0			1'050'000		
	<b>Total 705</b>							2'550'000	0	1'500'000	1'050'000			
								29'386'730	-14'000'000	1'536'000	12'695'000	11'100'000	-6'875'000	-6'450'000
Génie civil - Voirie	120	Remplacements véhicules	520.5060.186	Remplacement véhicules 2020	10.12.2019	2023	10%	810'000	0	35'000				
			520.5060.191	Remplacement véhicules 2022	(vide)	2023	10%	450'000	0	450'000				
			520.5060.192	Remplacement véhicules 2023	(vide)	2024	10%	765'000	0		765'000			
			520.5060.231	Remplacement véhicules 2024	(vide)	2025	10%	960'000	0			960'000		
			520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2026	(vide)	2027	10%	1'070'000	0					1'070'000
			520.5060.XXX	Remplacement véhicules 2025	(vide)	2026	10%	780'000	0				780'000	
	<b>Total 120</b>							10'625'000	0	485'000	765'000	960'000	780'000	1'070'000
	655	Déplacement des ateliers des Neigles	520.5290.XXX	Etudes pour déplacement des ateliers des neigles -E-	(vide)	2027	10%	500'000	0					500'000
	<b>Total 655</b>							5'000'000	0					500'000
	656	Char électrique pour collecte déchets avec cheval	530.5060.XXX	Char électrique pour collecte déchets avec cheval	(vide)	2024	10%	70'000	0		70'000			
	<b>Total 656</b>							70'000	0	70'000				
	657	Véhicules déchets - Voirie	530.5060.254	Remplacement camion poubelle 2022	(vide)	2023	10%	800'000	0	800'000				
			530.5060.XXX	Remplacement camion poubelle 2023	(vide)	2024	10%	800'000	0		800'000			
			530.5060.XXX	Remplacement camion poubelle 2024	(vide)	2025	10%	800'000	0			800'000		
			530.5060.XXX	Remplacement camion poubelle 2025	(vide)	2026	10%	800'000	0				800'000	
	<b>Total 657</b>							4'800'000	0	800'000	800'000	800'000	800'000	
	658	Mise en œuvre plan de gestion des déchets	530.5060.249	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2022	(vide)	2023	10%	310'000	0	310'000				
			530.5090.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2023	(vide)	2024	10%	600'000	0		600'000			
			530.5090.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2024	(vide)	2025	10%	1'500'000	0			1'500'000		
			530.5090.XXX	Mise en œuvre plan de gestion des déchets 2025	(vide)	2026	1							

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Budget_2022	Entrées et sorties de trésorerie par année			
											Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
	<b>Total 146</b>		700.5200.037	SI aide sociale : interfaces, dév. complémentaires	15.12.2020	2023	25%	50'000	0	50'000				
		147 Adaption de logiciels pour contrôle habitants, finances	700.5200.013	Adaptation logiciels (contrôle habitants, cadastre) 15.12.09	15.12.2009	2011	25%	460'000	0	80'000				
	<b>Total 147</b>							460'000	0	80'000				
		591 Culture: uniformisation systèmes bibliothèque FR-ALL et ludothèque	700.5200.033	SI unifié et outils de gestion pour bibliothèques et ludothèques	10.12.2019	2023	25%	107'000	0	25'000				
	<b>Total 591</b>							107'000	0	25'000				
		603 SI Gérance immobilière	700.5200.036	SI Gérance immobilière	10.12.2019	2023	25%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 603</b>							100'000	0	100'000				
								1'962'000	0	680'001	400'000			
Informatique - Fibre optique		132 Fibre optique FriNet extension + redondance	700.5060.149	Fibre optique FriNet 2023 + redondance	(vide)	2024	25%	70'000	0		70'000			
			700.5060.175	Fibre optique FriNet 2020 + redondance	10.12.2019	2023	25%	150'000	0	30'000				
			700.5060.176	Fibre optique FriNet 2021 + redondance	15.12.2020	2023	25%	150'000	0	150'000				
			700.5060.183	Fibre optique FriNet 2022 + redondance	(vide)	2023	25%	70'000	0	70'000				
			700.5060.207	Fibre optique FriNet 2024 + redondance	(vide)	2025	25%	70'000	0			70'000		
			700.5060.208	Fibre optique FriNet 2025 + redondance	(vide)	2026	25%	70'000	0				70'000	
			700.5060.209	Fibre optique FriNet 2026 + redondance	(vide)	2027	25%	70'000	0					70'000
	<b>Total 132</b>							1'070'000	0	250'000	70'000	70'000	70'000	70'000
								1'070'000	0	250'000	70'000	70'000	70'000	70'000
Informatique - GED		245 Gestion électronique des documents - GED	700.5200.030	Mise en place de la GED : 2e étape (III)	18.12.2018	2024	25%	480'000	0	125'000	42'000			
			700.5200.032	Mise en place de la GED : 3e étape (III)	15.12.2020	2023	25%	215'000	0	111'000				
	<b>Total 245</b>							1'060'000	0	236'000	42'000			
								1'060'000	0	236'000	42'000			
Informatique - Téléphonie		250 Téléphonie communication : Concept ALL_IP	700.5200.023	Téléphonie communication : concept All_IP 2017 voté 15.12.15	15.12.2015	2023	25%	620'000	0	30'000				
	<b>Total 250</b>							620'000	0	30'000				
								620'000	0	30'000				
PM - AGGLO		32 Compartimentage quartier de Gambach	430.5090.184	Compartimentage quartier de Gambach	(vide)	2023	10%	324'000	0	324'000				
			430.6300.022	Compartimentage quartier de Gambach	(vide)	2023	10%		-117'757					
			430.6320.025	Compartimentage quartier de Gambach	(vide)	2023	10%		-50'467					
	<b>Total 32</b>							324'000	-168'224	324'000				
									-50'467					
		33 Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	430.6300.023	Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	15.12.2020	2022	10%		-39'252					
			430.6320.026	Compartimentage Vignettaz- Fort St-Jacques	15.12.2020	2022	10%		-16'822					
	<b>Total 33</b>							108'000	-56'075					
									-16'822					
		167 Priorisation TC giratoire Hôpital cantonal	430.5010.071	Priorisation TP giratoire Hôpital : Agglo 11.9 voté 16.12.14	16.12.2014	2024	5%		0	60'000				
	<b>Total 167</b>							130'000	0	60'000				
									0	68'410				
		653 Vélostations Gare	430.5090.242	Vélostation Gare secteur Sud	(vide)	2023	10%	350'000	0	350'000				
			430.5090.XXX	Vélostation Gare secteur Nord	(vide)	2024	10%	350'000	0	350'000				
	<b>Total 653</b>							700'000	0	350'000				
									0	350'000				
								4'312'000	-1'724'298	717'178	328'691			
PM - Amélioration vitesse TP		156 Mesures amélioration vitesse transport public	430.5010.081	Mesures amél. vitesse transports public 2017, voté 13.12.16	13.12.2016	2023	5%	100'000	0	100'000				
			430.5010.097	Mesures amélioration vitesse transport public 2023	(vide)	2024	5%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 156</b>							550'000	-15'000	100'000				
									-15'000	100'000				
								550'000	-15'000	100'000				
PM - Installations lumineuses		139 Radars installations lumineuses	401.5060.170	Radars pour installations lumineuses 2023	(vide)	2024	25%	80'000	0		80'000			
			401.5060.227	Radars pour installations lumineuses 2025	(vide)	2026	25%	80'000	0				80'000	
	<b>Total 139</b>							400'000	0		80'000		80'000	
									0					
		157 Renouvellement signalisation lumineuse	430.5010.100	Renouvellement installations lumineuses 2023	(vide)	2024	5%	100'000	0	100'000				
			430.5010.146	Renouvellement signalisation lumineuse 2025	(vide)	2026	5%	100'000	0				100'000	
	<b>Total 157</b>							850'000	0	100'000			100'000	
									0	180'000			180'000	
								1'250'000	0	180'000			180'000	
PM - Sécurité et trafic		138 Modération de trafic et sécurité	430.5010.096	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2022	(vide)	2023	5%	200'000	0	200'000				
			430.5010.133	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2022	(vide)	2024	5%	200'000	0		200'000			
			430.5010.134	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2022	(vide)	2025	5%	200'000	0			200'000		
			430.5010.135	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2022	(vide)	2026	5%	200'000	0				200'000	
			430.5010.136	Modération de trafic, sécurité ch. école, piétons, deux roues et TP 2022	(vide)	2027	5%	200'000	0					200'000
	<b>Total 138</b>							2'800'000	0	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
									0	100'000				
		158 Mise en conformité des passages piétons	430.5010.101	Mise en conformité des passages piétons 2021	15.12.2020	2023	5%	150'000	0	150'000				
			430.5010.102	Mise en conformité des passages piétons 2023	(vide)	2024	5%	150'000	0	150'000				
			430.5010.XXX	Mise en conformité des passages piétons 2026	(vide)	2027	5%	100'000	0					100'000
	<b>Total 158</b>							650'000	0	100'000	150'000			100'000
									0	100'000	150'000			100'000
								3'450'000	0	300'000	350'000	200'000	200'000	300'000
PM - Stationnement		160 Stationnement	401.5090.224	Achat nouveau parcomètres 2022	(vide)	2023	10%	150'000	0	150'000				
			401.5090.271	Digitalisation stationnement (guidage et détection place vacantes)	(vide)	2026	10%	400'000	0				400'000	
			401.5090.XXX	Achat nouveau parcomètres 2024	(vide)	2025	10%	150'000	0			150'000		
	<b>Total 160</b>							2'050'000	0	150'000	150'000	400'000		
									0	150'000	150'000	400'000		
								2'050'000	0	150'000	150'000	400'000		
Sports - Divers		590 Parc des sports : aménagements sportifs ext.	912.5090.268	Parc des sports : aménagements sportifs ext.	10.12.2019	2023	10%	100'000	0	20'000				
	<b>Total 590</b>							100'000	0	20'000				
		708 Fitness urbain (lieu à déterminer avec UA)	912.5090.XXX	Fitness urbain (lieu à déterminer avec UA)	(vide)	2026	10%	60'000	0				60'000	
	<b>Total 708</b>							60'000	0				60'000	
		709 Equipements sportifs (matériel sports extérieur – remplacement, rattrapage)	912.5090.XXX	Equipements sportifs (matériel sports extérieur – remplacement, rattrapage)	(vide)	2025	10%	100'000	0			100'000		
	<b>Total 709</b>							100'000	0			100'000		
									0					
								315'000	0	20'000				
Sports - Football		65 Schoenberg : buvette, gradins, équip. Sportif	911.5090.127	Schoenberg : buvette, gradins, équip. sportif voté 16.12.14	16.12.2014	2016	10%	120'000	0	44'451				
	<b>Total 65</b>							120'000	0	44'451				
		70 Stade St-Léonard : assain. Infrastructure	911.5610.014	Stade St-Léonard : assain. infrastructure, voté 13.12.2016	13.12.2016	2023	4%	2'000'000	0	500'000				
	<b>Total 70</b>							2'000'000	0	500'000				
									0	500'000				
		71 Changements mâts d'éclairage : terrains de sports	911.5090.102	Guintzet : Eclairages complémentaires terrain	(vide)	2024	10%	200'000	0		100'000			
			911.5090.174	Terrain de football: Assainissement de l'éclairage 2020	10.12.2019	2023	10%	140'000	0	130'000				
			911.5090.253	Terrain de football: Assainissement de l'éclairage 2022	(vide)	2024	10%	140'000	0	40'000	100'000			
			911.5090.267	Complément d'éclairage (Guintzet no5) selon étude CSD	15.12.2020	2023	10%	100'000	0	50'000				
			911.5090.XXX	Eclairage Grabensaal: Remplacement terrain 2	(vide)	2024	10%	200'000	0		200'000			
	<b>Total 71</b>							905'000	0	320'000	400'000			
									0					

											Entrées et sorties de trésorerie par année			
Hierarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Budget_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
	528	Terrain réfection Ecole Vignettaz	911.5090.237	Terrain réfection Ecole Vignettaz	(vide)	2024	10%	150'000	0		150'000			
	<b>Total 528</b>							<b>150'000</b>	<b>0</b>		<b>150'000</b>			
	589	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	911.5610.017	Stade Saint-Léonard : Piste synthétique et aménagements connexes	13.09.2021	2024	10%	3'000'000	0	1'500'000	1'500'000			
	<b>Total 589</b>							<b>3'000'000</b>	<b>0</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'500'000</b>			
	641	Guintzet : Nouveau terrain synthétique	911.5090.XXX	Guintzet : Nouveau terrain synthétique	(vide)	2024	10%	2'500'000	0		2'500'000			
	<b>Total 641</b>							<b>2'500'000</b>	<b>0</b>		<b>2'500'000</b>			
	642	Guintzet : Agrandissement vestiaires	911.5040.XXX	Guintzet : Agrandissement vestiaires	(vide)	2025	4%	1'000'000	0		500'000	500'000		
	<b>Total 642</b>							<b>1'000'000</b>	<b>0</b>		<b>500'000</b>	<b>500'000</b>		
	643	Guintzet : Stockage matériel Container	911.5090.179	Guintzet : Stockage matériel Container	(vide)	2023	10%	50'000	0	50'000				
	<b>Total 643</b>							<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>				
	644	Guintzet : Mises aux normes T1 et T2	911.5090.XXX	Guintzet : Mises aux normes T1 et T2	(vide)	2027	10%	1'000'000	0					1'000'000
	<b>Total 644</b>							<b>1'000'000</b>	<b>0</b>					<b>1'000'000</b>
	645	Stade de la Motta - homologation	911.5290.XXX	Stade de la Motta - homologation	(vide)	2027	10%	300'000	0					300'000
	<b>Total 645</b>							<b>300'000</b>	<b>0</b>					<b>300'000</b>
	707	Stade uni. Saint-Léonard : Vestiaires et édicule terrains synthétiques	911.5610.XXX	Stade uni. Saint-Léonard : Vestiaires et édicule provisoire terrains synthétiques -R-	(vide)	2024	4%	1'000'000	0		1'000'000			
	<b>Total 707</b>							<b>1'000'000</b>	<b>0</b>		<b>1'000'000</b>			
	714	Stade universitaire Saint-Léonard : Bâtiment Beda Hefti, assainissement	911.5610.XXX	Stade universitaire Saint-Léonard : Bâtiment Beda Hefti, assainissement	(vide)	2026	4%	1'500'000	0				1'500'000	
	<b>Total 714</b>							<b>1'500'000</b>	<b>0</b>				<b>1'500'000</b>	
	<b>Total</b>							<b>29'535'000</b>	<b>0</b>	<b>2'696'078</b>	<b>6'300'000</b>	<b>500'000</b>	<b>3'020'000</b>	<b>2'673'330</b>
Sports - Gîte d'Allière	72	Rénovation du Gîte d'Allières	914.5090.175	Gîte d'Allières : intérieur	(vide)	2026	10%	200'000	0				200'000	
	<b>Total 72</b>							<b>200'000</b>	<b>0</b>				<b>200'000</b>	
Sports - Halle St-Léonard	81	Halle omnisports : stores obscurcissants	917.5090.177	Halle omnisports : stores obscurcissants	(vide)	2023	10%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 81</b>							<b>100'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>				
	532	Halle omnisports : Rénovation / Entretien sol	917.5060.214	Halle omnisports : Rénovation / Entretien sol	18.12.2018	2024	10%	70'000	0		70'000			
	<b>Total 532</b>							<b>70'000</b>	<b>0</b>		<b>70'000</b>			
	533	Halle omnisports : Assainissement éclairage sportif	917.5060.215	Halle omnisports : Assainissement éclairage sportif	(vide)	2023	10%	130'000	0	130'000				
	<b>Total 533</b>							<b>130'000</b>	<b>0</b>	<b>130'000</b>				
	640	Salle des fêtes: Assainissement installations techniques et énergétiques	918.5090.XXX	Salle des fêtes: Assainissement installations techniques et énergétiques	(vide)	2025	10%	300'000	0		150'000	150'000		
	<b>Total 640</b>							<b>300'000</b>	<b>0</b>		<b>150'000</b>	<b>150'000</b>		
	696	Halle omnisports : étanchéité et sécurisation toiture	917.5040.039	Halle omnisports : étanchéité et sécurisation toiture	(vide)	2023	3%	110'000	0	110'000				
	<b>Total 696</b>							<b>110'000</b>	<b>0</b>	<b>110'000</b>				
	<b>Total</b>							<b>1'020'000</b>	<b>0</b>	<b>340'000</b>	<b>310'000</b>	<b>150'000</b>		
Sports - Patinoire	68	Patinoires : remplacement lisseuse à glace	913.5060.173	Patinoires : remplacement lisseuse à glace 2023	(vide)	2024	10%	200'000	0		200'000			
	<b>Total 68</b>							<b>200'000</b>	<b>0</b>		<b>200'000</b>			
	529	Patinoire 2 - Changement éclairage (LED)	900.5090.238	Patinoire 2 - Changement éclairage (LED)	15.12.2020	2023	10%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 529</b>							<b>100'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>				
	639	Patinoire 2 : Nouveau plan de fermeture	913.5290.XXX	Patinoire 2 : Nouveau plan de fermeture	(vide)	2024	10%	100'000	0		100'000			
	<b>Total 639</b>							<b>100'000</b>	<b>0</b>		<b>100'000</b>			
	666	Patinoire 2 - Assainissement du réseau d'eau sanitaire - adapt. aux normes	913.5040.011	Patinoire 2 - Assainissement du réseau d'eau sanitaire - adapt. aux normes	(vide)	2023	4%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 666</b>							<b>100'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>				
	695	Patinoire 2 - nouvelle rambarde selon directive SHL	913.5060.XXX	Patinoire 2 - nouvelle rambarde selon directive SHL	(vide)	2024	5%	200'000	0		200'000			
	<b>Total 695</b>							<b>200'000</b>	<b>0</b>		<b>200'000</b>			
	<b>Total</b>							<b>995'000</b>	<b>0</b>	<b>200'000</b>	<b>500'000</b>			
Sports - Piscine	69	Piscine Levant : toiture	915.5040.118	Piscine du Levant : toiture, voté 13.12.2016	13.12.2016	2023	4%	650'000	0	71'392				
	<b>Total 69</b>							<b>650'000</b>	<b>0</b>	<b>71'392</b>				
	90	Piscine Levant : remplacement vitrage	915.5090.186	Piscine Levant : remplacement vitrage - assainissement énergétique	(vide)	2024	10%	200'000	0		200'000			
	<b>Total 90</b>							<b>200'000</b>	<b>0</b>		<b>200'000</b>			
	531	Piscine du Levant - Réfection filtration	915.5090.240	Piscine du Levant - Réfection filtration 2024	(vide)	2025	10%	150'000	0			150'000		
	<b>Total 531</b>							<b>150'000</b>	<b>0</b>			<b>150'000</b>		
	665	Piscine du Levant - Installation technique	915.5090.XXX	Piscine du Levant - Installation technique	(vide)	2024	10%	200'000	0		200'000			
	<b>Total 665</b>							<b>200'000</b>	<b>0</b>		<b>200'000</b>			
	<b>Total</b>							<b>1'350'000</b>	<b>0</b>	<b>71'392</b>	<b>400'000</b>	<b>150'000</b>		
UA - Stratus	637	Dépenses courantes UA (Stratus)	611.5090.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)	(vide)	2023	10%	81'849'900	0		1'978'800	1'978'800	1'978'800	1'978'800
	<b>Total 637</b>							<b>81'849'900</b>	<b>0</b>		<b>1'978'800</b>	<b>1'978'800</b>	<b>1'978'800</b>	<b>1'978'800</b>
Informatique - Métiers	648	AG Archives : acquisition système d'archivage électronique	700.5200.038	AG Archives : acquisition système d'archivage électronique	15.12.2020	2023	25%	65'000	0	35'000				
	<b>Total 648</b>							<b>65'000</b>	<b>0</b>	<b>35'000</b>				
	698	IN CIMP : machine de mise sous pli	700.5060.253	IN CIMP : machine de mise sous pli	(vide)	2023	10%	85'000	0	85'000				
	<b>Total 698</b>							<b>85'000</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>				
	<b>Total</b>							<b>392'000</b>	<b>0</b>	<b>120'000</b>				
UA - ABAT - Bâtiments	9	Pat. St-Léonard, Parking, P2 et Place du Fair Play	620.5010.151	Aménagement du chemin St-Léonard	(vide)	2024	5%	2'234'000	0	1'000'000	1'234'000			
			620.5030.048	AGGLO 3M.09.02 Réaménagement place des sports (III)	30.10.2017	2023	3%	800'000	0	785'000				
			620.5040.143	Patinoire P2 - parking - réalisation	08.04.2019	2023	4%	21'580'000	0	9'361'116				
	<b>Total 9</b>							<b>24'614'000</b>	<b>0</b>	<b>11'146'116</b>	<b>1'234'000</b>			
	23	Piscine et programme connexe H2lEO	620.5040.127	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude, 13.12.16	13.12.2016	2023	4%	1'364'000	0	920'516				
			620.5040.150	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - réalisation	(vide)	2030	4%	61'947'000	0					15'486'750
			620.5040.169	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - étude 2	(vide)	2026	4%	6'883'000	0		2'300'000	2'300'000	2'283'000	
			620.6350.XXX	Piscine + prog. connexe anciens abattoirs - subv. Tiers privés "piscine"	(vide)	2030	4%	-15'000'000	-30'000'000					-3'750'000
	<b>Total 23</b>							<b>70'194'000</b>	<b>-30'000'000</b>	<b>920'516</b>	<b>2'300'000</b>	<b>2'300'000</b>	<b>2'283'000</b>	<b>11'736'750</b>
	<b>Total 50</b>							<b>16'787'000</b>	<b>0</b>	<b>7'200'000</b>	<b>4'333'529</b>	<b>1'000'000</b>		
	82	Route des Neigles 39 : Assainissement	618.5090.163	Route des Neigles 39 : assain. Locaux/WC -E-	20.12.2017	2023	10%	50'000	0	10'000				
			618.5090.221	Route des Neigles 39 : assain. Locaux/WC -R-	10.12.2019	2024	10%	762'000	0	381'000				
	<b>Total 82</b>							<b>812'000</b>	<b>0</b>	<b>391'000</b>	<b>381'000</b>			
	268	Hôpital des Bourgeois - rénovations	611.5040.212	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes (étude faisabilité et concours) -C-	15.12.2020	2024	3%	750'000	0	375'000				
			611.5040.XXX	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes aile -E-	(vide)	2025	3%	243'000	0		151'000	92'000		
			611.5040.XXX	Hôpital des Bourgeois - rénovations complètes aile-R-	(vide)	2026	3%	3'221'000	0			792'000	2'429'000	
	<b>Total 268</b>							<b>25'526'000</b>	<b>0</b>	<b>375'000</b>	<b>526'000</b>	<b>884'000</b>	<b>2'429'000</b>	
	269	Maison de justice réfection enveloppe et combles	611.5040.159	Maison de justice réfection enveloppe et combles -A-	(vide)	2023	3%	124'000	0	124'000				
			611.5040.170	Maison de justice réfection enveloppe et combles -E-	(vide)	2025	3%	3'78'000	0		237'000	141'000		
			611.5040.171	Maison de justice réfection enveloppe et combles -R-	(vide)	2027	3%	4'929'000	0				1'378'000	3'551'000
	<b>Total 269</b>							<b>5'431'000</b>	<b>0</b>	<b>124'000</b>	<b>237'000</b>	<b>141'000</b>	<b>1'378'000</b>	<b>3'551'000</b>
	562	Signalétique site St-Léonard	620.5090.251	Signalétique site St-Léonard	10.12.2019	2023	10%	60'000	0	60'000				
	<b>Total 562</b>							<b>60'000</b>	<b>0</b>	<b>60'000</b>				
	<b>Total</b>							<b>187'924'000</b>	<b>-30'000'000</b>	<b>20'216'632</b>	<b>9'011'529</b>	<b>4'325'000</b>	<b>6'090'000</b>	<b>15'287'750</b>
	241	Remplacement véhicules PP, cimetièrre et voirie												

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année				
										Budget_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
								1'480'000	0	660'000	65'000			230'000
UA - ABAT - Ecoles	54	Ecole de la Vignettaz - construction nouvelle école	612.6310.060	Subv. Cant. Ecole Vignettaz	19.09.2017	2022	3%		-3'363'000	-1'239'606				
	<b>Total 54</b>							19'000'000	-3'363'000	-1'239'606				
	97	CO Belluard : rénovation des salles de classes	612.5040.138	CO Belluard : rénovation salles classe (étape 2018)	20.12.2017	2023	3%	450'000	0	450'000				
	<b>Total 97</b>							450'000	0	450'000				
	99	Ecole de la Neuveville, agrandissement site	612.5040.115	Ecole Neuveville, agrandissement voté 16.12.14/15.02.16	15.02.2016	2023	3%	650'000	0	525'129				
	<b>Total 99</b>							650'000	0	525'129				
	112	Ecole de la Vignettaz : transformation du bâtiment B	612.5040.038	Ecole de la Vignettaz : transformation du bâtiment B - études compl. Standard bât. -E	(vide)	2024	3%	236'000	0	118'000	118'000			
			612.5040.139	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - études	20.12.2017	2023	3%	600'000	0	200'000				
			612.5040.158	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - réalisation	(vide)	2025	3%	8'056'000	0		4'028'000	4'028'000		
			612.5040.189	Ecole de la Vignettaz : transformation du bâtiment B - études compl.	10.12.2019	2023	3%	185'000	0	85'000				
			612.6310.XXX	Ecole Vignettaz : transformation bâtiment B - subv. Canton	(vide)	2025	3%		-800'000					
	<b>Total 112</b>							9'077'000	-800'000	403'000	4'146'000	4'028'000	-800'000	-800'000
	272	Signalétique Vignettaz	620.5090.235	Signalétique Vignettaz	18.12.2018	2024	10%	25'000	0	25'000	25'000			
	<b>Total 272</b>							25'000	0	25'000	25'000			
	404	DOSF Jura supplément: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite à l'introduction du CAC	612.5090.170	DOSF Jura supplément: assainissement énergétique des bâtiments A, F et G suite à l'introduction du CAC - B1	20.12.2017	2023	10%	210'000	0	182'397	182'397			
	<b>Total 404</b>							210'000	0	182'397	182'397			
	585	Jura : Ste Agnès : assainissement du bâtiment	612.5040.203	Jura : Ste Agnès : assainissement du bâtiment, étude faisabilité	(vide)	2024	3%	174'000	0	174'000	174'000			
			612.5040.204	Jura : Ste Agnès : assainissement du bâtiment phase 2, étude	(vide)	2028	3%	387'000	0					145'000
			612.5040.XXX	Jura : Ste Agnès : assainissement du bâtiment phase 1, réalisation	(vide)	2024	3%	634'000	0	634'000	634'000			
	<b>Total 585</b>							8'400'000	0	808'000	808'000			145'000
	675	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe et halle de gym	612.5040.013	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe et halle de gym -A/C-	(vide)	2024	3%	606'000	0	124'000	482'000			
			612.5040.XXX	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe et halle de gym -E-	(vide)	2025	3%	1'195'000	0			1'195'000		
			612.5040.XXX	CO Jolimont 1970 rénovation globale salles de classe et halle de gym -R-	(vide)	2028	3%	20'648'000	0				262'000	7'998'000
	<b>Total 675</b>							22'449'000	0	124'000	482'000	1'195'000	262'000	7'998'000
	676	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C	612.5040.016	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C -A-	(vide)	2023	3%	174'000	0	174'000	174'000			
			612.5040.XXX	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C -E-	(vide)	2024	3%	566'000	0		566'000			
			612.5040.XXX	Ecole du Schoenberg - rénovation globale bât A-B-C -R-	(vide)	2027	3%	9'023'000	0					
	<b>Total 676</b>							9'763'000	0	174'000	566'000	145'000	4'530'000	4'348'000
	678	Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe	612.5040.023	Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -A-	(vide)	2023	3%	124'000	0	124'000				
			612.5040.XXX	Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -E-	(vide)	2024	3%	264'000	0	264'000	264'000			
			612.5040.XXX	Ecole du Jura B1+B2: réfection enveloppe -R-	(vide)	2026	3%	3'827'000	0			662'000	3'165'000	
	<b>Total 678</b>							4'215'000	0	124'000	264'000	662'000	3'165'000	
	679	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique	612.5060.251	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -A-	(vide)	2023	3%	124'000	0	124'000				
			612.5060.XXX	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -E-	(vide)	2025	3%	308'000	0		192'000	116'000		
			612.5060.XXX	Ecole de l'Auge: réfection enveloppe et technique -R-	(vide)	2027	3%	3'995'000	0				1'117'000	2'878'000
	<b>Total 679</b>							4'427'000	0	124'000	192'000	116'000	1'117'000	2'878'000
	680	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture	612.5040.025	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -A-	(vide)	2023	3%	224'000	0	224'000	106'000	62'000		
			612.5040.XXX	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -E-	(vide)	2025	3%	168'000	0			87'000	1'737'000	596'000
			612.5040.XXX	Ecole Neuveville: réfection façades et toiture -R-	(vide)	2027	3%	2'420'000	0					
	<b>Total 680</b>							2'812'000	0	224'000	106'000	149'000	1'737'000	596'000
								192'174'000	-14'147'798	1'090'920	6'589'000	6'295'000	10'011'000	15'965'000
UA - IBAT - Divers	228	CAD rue de l'Hôpital 2	611.5090.227	CAD rue de l'Hôpital 2 - raccordement et avance partielle frais fixe	18.12.2018	2024	10%	200'000	0	200'000	200'000			
	<b>Total 228</b>							200'000	0	200'000	200'000			
	231	Abris bus pré fleuri (fribourg (ouvert))	615.5090.229	Abris bus pré fleuri (fribourg (ouvert))	18.12.2018	2023	10%	80'000	0	9'252				
	<b>Total 231</b>							80'000	0	9'252				
	233	Abris bus "kiosque Vignettaz"	615.5090.231	Abris bus "kiosque Vignettaz"	(vide)	2023	10%	100'000	0	100'000				
	<b>Total 233</b>							100'000	0	100'000				
	237	Centre de quartier du Schoenberg : réadaptation des barrières et murs de soutènement	617.5090.234	Centre de quartier du Schoenberg : réadaptation des barrières et murs de soutènement	18.12.2018	2023	10%	150'000	0	24'241				
	<b>Total 237</b>							150'000	0	24'241				
	240	Cimetière: portiques	622.5090.220	Cimetière: portiques : étude	(vide)	2023	10%	50'000	0	50'000				
			622.5090.252	Cimetière: portiques : réalisation	(vide)	2024	10%	250'000	0	250'000	250'000			
	<b>Total 240</b>							300'000	0	50'000	250'000			
	405	St-Barthélémy : montage d'un abri de bus	615.5090.131	St-Barthélémy montage d'un abris bus voté 16.12.14	16.12.2014	2016	10%	50'000	0	30'823				
	<b>Total 405</b>							50'000	0	30'823				
	548	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz : chang. d'affectation et transform. Int.	613.5090.245	Maison de quartier ancien kiosque Vignettaz : chang. d'affectation et transform. Int.	10.12.2019	2023	10%	150'000	0	46'728				
	<b>Total 548</b>							150'000	0	46'728				
	549	Pont de Berne : réfection du toit	620.5040.181	Pont de Berne : études complémentaires -E-	(vide)	2023	3%	50'000	0	50'000				
			620.5040.XXX	Pont de Berne : réfection du toit -R-	(vide)	2024	3%	310'000	0	310'000	310'000			
	<b>Total 549</b>							360'000	0	50'000	310'000			
	555	Derrière-les-jardins : dépôt sport et WC publics	615.5090.248	Derrière-les-jardins : dépôt sport et WC publics	10.12.2019	2023	10%	60'000	0	25'000				
	<b>Total 555</b>							60'000	0	25'000				
	557	Remparts VdF : travaux d'entretien et d'assainissement	620.5040.184	Remparts VdF : travaux d'entretien et d'assainissement	(vide)	2023	3%	604'000	0	604'000				
	<b>Total 557</b>							604'000	0	604'000				
	619	4 véhicules électriques, Pony nettoyage ext. et camion nacelle	610.5060.243	4 véhicules électriques, Pony nettoyage ext. et camion nacelle	15.12.2020	2023	10%	450'000	0	300'000				
	<b>Total 619</b>							450'000	0	300'000				
UA - IBAT - Bâtiments	9	Pat. St-Léonard, Parking, P2 et Place du Fair Play	620.5060.246	Parking P2 - Autolaveuse parking	15.12.2020	2023	10%	60'000	0	60'000	760'000			
	<b>Total 9</b>							60'000	0	60'000	760'000			
	101	Joseph Piller : transformation intérieure	611.5040.020	Joseph Piller : transformation intérieure complément III (ascenseur et exigence AEAI)	(vide)	2024	3%	350'000	0	100'000	250'000			
			611.5040.213	Joseph Piller : transformation intérieure complément II	15.12.2020	2023	3%	450'000	0	400'000				
	<b>Total 101</b>							1'550'000	0	500'000	250'000			
	573	Site des Neigles: transformations intérieures	614.5090.256	Site des Neigles: transformations intérieures -R-	10.12.2019	2024	10%	180'000	0	80'000	100'000			
	<b>Total 573</b>							180'000	0	80'000	100'000			
	612	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	618.5090.282	Isolation et étanchéité pour réception installations solaires	15.12.2020	2024	10%	500'000	0	240'000	245'000			
	<b>Total 612</b>							500'000	0	240'000	245'000			
	613	GCEE site des Neigles - équipement du site	614.5060.245	GCEE site des Neigles - étude de faisabilité de l'équipement du site	15.12.2020	2024	5%	200'000	0	100'000	100'000			
	<b>Total 613</b>							200'000	0	100'000	100'000			
	614	Montrevers 13 & 15 - Démolition	614.5090.XXX	Montrevers 13 & 15 - Démolition	(vide)	2024	10%	250'000	0	250'000	250'000			
	<b>Total 614</b>							250'000	0	250'000	250'000			
	615	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	618.5090.283	PP : Couverts - zones de stockage - abris vélos	15.12.2020	2023	10%	360'000	0	345'000				
	<b>Total 615</b>							360'000	0	345'000				
	661	GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture	614.5060.244	GCEE site des Neigles - ventilation atelier de serrurerie et peinture	15.12.2020	2024	5%	160'000	0	60'000	100'000			
	<b>Total 661</b>							160'000	0	60'000	100'000			
	677	Maison de Ville: transformation appt concierge en bureau (soubassement)	611.5040.021	Maison de Ville: transformation appt concierge en bureau (soubassement)	(vide)	2023	3%	300'000	0	300'000				
	<b>Total 677</b>							300'000	0	300'000				

										Entrées et sorties de trésorerie par année				
Hierarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Budget_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
	<b>Total 534</b>							<b>235'000</b>	<b>0</b>	<b>80'000</b>				
	572	Etude chromatique Haus der Farbe	620.5290.057	Etude chromatique Haus der Farbe -E-	10.12.2019	2023	10%	60'000	0	30'000				
	<b>Total 572</b>							<b>60'000</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>				
	582	Adaptation du PAL aux planifications supérieures	620.5290.059	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2021 -E-	15.12.2020	2023	10%	80'000	0	40'000				
			620.5290.060	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2022 -E-	(vide)	2023	10%	80'000	0	80'000				
			620.5290.061	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2023 -E-	(vide)	2024	10%	80'000	0		80'000			
			620.5290.062	Adaptation du PAL aux planifications supérieures 2024 -E-	(vide)	2025	10%	80'000	0			80'000		
	<b>Total 582</b>							<b>400'000</b>	<b>0</b>	<b>120'000</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>		
	583	Stratégie urbaine post-PAL 2018	620.5290.065	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2022 -E-	(vide)	2023	10%	160'000	0	160'000				
			620.5290.066	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2023 -E-	(vide)	2024	10%	160'000	0		160'000			
			620.5290.067	Stratégie urbaine post-PAL 2018 :2024 -E-	(vide)	2025	10%	160'000	0			160'000		
	<b>Total 583</b>							<b>640'000</b>	<b>0</b>	<b>160'000</b>	<b>160'000</b>	<b>160'000</b>		
	586	Préparation du Projet d'Agglomération 5	620.5290.069	Préparation du Projet d'Agglomération 5 -E-	(vide)	2024	10%	120'000	0		120'000			
	<b>Total 586</b>							<b>120'000</b>	<b>0</b>	<b>120'000</b>				
	624	Participation communale à l'élaboration des PAD	620.5290.077	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2022 -E-	(vide)	2023	10%	160'000	0	160'000				
			620.5290.XXX	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2023 -E-	(vide)	2024	10%	160'000	0		160'000			
			620.5290.XXX	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2024 -E-	(vide)	2025	10%	160'000	0			160'000		
			620.5290.XXX	Participation communale à l'élaboration des PAD - 2025 -E-	(vide)	2026	10%	160'000	0				160'000	
	<b>Total 624</b>							<b>720'000</b>	<b>0</b>	<b>160'000</b>	<b>160'000</b>	<b>160'000</b>	<b>160'000</b>	
								<b>7'466'000</b>	<b>0</b>	<b>1'239'083</b>	<b>770'000</b>	<b>400'000</b>	<b>160'000</b>	
UA - PU - Agglo	2	Requalif. Bourg - Tête de pont-escalier	620.5030.031	Abords Cathédrale - escaliers Agglo 3M.04.03(A PA3) 11.10.16	11.10.2016	2023	3%	280'000	0	44'753				
			620.5030.057	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03	(vide)	2026	3%	1'455'000	0		400'000	400'000	255'000	
			620.5030.141	Requalif. Bourg E1 - Escalier pont -R-	11.05.2021	2024	3%	1'965'000	0	1'034'750	1'034'750			
			620.6320.015	Abords Cathédrale: tête de pont AGGLO 3M.04.03 - subv. Agglo	(vide)	2026	3%		-780'983					-780'983
			620.6320.060	Requalif. Bourg E1 - Escalier pont -S-	11.05.2021	2024	3%		-1'095'979					
	<b>Total 2</b>							<b>3'700'000</b>	<b>-1'876'962</b>	<b>1'479'503</b>	<b>1'434'750</b>	<b>-695'979</b>	<b>255'000</b>	<b>-780'983</b>
	3	Requalif. Bourg - Cathédrale	620.5030.032	Abords de la Cathédrale Agglo 41.2 (A PA2) voté 11.10.16	11.10.2016	2023	3%	1'515'000	0	24'197				
			620.5030.058	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2	22.02.2021	2025	3%	10'142'000	0	3'380'000	3'380'000	3'376'238		
			620.6300.014	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2 - Subv. Confédération	22.02.2021	2025	3%		-1'040'275					-1'040'275
			620.6320.016	Abords de la Cathédrale AGGLO 41.2 - Subv. Agglo	22.02.2021	2025	3%		-364'242					-364'242
	<b>Total 3</b>							<b>11'657'000</b>	<b>-1'404'517</b>	<b>3'404'197</b>	<b>3'380'000</b>	<b>3'376'238</b>	<b>-364'242</b>	<b>-1'040'275</b>
	4	Requalif. Bourg - Place des Ormeaux	620.5030.033	Place des Ormeaux Agglo 3M.04.03 (A PA3) voté 11.10.16	11.10.2016	2024	3%	217'400	0	114'000	54'776			
			620.5030.060	Place des Ormeaux AGGLO 3M.04.03	(vide)	2026	3%	2'441'100	0			1'000'000	1'441'100	
			620.6320.019	Subvention AGGLO Place des Ormeaux	(vide)	2026	3%		-200'186					-200'186
	<b>Total 4</b>							<b>2'658'500</b>	<b>-667'287</b>	<b>114'000</b>	<b>54'776</b>	<b>1'000'000</b>	<b>1'441'100</b>	<b>-200'186</b>
	6	Requalif. Bourg - Parking Grenette/Alpes	620.5030.059	Relocalisation places de stationnement AGGLO 3M.04.03	22.02.2021	2023	3%	522'000	0	64'250				
			620.6320.017	Subvention AGGLO relocalisation place stationnement	22.02.2021	2023	3%		-359'252					-359'252
	<b>Total 5</b>							<b>690'000</b>	<b>-359'252</b>	<b>64'250</b>	<b>110'000</b>	<b>117'000</b>		
	6	Requalif. Bourg - Parking Grenette/Alpes	620.5040.141	Parking Grenette : relocalisation parcage -E-	(vide)	2025	3%	336'000	0	109'000	110'000	781'500	781'500	781'500
			620.5040.142	Parking Grenette : relocalisation parcage -R-	(vide)	2027	3%	2'344'500	0			781'500	781'500	781'500
	<b>Total 6</b>							<b>2'680'500</b>	<b>0</b>	<b>109'000</b>	<b>110'000</b>	<b>898'500</b>	<b>781'500</b>	<b>781'500</b>
	7	Requalif. Bourg - Place Nova Friburgo	620.5030.061	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03	29.10.2018	2025	3%	103'669	0	93'500	43'500	52'169	281'875	281'875
			620.5030.098	Place Nova Friburgo AGGLO 3M.04.03 -réalisation	(vide)	2029	3%	1'134'345	0				281'875	281'875
	<b>Total 7</b>							<b>1'238'014</b>	<b>-299'999</b>	<b>93'500</b>	<b>43'500</b>	<b>52'169</b>	<b>281'875</b>	<b>281'875</b>
	8	Requalif. Bourg - Pont-Muré	620.5030.062	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03	29.10.2018	2025	3%	414'675	0	270'000	160'000	161'015		
			620.5030.099	Rue du Pont-Muré (sans place) AGGLO 3M.04.03	(vide)	2029	3%	4'404'380	0				1'108'220	1'098'720
	<b>Total 8</b>							<b>4'819'055</b>	<b>-1'205'603</b>	<b>270'000</b>	<b>160'000</b>	<b>161'015</b>	<b>1'108'220</b>	<b>1'098'720</b>
	12	Réaménagement passage Cardinal et aménagement de carrefours	620.5030.088	Réaménagement passage Cardinal -R-	(vide)	2027	3%	2'158'000	0	200'000	247'500		1'083'750	1'074'250
			620.5030.167	Réaménagement passage Cardinal -E-	(vide)	2024	3%	447'500	0					
	<b>Total 12</b>							<b>3'005'500</b>	<b>-2'148'369</b>	<b>200'000</b>	<b>247'500</b>	<b>1'083'750</b>	<b>1'074'250</b>	
	13	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare	620.5010.074	Avenue Beauregard Agglo 41.9 voté 16.12.14	16.12.2014	2023	3%	100'000	0	66'000				
			620.5010.121	Aménag. avenue Beauregard et connexion MD vers Gare	(vide)	2028	3%	2'741'500	0		253'250	253'250		
	<b>Total 13</b>							<b>2'841'500</b>	<b>-978'476</b>	<b>66'000</b>	<b>253'250</b>	<b>253'250</b>		
	14	Espaces publics de l'Etang du Jura	620.5030.078	Espaces publics de l'Etang du Jura -R-	(vide)	2027	3%	6'508'000	0				3'258'750	3'249'250
			620.5030.153	Espaces publics de l'Etang du Jura -E-	(vide)	2025	3%	787'000	0			787'000		
			620.5030.154	Espaces publics de l'Etang du Jura -C-	(vide)	2024	3%	488'000	0		488'000			
	<b>Total 14</b>							<b>7'783'000</b>	<b>-3'825'000</b>	<b>488'000</b>	<b>488'000</b>	<b>787'000</b>	<b>3'258'750</b>	<b>3'249'250</b>
	15	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4	620.5030.030	AGGLO 11.7.22(A PA3) Passage sortie Beauregard voté 15.12.15	15.12.2015	2023	3%	80'000	0	21'662				
			620.5030.042	AGGLO 3M.03.01 Passage inf. émergence Beauregard 4, 13.12.16	13.12.2016	2024	3%	630'000	0	100'000	324'091			
			620.5030.094	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -R-	(vide)	2025	3%	2'149'470	0		1'500'000	649'470		
			620.6300.039	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-	(vide)	2025	3%		-978'111					-978'111
			620.6320.052	Passage inférieur émergence Beauregard - secteur 4 -S-	(vide)	2025	3%		-419'190					-419'190
	<b>Total 15</b>							<b>2'859'470</b>	<b>-1'397'301</b>	<b>121'662</b>	<b>1'824'091</b>	<b>649'470</b>	<b>-419'190</b>	<b>-978'111</b>
	16	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond	620.5030.095	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -R-	(vide)	2026	3%	1'872'600	0			936'800	935'800	
			620.6320.053	Requalification et compartimentage du carrefour Richemond -S-	(vide)	2026	3%		-278'938					-278'938
	<b>Total 16</b>							<b>1'872'600</b>	<b>-929'794</b>			<b>936'800</b>	<b>935'800</b>	<b>-278'938</b>
	17	Place du Petit St-Jean Agglo	620.5030.043	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean, voté 13.12.16	13.12.2016	2023	3%	500'000	0	220'000				
			620.5030.081	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean	(vide)	2025	3%	4'604'500	0	210'000	2'394'500	2'000'000		
			620.6320.037	AGGLO 44.4 Réaménagement place Petit-St-Jean	(vide)	2025	3%		-1'512'776					-1'512'776
	<b>Total 17</b>							<b>5'104'500</b>	<b>-1'512'776</b>	<b>430'000</b>	<b>2'394'500</b>	<b>2'000'000</b>	<b>-1'512'776</b>	
	18	Grand-Places : études et aménagement esplanade	620.5030.093	Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -R-	(vide)	2026	3%	3'100'000	0		1'030'000	1'030'000	1'040'000	
			620.6350.019	Subv. Grand-Places : espaces publics (parking liaison/FR centre) -S-	(vide)	2026	3%		-650'000					-650'000
	<b>Total 18</b>							<b>3'450'000</b>	<b>-1'950'000</b>		<b>1'030'000</b>	<b>1'030'000</b>	<b>1'040'000</b>	<b>-650'000</b>
	19	Fribourg (ou)vert : projets paysagers et Place Jeux Maggenberg-Schoenberg	620.5030.079	Fribourg (ou)vert : réalisation projets paysagers : études et travaux	18.12.2018	2023	3%	650'000	0	28'700				
	<b>Total 19</b>							<b>1'230'000</b>	<b>-711'000</b>	<b>28'700</b>				
	20	Sarine revitalisation	620.5020.004	Sarine revitalisation: étude	16.12.2020	2023	5%	700'000	0	550'000				
			620.5020.005	Sarine revitalisation: réalisation	(vide)	2027	5%	9'421'000	0			3'100'000	3'150'000	3'171'000
	<b>Total 20</b>							<b>10'291'000</b>						

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Budget_2022	Entrées et sorties de trésorerie par année				
											Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026	
	<b>Total 38</b>							<b>3'552'500</b>	<b>-1'094'348</b>					<b>777'500</b>	<b>777'500</b>
	45	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory	620.5030.091	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -E-	(vide)	2025	3%	363'598	0			181'799	181'799		
			620.5030.155	Requalification de l'axe de la Glâne - au droit de Bluefactory -R-	(vide)	2027	3%	2'462'500	0					1'231'250	1'231'250
	<b>Total 45</b>							<b>2'826'098</b>	<b>-2'484'110</b>			<b>181'799</b>	<b>181'799</b>	<b>1'231'250</b>	<b>1'231'250</b>
	48	Vélostation à la gare de Fribourg	620.5060.187	Vélostation à la gare de Fribourg -R-	(vide)	2027	5%	2'570'000	0					1'570'000	1'000'000
	<b>Total 48</b>							<b>2'570'000</b>	<b>-1'326'093</b>					<b>1'570'000</b>	<b>1'000'000</b>
	49	Voie verte (Transagglo)	620.5010.086	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF, 13.12.2016	13.12.2016	2023	5%	600'000	0	85'245					
			620.5010.125	AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	(vide)	2024	5%	6'448'500	0	3'224'250					
			620.6300.053	Subv. CONF 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	(vide)	2024	5%		-2'166'721						-2'166'721
			620.6320.054	Subv. AGGLO 3M.06.01 Voies verte s/anciennes voies TPF	(vide)	2024	5%		-3'904'416						-3'904'416
	<b>Total 49</b>							<b>7'048'500</b>	<b>-6'071'137</b>	<b>3'309'495</b>	<b>3'224'250</b>				<b>-2'166'721</b>
	100	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville	620.5030.080	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -E-	18.12.2018	2023	3%	250'000	0	176'852					
			620.5030.121	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -R-	(vide)	2024	3%	2'861'500	0	1'430'750					
			620.6300.XXX	Réaménagement place du Pertuis et rue Neuveville -S-	(vide)	2024	3%		-200'000						-200'000
	<b>Total 100</b>							<b>3'111'500</b>	<b>-200'000</b>	<b>1'607'602</b>	<b>1'430'750</b>				<b>-200'000</b>
	560	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi	620.5010.141	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : étude	10.12.2019	2027	3%	940'000	0				104'500	470'000	470'000
			620.5010.142	Transagglo : Europe - Tivoli - Affry - Midi : réalisation	(vide)	2028	3%	8'438'500	0						4'010'000
	<b>Total 560</b>							<b>9'378'500</b>	<b>-2'340'000</b>				<b>104'500</b>	<b>470'000</b>	<b>4'480'000</b>
	564	Place Vignettaz-Daler	620.5030.138	Place Vignettaz-Daler - étude -E-	10.12.2019	2023	3%	240'000	0	190'000					
			620.5030.139	Place Vignettaz-Daler - réalisation -R-	(vide)	2025	3%	1'749'750	0		874'875	874'875			
			620.6300.050	Place Vignettaz-Daler - subvention Confédération -S-	(vide)	2025	3%		-484'088						-484'088
			620.6320.061	Place Vignettaz-Daler - subvention AGGLO -S-	(vide)	2025	3%		-121'022						-121'022
	<b>Total 564</b>							<b>1'989'750</b>	<b>-605'110</b>	<b>190'000</b>	<b>874'875</b>	<b>874'875</b>			<b>-121'022</b>
	628	Réaménagement de la rue de l'Hôpital	620.5010.150	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -E-	(vide)	2025	3%	503'500	0	210'000					
			620.5010.XXX	Réaménagement de la rue de l'Hôpital -R-	(vide)	2027	3%	3'492'500	0						
	<b>Total 628</b>							<b>3'996'000</b>	<b>-1'912'500</b>	<b>210'000</b>	<b>191'000</b>	<b>1'630'500</b>	<b>1'509'000</b>	<b>455'500</b>	<b>455'500</b>
	629	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux	620.5030.161	Aménagement placette Arsenaux-Chaillet et arbres Arsenaux -R-	15.12.2020	2023	3%	1'314'950	0	1'352'950					
	<b>Total 629</b>							<b>1'314'950</b>	<b>0</b>	<b>1'352'950</b>					
	636	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo	620.5010.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -E-	(vide)	2024	3%	138'500	0			138'500			
			620.5010.XXX	Route de Beaumont - aménagement de la transagglo -R-	(vide)	2027	3%	1'037'500	0						
	<b>Total 636</b>							<b>1'176'000</b>	<b>-1'100'000</b>		<b>138'500</b>	<b>339'500</b>	<b>349'000</b>	<b>349'000</b>	<b>349'000</b>
	<b>Total 636</b>							<b>188'352'173</b>	<b>-87'293'523</b>	<b>14'811'973</b>	<b>21'790'288</b>	<b>19'467'221</b>	<b>19'549'906</b>	<b>16'796'593</b>	<b>16'796'593</b>
UA - IBAT - Assainissement	152	Assainissements énergétiques	611.5090.164	Assainissements énergétiques : chauffage 2018	20.12.2017	2023	10%	100'000	0	16'294					
			611.5090.191	Assainissements énergétiques : installation technique 2022	(vide)	2023	10%	200'000	0	200'000					
			611.5090.192	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2023	(vide)	2024	10%	200'000	0		200'000				
			611.5090.193	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2024	(vide)	2025	10%	200'000	0			200'000			
			611.5090.194	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2025	(vide)	2026	10%	200'000	0				200'000		
			611.5090.195	Assainissements énergétiques : chauffage & enveloppe 2026	(vide)	2027	10%	200'000	0					200'000	
	<b>Total 152</b>							<b>4'950'000</b>	<b>0</b>	<b>216'294</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>	<b>200'000</b>
UA - IBAT - Mise au norme	155	Sécurité nouvelles normes incendies, électricité	611.5090.211	Sécurité et normes incendies, électricité, sirènes et DI 2022	(vide)	2024	10%	200'000	0	150'000		50'000			
			611.5090.212	Sécurité et normes incendies, électricité 2023	(vide)	2024	10%	75'000	0		75'000				
			611.5090.213	Sécurité et normes incendies, électricité 2024	(vide)	2025	10%	75'000	0			75'000			
			611.5090.214	Sécurité et normes incendies, électricité 2025	(vide)	2026	10%	75'000	0				75'000		
			611.5090.215	Sécurité et normes incendies, électricité 2026	(vide)	2027	10%	75'000	0					75'000	
	<b>Total 155</b>							<b>1'025'000</b>	<b>0</b>	<b>150'000</b>	<b>125'000</b>	<b>75'000</b>	<b>75'000</b>	<b>75'000</b>	<b>75'000</b>
UA - PU - Espaces publics	107	Plan directeur du mobilier urbain	620.5290.054	Plan directeur mobilier urbain 2022 -R-	(vide)	2023	10%	78'500	0	78'500					
			620.5290.055	Plan directeur mobilier urbain 2023 -R-	(vide)	2024	10%	78'500	0			78'500			
	<b>Total 107</b>							<b>287'000</b>	<b>0</b>	<b>78'500</b>	<b>78'500</b>				
	151	Nature en ville : parcs et jardins urbains (y.c. Zähringarten)	620.5030.084	Nature en ville : parcs et jardins urbains 2019 -R-	18.12.2018	2024	3%	300'000	0	114'000					
	<b>Total 151</b>							<b>300'000</b>	<b>0</b>	<b>114'000</b>	<b>114'000</b>				
	274	Parking Petit Paradis	620.5040.173	Parking Petit Paradis -E-	29.10.2018	2025	3%	1'393'263	0		672'000	674'030			
	<b>Total 274</b>							<b>16'057'000</b>	<b>0</b>	<b>672'000</b>	<b>674'030</b>				
	275	Requalification du Pont de Zaehringen	620.5030.115	Requalification du Pont de Zaehringen -E-	10.12.2019	2023	3%	242'400	0	280'400					
			620.5030.116	Requalification du Pont de Zaehringen -R-	(vide)	2024	3%	1'396'600	0		1'396'600				
	<b>Total 275</b>							<b>1'639'000</b>	<b>0</b>	<b>280'400</b>	<b>1'396'600</b>				
	276	Place de jeux Grand Pont de Zaehringen	620.5090.222	Place de jeux Grand Pont de Zaehringen	18.12.2018	2023	10%	550'000	0	100'000					
								<b>550'000</b>	<b>0</b>	<b>100'000</b>					
	359	Rue Pierre Aeby	620.5010.120	Rue Pierre Aeby -R-	(vide)	2023	3%	3'013'500	0	3'013'500					
			620.5010.149	Réaménagement ruelle de Notre-Dame	15.12.2020	2023	3%	283'200	0		283'200				
	<b>Total 359</b>							<b>3'511'700</b>	<b>0</b>	<b>3'296'700</b>					
	360	Stationnement gare routière	620.5010.139	Stationnement gare routière -E-	(vide)	2024	5%	169'000	0		84'500				
			620.5010.XXX	Stationnement gare routière -R-	(vide)	2026	5%	1'559'500	0						
	<b>Total 360</b>							<b>1'728'500</b>	<b>0</b>	<b>84'500</b>	<b>84'500</b>				
	361	Passage inférieur avenue du Midi - secteur 3	620.5010.122	Passage inférieur avenue du Midi - secteur 3	(vide)	2025	3%	2'200'000	0						
	<b>Total 361</b>							<b>2'360'000</b>	<b>0</b>	<b>1'100'000</b>	<b>1'100'000</b>				
	364	Zone de rencontre et Place Joseph-Piller; réalisation	620.5010.087	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, voté 13.12.16	13.12.2016	2023	5%	300'000	0	177'543					
			620.5010.143	Espace public/routier : étude/aménag. Piller, compte pl. parc	15.12.2020	2023	5%	50'000	0	50'000					
	<b>Total 364</b>							<b>350'000</b>	<b>0</b>	<b>227'543</b>					
	365	Participation VDF au réaménagement de la rue St-Michel	620.5610.002	Participation VDF au réaménagement de la rue St-Michel	(vide)	2024	10%	577'100	0		577'100				
	<b>Total 365</b>							<b>577'100</b>	<b>0</b>	<b>577'100</b>					
	367	Jardin Nussbaumer - réaménagement	620.5030.123	Jardin Nussbaumer - réaménagement -E-	(vide)	2026	3%	128'500	0						
			620.5030.124	Jardin Nussbaumer - réaménagement -R-	(vide)	2028	3%	988'000	0						494'000
	<b>Total 367</b>							<b>1'116'500</b>	<b>0</b>					<b>128'500</b>	<b>494'000</b>
	571	Place de la Coutellerie requalification	620.5030.146	Place de la Coutellerie requalification -R-	10.12.2019	2023	3%	350'000	0	250'000					
	<b>Total 571</b>							<b>350'000</b>	<b>0</b>	<b>250'000</b>					
	587	Place de jeux Domino : remise en état	620.5090.265	Place de jeux Domino : remise en état -R-	15.12.2020	2023	10%	575'000	0	575'000					
	<b>Total 587</b>							<b>700'000</b>	<b>0</b>	<b>575'000</b>					
	610	Réaménagement rue du Criblet	620.5010.XXX	Réaménagement rue du Criblet -E-	(vide)	2024	5%	108'500	0		108'500				
			620.5010.XXX	Réaménagement rue du Criblet -R-	(vide)	2025	5%	699'500	0						
	<b>Total</b>														

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année				
										Budget_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
								59'762'700	0	5'980'643	5'287'200	3'982'530	908'000	494'000
UA - IBAT - Ecoles	153	Ecole Vignettaz : détection incendie des bâtiments existants	612.5090.223	Ecole Vignettaz : détection incendie des bâtiments existants	18.12.2018	2023	10%	120'000	0	56'671				
	<b>Total 153</b>							<b>120'000</b>	<b>0</b>	<b>56'671</b>				
	419	Ecole du Schoenberg, changement centrale CCF	612.5040.113	Ecole du Schoenberg, changement centrale CCF voté 15.12.15	15.12.2015	2023	3%	500'000	0	240'151				
	<b>Total 419</b>		612.6310.071	Ecole du Schoenberg – Subv. raccordement réseau chauffage	15.12.2015	2023	3%		0	<b>-22'500</b>				
	551	Villa Thérèse installation d'un abris vélos	612.5060.219	Villa Thérèse installation d'un abris vélos	15.12.2020	2023	10%	50'000	0	50'000				
	<b>Total 551</b>							<b>50'000</b>	<b>-40'000</b>	<b>50'000</b>				
	561	Ecole de la Vignettaz : assainissement des installations de régulation	612.5090.249	Ecole de la Vignettaz : assainissement des installations de régulation	10.12.2019	2023	10%	250'000	0	250'000				
	<b>Total 561</b>							<b>250'000</b>	<b>0</b>	<b>250'000</b>				
	616	Faux-plafond Jura B et C	612.5090.274	Assainissement imprévisible et urgent Faux-plafond Jura B et C	29.06.2020	2023	10%	150'000	0	20'670				
	<b>Total 616</b>		612.5090.276	Faux-plafond Jura B et C	15.12.2020	2023	10%	300'000	0	300'000				
								<b>450'000</b>	<b>0</b>	<b>320'670</b>				
								<b>3'270'000</b>	<b>-40'000</b>	<b>894'992</b>				
UA - FBAT	674	Machines et équipements de base - 2022	619.5060.250	Machines et équipements de base - 2022	(vide)	2023	10%	210'620	0	210'620				
	<b>Total 674</b>							<b>210'620</b>	<b>0</b>	<b>210'620</b>				
								<b>210'620</b>	<b>0</b>	<b>210'620</b>				
<b>Total général</b>								<b>1'024'082'123</b>	<b>-156'071'361</b>	<b>80'579'301</b>	<b>90'352'508</b>	<b>66'385'795</b>	<b>44'614'585</b>	<b>62'097'992</b>

Hiérarchie PF	Numéro de projet investissement	Libellé projet investissement	Rubrique investissement	Libellé rubrique investissement (responsabilité investissement)	Voté le	Année d'activ. prévue	Taux d'amort.	Montant message	Subventions prévues	Entrées et sorties de trésorerie par année				
										Budget_2022	Plan_2023	Plan_2024	Plan_2025	Plan_2026
Finances	608	Réalisation de la politique foncière active (PFA)	200.5999.044	Achats en lien avec la PFA	(vide)	2023		500'000	0	500'000				
			200.5999.057	Achats en lien avec la PFA	(vide)	2023		5'200'000	0	5'200'000				
			200.5999.XXX	Réalisation de la politique foncière active (PFA)	(vide)	2027		6'923'000	0		1'000'000	2'500'000	2'000'000	1'423'000
			200.5999.XXX	Aquisition parcelle 144444 RF	13.09.2021	2023		2'577'000	0	2'577'000				
	<b>Total 608</b>						<b>15'200'000</b>	<b>0</b>	<b>8'277'000</b>	<b>1'000'000</b>	<b>2'500'000</b>	<b>2'000'000</b>	<b>1'423'000</b>	
Génie civil - Châtillon	128	Travaux décharge de Châtillon	531.5999.XXX	Décharge de Châtillon étapes 6 mixtes	(vide)	2023		6'500'000	0	6'500'000				
			531.5999.XXX	Décharge de Châtillon étapes 7 mixtes	(vide)	2026		5'500'000	0				5'500'000	
	<b>Total 128</b>						<b>17'000'000</b>	<b>0</b>	<b>6'500'000</b>			<b>5'500'000</b>		
	130	Décharge de Châtillon: traitement déchets et boues voirie	531.5999.XXX	Décharge de Châtillon : déchets et boues de voiries	20.12.2017	2023		2'900'000	0	750'000				
	<b>Total 130</b>						<b>2'900'000</b>	<b>0</b>	<b>750'000</b>					
	596	Décharge de Châtillon: local machines	531.5999.XXX	Décharge de Châtillon: local machines	(vide)	2023		550'000	0	550'000				
	<b>Total 596</b>						<b>550'000</b>	<b>0</b>	<b>550'000</b>					
UA - Stratus	637	Dépenses courantes UA (Stratus)	613.5999.XXX	Dépenses courantes UA (Stratus)	(vide)	2023		14'444'100	0		349'200	349'200	349'200	349'200
	<b>Total 637</b>						<b>14'444'100</b>	<b>0</b>		<b>349'200</b>	<b>349'200</b>	<b>349'200</b>	<b>349'200</b>	
UA - ABAT - Bâtiments	53	Bâtiment des Arcades : transformation restaurant et épicerie	613.6999.001	Bâtiment des Arcades : subventions SBC	18.02.2019	2022			0	-79'500				
			<b>Total 53</b>					<b>4'727'665</b>	<b>0</b>	<b>-79'500</b>				
	712	Bâtiment PFA - réaffectation	611.5999.XXX	Bâtiment PFA - réaffectation - étude faisabilité	(vide)	2024		124'000	0		124'000			
			611.5999.XXX	Bâtiment PFA - réaffectation - étude	(vide)	2026		606'000	0				303'000	303'000
611.5999.XXX			Bâtiment PFA - réaffectation - réalisation	(vide)	2028		4'502'000	0					2'243'000	
	<b>Total 712</b>						<b>5'232'000</b>	<b>0</b>		<b>124'000</b>	<b>303'000</b>	<b>303'000</b>	<b>2'243'000</b>	
UA - IBAT - Locatif	229	CAD rue de Morat 61-63-65 (RF: 16183)	613.5999.040	CAD rue de Morat 61-63-65 - raccordement et avance partielle frais fixe	18.12.2018	2024		100'000	0	50'000	50'000			
	<b>Total 229</b>						<b>100'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>			
	230	Kiosque place Python: travaux	613.5999.043	Kiosque place Python: transform. intérieure et agrandissement -R-	15.12.2020	2024		485'000	0	50'000	435'000			
	<b>Total 230</b>						<b>535'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>435'000</b>	<b>435'000</b>			
UA - IBAT - Divers	475	Pierre-Aeby 3 & Arcades: chaufferie	613.5999.037	Pierre-Aeby 3 & Arcades: chaufferie	20.12.2017	2023		225'000	0	205'237				
	<b>Total 475</b>						<b>225'000</b>	<b>0</b>	<b>205'237</b>					
UA - IBAT - Bâtiments	690	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles	611.5999.XXX	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -E-	(vide)	2024		100'000	0		100'000			
			611.5999.XXX	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -R-	(vide)	2026		1'294'000	0			869'000	425'000	
			611.5999.056	FRI-ART réfection fenêtre et aménagement combles -A-	(vide)	2023		124'000	0	124'000				
	<b>Total 690</b>						<b>1'518'000</b>	<b>0</b>	<b>124'000</b>	<b>100'000</b>	<b>869'000</b>	<b>425'000</b>		
<b>Total général</b>							<b>62'511'765</b>	<b>0</b>	<b>16'426'737</b>	<b>2'058'200</b>	<b>4'021'200</b>	<b>8'577'200</b>	<b>4'015'200</b>	